

# BILAN DE LA CONCERTATION

—  
Concertation préalable décidée au titre de l'article L 121-17

## **Parc du Volcan au TAMPON (974)**

Dates de la concertation :  
Du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 23 juillet 2021

Philippe MASTERNAK et Bernard VITRY  
Garants désignés par la CNDP

Date de remise du rapport, le 23 août 2021



# Sommaire

Sommaire .....	2
AVANT-PROPOS .....	3
1. SYNTHÈSE .....	3
1.1 Les enseignements clés de la concertation .....	3
1.2 Les principales recommandations des garants .....	4
2. INTRODUCTION .....	4
2.1 Le projet objet de la concertation .....	4
2.2 La saisine de la CNDP .....	7
2.3 Garantir le droit à l'information et à la participation .....	7
3. LE TRAVAIL PRÉPARATOIRE DES GARANTS.....	8
3.1 Les résultats de l'étude de contexte .....	8
3.2 L'élaboration du dispositif de concertation : périmètre, calendrier, modalités d'information, de mobilisation et de participation .....	9
4. AVIS SUR LE DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION .....	11
4.1 Le droit à l'information a-t-il été effectif ? .....	11
4.2 Le droit à la participation a-t-il été effectif ? .....	12
5. SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS, PROPOSITIONS ET ARGUMENTS EXPRIMÉS .....	14
5.1 L'opportunité du projet.....	14
5.2 Le tourisme .....	15
5.3 L'environnement .....	17
5.4 Autres questions périphériques : .....	19
6. RECOMMANDATIONS AU RESPONSABLE DU PROJET.....	19
7. LISTE DES ANNEXES .....	21

# AVANT-PROPOS

Le présent bilan est rédigé par les garants de la concertation préalable. Il est communiqué par les garants dans sa version finale le 23 août 2021 sous format PDF non modifiable au responsable du projet pour publication sans délai par ses soins, sur le site dédié au projet (art. R121-23 du Code de l'Environnement). <http://www.letampon.fr>

Ce bilan a également été remis à cette même date à la Commission nationale du débat public.

Le responsable du projet publiera de son côté sous deux mois sa réponse à ce bilan ; réponse qui sera transmise à la CNDP par ses soins (R.121-24 CE).

## 1. SYNTHÈSE

### 1.1 Les enseignements clés de la concertation

Pendant la concertation, le maître d'ouvrage a pu présenter le projet et ses objectifs, mettre en œuvre un dialogue avec tous les publics, et recueillir leurs avis et contributions. Il a mis en place différents supports destinés à annoncer la concertation, ses modalités et présenter les caractéristiques du projet. La participation du public s'est avérée importante, en quantité compte tenu du nombre de prises de parole, avis, questions posées, contributions, ainsi qu'en qualité eu égard à la teneur des avis exprimés et des contributions déposées.

L'opportunité du projet a donné lieu à l'expression de nombreux avis. Cette thématique a concentré de nombreuses divergences entre les publics défavorables au projet et ceux en faveur de ce dernier. Les avis opposés au projet évoquent principalement son caractère artificiel dénaturant le site, ses impacts paysagers et environnementaux.

Les avis favorables reposent sur l'apport du projet au développement du territoire des Hauts, à la création d'emplois et au développement du tourisme. Les sorties en famille et les activités ludiques pour les jeunes sont souvent évoquées, comme l'intérêt de sensibiliser le public à la conservation de la biodiversité.

Sur les aménagements les avis et propositions sont nombreux : du statut quo à la création d'un parc sur un modèle « réunionnais » qui reste à définir, en passant par l'abandon de certaines installations jugées inappropriées comme les serres ou le ballon captif et par extension les tyroliennes<sup>1</sup> qui avaient déjà fait l'objet d'une concertation.

Le fonctionnement du parc a donné lieu à de nombreuses questions, sa gestion n'ayant pas été explicitée dans le dossier de concertation.

Au-delà de ces visions contrastées, les débats lors des ateliers thématiques ainsi que plusieurs avis et contributions ont révélé une convergence d'idées sur l'importance à prendre en compte dans ce projet le rapport entre l'homme, son histoire, et ses espaces de vie. Comme l'a dit un participant : « *il faut remettre l'humain au cœur du projet* ».

---

<sup>1</sup> Alors que le projet de construction des tyroliennes, qui avait fait l'objet d'une concertation du public en 2019, ne faisait pas partie de la présente concertation, il a cependant souvent été évoqué et considéré par certains comme un projet générateur de nuisances et déconnecté du caractère originel de la Plaine des Cafres.

## 1.2 Les principales recommandations des garants

Si le maître d'ouvrage décide du principe et des conditions de la poursuite de ce projet, nous lui recommandons :

- d'assurer le suivi de ses engagements et compléter les réponses aux questions soulevées pendant la concertation ;
- d'étudier la pertinence et la faisabilité des propositions du public.

Afin de garantir le droit à l'information et à la participation du public, nous recommandons également :

- de poursuivre et amplifier les rencontres avec différents publics ainsi que la publication de tout document, comme les études, au fur et à mesure de leur disponibilité ;
- de continuer à communiquer lors de tout nouvel événement du dossier, jusqu'à l'enquête publique.

Nous suggérons également de mettre en place un dispositif de suivi, qui pourrait associer les services de l'État.

## 2. INTRODUCTION

### 2.1 Le projet objet de la concertation

- **Responsable du projet :**

Le porteur et maître d'ouvrage de ce projet est la commune du Tampon représentée par son maire Monsieur André Thien-Ah-Koon.

- **Objectifs du projet**

Le maître d'ouvrage indique qu'il s'agit d'aménager un parc naturel de loisirs sur une surface de 15 hectares à Bourg Murat – Plaine des Cafres

- **Caractéristiques du projet et alternatives mises au débat**

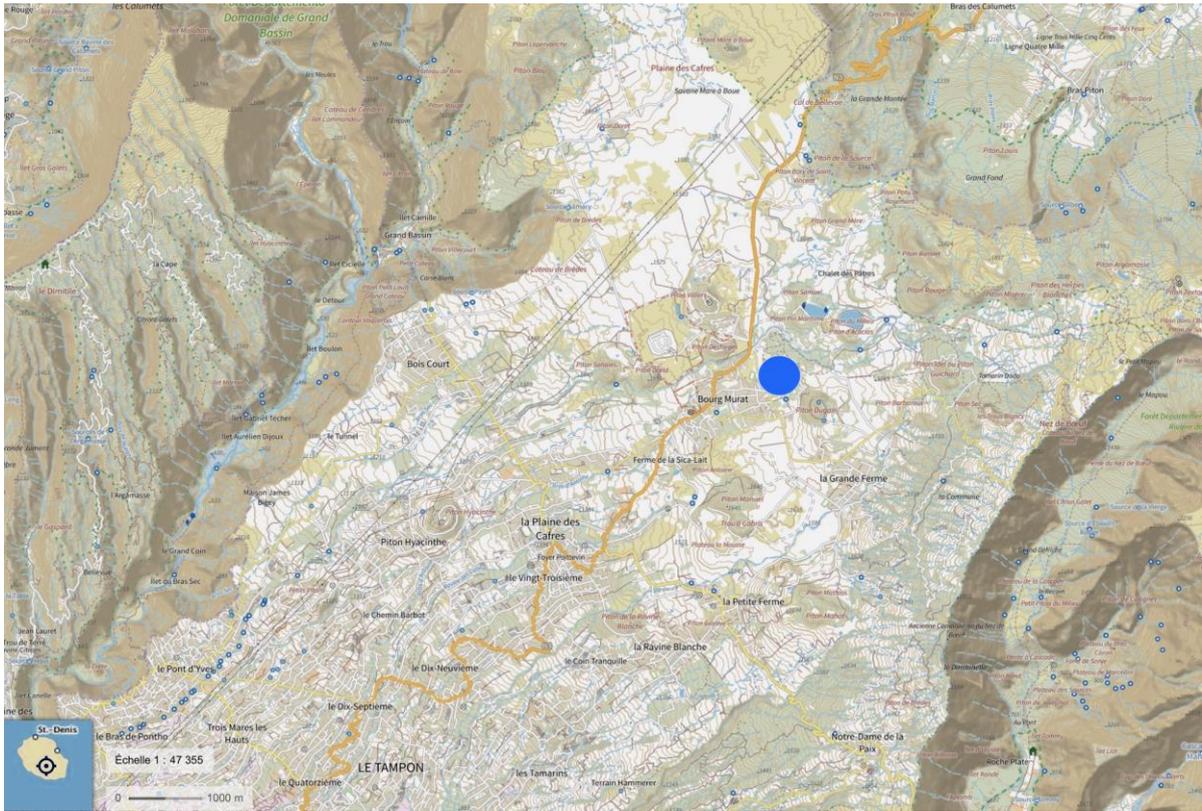
Le projet, qui ne nécessite pas de gros travaux d'excavation, de terrassement et de déblais/remblais, s'articule autour de trois espaces contigus, sur un site prévu au PLU approuvé le 29 juin 2019 et dans un périmètre incluant des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation). Le premier espace est une zone de découverte de la végétation des Hauts et des Bas de l'île avec la construction de 2 serres, le second est une zone de pique-nique et de détente, et la troisième zone est dédiée aux activités de loisirs : labyrinthe végétal, piste de vélo cross, ballon captif, arrivée de tyroliennes dont le départ est situé sur le piton Dugain, agrès sportifs, toboggans etc. A noter que l'aménagement de 3 parkings extérieurs font partie des travaux d'aménagement prévus.

Pour le maître d'ouvrage le Parc du Volcan représente une opportunité pour « favoriser le développement économique et touristique des Hauts et de permettre la création d'emplois locaux ». Il pourra évoluer suite à la concertation et selon les choix du maître d'ouvrage puisqu'il est encore au stade d'avant-projet sommaire (APS).

- **Coût**

11 800 000€ dont 70% éligibles aux fonds européens du FEDER gérés par la Région Réunion.

- **Présentation cartographique**



**Situation du projet**



**Plan d'ensemble**



**Plan des 3 zones à aménager**

- **Contexte du projet**

Le projet Parc du Volcan est situé à la Plaine des Cafres, Bourg Murat, à 1600m d'altitude, sur l'axe routier qui mène au volcan du Piton de la Fournaise à partir de la RN3. Ce haut plateau sommital est à cheval entre le Bras de la Plaine et la Rivière des Remparts. L'espace à aménager est en bordure du Parc national sans en faire partie.

La Plaine des Cafres est connue comme une zone d'élevage et de culture maraichère. Elle attire les touristes qui se rendent au volcan et des vacanciers pendant les périodes d'été et de vacances scolaires. Les week-ends et jours fériés de nombreuses familles s'y rendent pour pique-niquer. C'est également le point de passage de plusieurs sentiers de randonnée dont le GRR2.

- **Calendrier prévisionnel du projet**

04-juil-21	23-juil-21	23-août-21	30-sept-21	juin-22	juil-22	oct-22	Fin 2022	Fin 2023
Début de la concertation	Fin de la concertation	Publication bilan garants	Dépôt demande autorisation environnementale	Enquête publique	Remise rapport enquête publique	Décision préfectorale	Lancement des travaux	Livraison partielle des travaux

- **Calendrier du projet et de la mise en service envisagée.**

Le plan établi par le maître d'ouvrage prévoit la fin des travaux d'implantation, les terrassements, les plateformes stabilisées, les réseaux, les clôtures, certains murs et le début de la végétalisation pour fin 2023.

Le public aura accès aux différents espaces au fur et à mesure de leur achèvement. Par exemple dès que la zone de pique-nique qui est prioritaire, sera aménagée, le public pourra en profiter.

## 2.2 La saisine de la CNDP

- **Contexte de la concertation**

Par courrier daté du 31 mars 2021, la CNDP a été saisie par Monsieur André Thien-Ah-Koon en sa qualité de maire du Tampon, pour solliciter la nomination d'un garant de la concertation sur le projet de Parc du Volcan. Ce projet d'aménagement était prévu en 2 phases : la première décrite dans l'actuel dossier de concertation à échéance 2023 et la seconde plus complexe avec création d'un hippodrome et aménagement d'une surface de 55 hectares, à échéance 2025.

En date du 10 mai 2021, le Maire du Tampon, fait part à la CNDP de sa décision de limiter le projet à la première phase d'aménagement de 15 hectares et d'abandonner la deuxième phase. Cette décision qui n'avait pas été portée à la connaissance du public dans un premier temps, a donné lieu à des questions inférant que le porteur du projet voulait mener son projet initial, avec une concertation préalable occultant la 2<sup>e</sup> phase annoncée précédemment.

Le projet soumis à la concertation présente un scénario, sans alternative. Comme précisé, ci-avant, il s'agit pour le maître d'ouvrage d'un Avant-Projet Sommaire qui souhaite présenter de manière la plus explicite possible, à ce stade, les aménagements et les enjeux du Parc du Volcan.

- **Décision d'organiser une concertation**

Par décision lors de la séance plénière du 5 mai 2021 la CNDP a décidé d'organiser une concertation préalable selon l'article L.121-17 et selon les modalités L.121.16 et L.121.16.1 et a désigné Messieurs Philippe Masternak et Bernard Vitry garants de la concertation.

## 2.3 Garantir le droit à l'information et à la participation

« Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques, et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement » - Article 7 de la charte de l'environnement.

La Commission nationale du débat public est l'autorité indépendante chargée de garantir le respect du droit individuel à l'information et à la participation sur les projets ou les politiques qui ont un impact sur l'environnement. Il s'agit d'un droit constitutionnel, qui est conféré à chacune et à chacun.

Afin de veiller au respect de ces droits, la CNDP nomme des tiers garants neutres, qui ont pour rôle de garantir au nom de l'institution la qualité des démarches de concertation mises en œuvre par les porteurs de projet. Les attentes précises pour cette mission ont été formulées dans la lettre de mission du garant qui se trouve en annexe de ce bilan.

- **Le rôle des garants**

Un garant est une personne inscrite sur la liste nationale des garants, neutre et indépendante, nommée par la CNDP pour garantir une concertation, c'est-à-dire pour garantir le droit à l'information et le droit à la participation selon le Code de l'Environnement. L'absence de conflit d'intérêt est un prérequis indispensable à la désignation d'un garant. Pour chaque nouveau dispositif dans les territoires, la CNDP mandate un ou plusieurs garants pour garantir la qualité du dispositif participatif au nom de l'institution et dans le respect de ses principes ; à savoir l'indépendance vis-à-vis des parties prenantes, la neutralité par rapport au projet, la transparence de l'information, l'argumentation des points de vue, l'égalité de traitement et l'inclusion de tous les publics concernés. Chaque tiers garant est lié à la CNDP par une lettre de mission rendue publique qui leur présente leur rôle ainsi que les attentes de la CNDP vis-à-vis du responsable du projet. A l'issue de la concertation, les garants rédigent un bilan qui est transmis aux porteurs de projet, à la CNDP et à tous les acteurs.

## 3. LE TRAVAIL PREPARATOIRE DES GARANTS

### 3.1 Les résultats de l'étude de contexte

Dès notre nomination, nous avons effectué une étude de contexte. Malgré le planning serré de la préparation et de la mise en œuvre de la concertation, nous avons pu mener des entretiens auprès d'une douzaine d'acteurs et de parties prenantes au projet. Ces rencontres ont permis d'identifier les sujets et thématiques des débats en vue de formuler des recommandations au maître d'ouvrage en termes de modalités (thèmes, dispositifs, etc.) et d'identifier les acteurs institutionnels dont la présence pouvait apporter de l'expertise à la concertation.

Nous avons rencontré 12 acteurs (15 personnes) :

- Des élus : Députée de la 5<sup>ème</sup> circonscription, Maire du Tampon ;
- Des institutionnels : Sous-préfet de Saint-Pierre, DEAL, ONF, Parc National, Région Réunion, Secrétariat Général des Hauts (SGH), Fédération Réunionnaise du Tourisme (FRT) ;
- Des associations : Société d'Etudes Ornithologiques de la Réunion (SEOR), Société Réunionnaise pour l'Etude et la Protection de l'Environnement – Réunion Nature Environnement (SREPEN-RNE).

Ces acteurs étaient informés de l'existence d'un projet de parc de loisirs à la Plaine des Cafres sans toutefois connaître précisément ses caractéristiques. Le projet a suivi plusieurs évolutions depuis que l'idée d'aménager un parc de loisirs sur le thème du volcan a été lancée il y a plus de vingt ans. D'une manière générale, ils partagent l'idée d'un besoin de requalification de la région de la Plaine des Cafres et de rééquilibrage entre la côte et les Hauts.

Les acteurs ont dit être en attente de précisions sur le contenu du projet, celui-ci étant soumis à évaluation environnementale. Ils se sont montrés intéressés au principe de la concertation, certains étant disposés à participer aux ateliers envisagés dans ce cadre.

Bien que ne faisant pas partie de cette concertation, nous avons estimé que le projet de réalisation de 10 tyroliennes, prévues pour être installées au sein du projet de parc, n'allait pas manquer d'être évoqué par le public. Le bilan de la concertation qui s'est tenue en 2019 sur ce projet relève en effet des inquiétudes du public sur ses impacts environnementaux ainsi que sur la situation particulière des habitants de la cité " Les Topazes ", directement impactés par le projet.

Pour justifier le calendrier contraint de la procédure de concertation, le maître d'ouvrage précise avoir sollicité une aide des fonds du FEDER sur le Programme Opérationnel PO 2014-2020 pour la réalisation d'une première tranche du projet de parc. L'attribution des fonds est conditionnée par l'achèvement des travaux correspondants au 31 décembre 2023.

#### Les thématiques de la concertation

En appui des résultats de l'étude de contexte, nous avons identifié les champs suivants comme enjeux de la concertation préalable :

L'environnement, et notamment :

- L'aménagement végétal ;
- Les impacts sur le paysage ;
- Les effets sur les habitats naturels et les conditions de vie des espèces floristiques et faunistiques.

Le cadre de vie des riverains du projet.

Le développement économique et touristique de la commune :

- L'économie locale et l'emploi ;
- Le parc et le développement touristique de la Plaine des Cafres.

Le projet soumis à concertation préalable a été réduit à une surface de 15 ha sur les 55 ha initialement présentés à la CNDP. Nous avons informé le maître d'ouvrage que cette récente décision, les évolutions du projet de parc depuis l'idée de son lancement en 1998, ainsi que l'absence de réponse à plusieurs observations formulées lors de la concertation de 2019 sur le projet de tyroliennes, susciteront des questions auxquelles des réponses devraient être fournies.

### **3.2 L'élaboration du dispositif de concertation : périmètre, calendrier, modalités d'information, de mobilisation et de participation**

Pour mettre en place le dispositif de communication sur le projet, le maître d'ouvrage s'est associé l'agence de communication FACTO ainsi que l'agence de conseil en relations médias et publiques RUN CONCEPT.

#### **3.2.1 Les recommandations des garants concernant les modalités d'information, de mobilisation et de participation :**

- **Le dossier de concertation**

Lors des échanges avec le maître d'ouvrage, nous avons demandé que le dossier :

Intègre les éléments suivants :

- Un phasage de l'ensemble des travaux et des dates de livraison ;
- Un estimatif des postes de dépenses et leur financement ;
- Un chapitre sur le modèle économique : exploitation des installations, des tyroliennes et du ballon captif ainsi que l'entretien, la sécurité des activités et des lieux ;
- Les marges de manœuvre, alternatives, variantes possibles.

Et apporte des précisions sur :

- L'identification des activités payantes et gratuites ;
- L'impact des travaux : gestion des nuisances sonores, poussières, circulation des engins aux abords du site, régulation de la circulation etc.

Le maître d'ouvrage a pris l'initiative d'annexer le projet de réalisation des tyroliennes au dossier de concertation du parc du volcan. Le maître d'ouvrage y précise que le bilan de la concertation de 2019 ainsi que l'étude acoustique concernant ce projet sont accessibles sur le site internet de la concertation.

- **Les modalités d'information, de mobilisation et de participation du public**

Compte-tenu de l'importance du projet, nous avons recommandé la publication d'un avis dans la presse quotidienne régionale au format minimum d'un quart de page.

En raison de la durée de la concertation, pour garantir une participation optimale du public, recueillir des avis argumentés, permettre au plus grand nombre de s'exprimer sans se déplacer, nous avons formulé les préconisations et recommandations suivantes :

#### **Création d'un site internet dédié à la concertation afin :**

- De permettre le téléchargement du dossier de concertation, l'ensemble de documents et études afférents au projet ;
- De renseigner sur les lieux et heures des réunions et autres manifestations ainsi que sur toute information concernant le projet et la concertation.

Le site doit pouvoir permettre :

- D'identifier clairement un espace dédié aux échanges, facilement accessible : le public pourra y poser des questions, faire des remarques, des suggestions, apporter une contribution, obtenir des réponses du maître d'ouvrage ;
- De donner la possibilité de rendre les contributions anonymes.

Le maître d'ouvrage a été invité à publier sur le site dans les meilleurs délais les enregistrements (audio et/ou vidéo) des différentes réunions publiques et ateliers ainsi que les verbatim.

Une adresse mail « garants » a également été sollicitée.

### ***Réunions publiques :***

La tenue d'un minimum de 3 réunions publiques en présentiel, sauf mesures sanitaires réglementaires interdisant les rassemblements, si possible en dehors des heures de travail, avec possibilité de doublement en cas d'affluence :

- Une réunion de lancement le jour ou la veille du début de la concertation ;
- Une réunion au cours de la 2<sup>ème</sup> semaine ;
- Une réunion de clôture différente des 2 premières au cours de laquelle le maître d'ouvrage tire les premiers enseignements de la concertation, sans s'engager à faire ou ne pas faire.

### ***Ateliers participatifs :***

La tenue d'ateliers participatifs sur plusieurs thèmes avec des experts, sur inscription, pour un nombre limité de personnes (15/20 maximum) :

- Environnement, paysage, agriculture, élevage, circulation et transport ;
- Tourisme, économie ;
- Une réunion dédiée aux riverains du projet, dont les habitants de la cité " Les Topazes ".

### ***Présence et information dans des lieux publics :***

Dans la mesure du possible, de multiplier la présence du maître d'ouvrage sur le terrain, pendant la durée de la concertation, pour aller vers différents publics avec des documents, plans etc.

### ***Documents :***

De produire plusieurs exemplaires papier en complément du dossier de concertation téléchargeable à partir du site internet de la concertation :

- A remettre aux personnes n'ayant pas accès à internet ;
- Disponibles pour être consultés lors des ateliers participatifs.

De produire une synthèse du dossier sous forme de dépliant pour être distribuée lors des différentes rencontres avec le public.

Sur proposition de la société RUN CONCEPT et après examen avec le maître d'ouvrage, nous avons estimé que l'administration d'un questionnaire interrogeant le public sur l'opportunité du projet et la qualité de son information étaient de nature à renforcer les possibilités d'expression de chacun, en précisant que les réponses du type « oui » ou « non » devaient être argumentées.

## ***3.2.2 La prise en compte des recommandations par le responsable du projet :***

La préparation et la tenue de cette concertation ont été réalisées dans des délais particulièrement courts. Malgré cette contrainte, il a été majoritairement tenu compte de nos remarques et suggestions.

### **• Le dossier de concertation**

Le dossier a pris en compte nos principales demandes et nous avons apprécié la présentation du document, abondamment illustré et de lecture aisée. Nous avons toutefois regretté :

- L'absence d'éclaircissements sur le modèle économique du projet (gestion et exploitation du parc), sujet souvent questionné lors des débats ;
- Le peu de marges de manœuvre sur les principales caractéristiques du projet.

Cependant ces sujets ont été discutés pendant les réunions et ateliers.

- **Le dispositif de concertation mis en place**

---

7 affiches A1, 5 panneaux informatifs A1, 30 affiches A3, 27 affiches A4, 4 kakémonos, 2 Wind Flag

---

Avis de concertation publié dans le JIR et la Quotidien, sur le site internet de la mairie du Tampon, et affiché à l'Hôtel de Ville du tampon et dans les mairies annexes de Trois Mares et de la Plaine des Cafres.

---

Information de la concertation préalable du public sur le site internet de la commune avec page dédiée à la concertation, et sur réseaux sociaux

---

1 Adresse internet garants, où pouvaient être déposées les observations et propositions du public

---

1 réunion publique de lancement le jeudi 1<sup>er</sup> juillet, 2 réunions publiques, le samedi 10 juillet et le vendredi 23 juillet (réunion de clôture), en mairie annexe de la Plaine des Cafres.

---

1 Réunion "Riverains" dédiée aux résidents les plus proches du projet le 7 juillet en mairie annexe de la Plaine des Cafres

---

2 Ateliers thématiques en présence d'experts et d'associations, ouverts au public sur inscription : 1. "Environnement" le 13 juillet dans la salle de réunion de l'Hôtel de Ville du Tampon. 2. "Tourisme" le 20 juillet à la mairie annexe de la Plaine des Cafres

---

75 dossiers de concertation, 30 000 plaquettes synthétiques du dossier sous forme de dépliant distribués dans les boîtes aux lettres de la commune, 4 000 questionnaires papier, registres d'observations à disposition du public à l'Hôtel de Ville du tampon et dans les mairies annexes de Trois Mares et de la Plaine des Cafres.

## **4. AVIS SUR LE DEROULEMENT DE LA CONCERTATION**

La CNDP garantit deux droits complémentaires pour l'ensemble des citoyens, le droit d'accéder aux informations et le droit de participer aux décisions, pour tous les projets, plans et programmes qui ont un impact significatif sur l'environnement. En France, ces droits sont constitutionnels, il s'impose à tous les responsables de projet, sans restriction. En d'autres termes, les porteurs de projet ne choisissent pas librement de permettre, ou non, la participation du public ; au contraire, ils sont tenus par la loi de permettre aux publics d'exercer leurs droits.

### **4.1 Le droit à l'information a-t-il été effectif ?**

Nous estimons que ce droit a été respecté. C'est la première fois que la municipalité fait appel à la CNDP pour nommer des garants pour une concertation ou un débat, sauf erreur.

Nous estimons que ce court délai de préparation n'a pas nui à la qualité du dossier ni à la concertation elle-même qui s'est étalée sur 3 semaines.

Le dossier mis à la disposition du public comprenait l'ensemble des éléments et informations que détenait le maître d'ouvrage au moment de la concertation.

Au moment où ce bilan est rédigé, les études environnementales sont toujours en cours.

Concernant le projet d'aménagement du Parc du Volcan, son premier objectif est de créer des emplois. Pour ce faire, une mission devrait être confiée par le maître d'ouvrage à Pôle Emploi afin d'en évaluer le nombre. En attendant les résultats de cette expertise, il est indiqué dans le dossier de concertation que le potentiel est de 150 emplois sans autre précision sur les définitions de poste et le statut des futurs embauchés. A noter qu'une formation a déjà eu lieu pour les futurs pilotes de l'aérostat prévu.

Le dossier de présentation du projet sur lequel les citoyens étaient invités à donner un avis a permis au public de se faire une idée relativement précise des aménagements futurs. Les plans et illustrations ont servi à localiser et visualiser les équipements imaginés par les agences et bureaux d'étude qui accompagnent le maître d'ouvrage. A ce stade, les études d'impact environnemental et socio-

économiques n'étaient pas disponibles. Ils auraient permis d'enrichir le dossier de concertation et de répondre plus précisément aux questions posées sur ces thèmes. En attendant les conclusions de l'étude environnementale en cours, l'atelier consacré à l'environnement a répondu aux principales questions sur ce sujet déterminant pour la réalisation du Parc.

Concernant le droit d'information, le public a été averti 16 jours avant le début de la concertation. Il en a eu connaissance par :

- La presse quotidienne régionale imprimée :  $\frac{3}{4}$  de page dans le Journal de l'île et le Quotidien en date du 14 juin.
- Affichage sur les panneaux de la mairie du Tampon et les mairies annexes de Trois Mares et La Plaine des Cafres, sur le lieu du projet (2 panneaux) et à l'entrée des libres services et grandes surfaces du Tampon et de la Plaine des Cafres et également sur le site internet de la mairie.

Cette concertation a généré une couverture médiatique exceptionnelle pour ce type de projet, malgré l'annulation d'une conférence de presse pour son lancement. Presse écrite imprimée et en ligne, radio, télévision ont consacré plusieurs articles et reportages sur le sujet. Une partie de ces articles et reportages sont joints en annexe.

Plusieurs participants ont précisé qu'ils ont été informés par les reportages audiovisuels qui seraient la première source d'information. Il y a eu également le bouche à oreille qui a bien fonctionné sur le territoire de la commune et en particulier à la Plaine des Cafres, même s'il est impossible d'en quantifier son importance. Les réseaux sociaux ont aussi participé à l'information des citoyens.

Le maître d'ouvrage s'est également appuyé sur son réseau d'élus, les mairies annexes, les collaborateurs, les délégués de quartier pour sensibiliser ses administrés.

Nous estimons que le public a été averti dans les temps de l'organisation de cette concertation et qu'il a également été tenu informé par les différents articles et reportages publiés et diffusés sur cette période. Le nombre relativement important de connexions sur le site de la concertation (presque 4 000) donne une indication de l'intérêt des citoyens.

## 4.2 Le droit à la participation a-t-il été effectif ?

Le projet a intéressé en premier lieu, les riverains habitants le lotissement les Topazes, les agriculteurs et éleveurs à proximité, les professionnels de l'hébergement, de la restauration, ainsi que ceux du tourisme. Ils s'interrogent naturellement sur l'impact des aménagements, sur le territoire, sur le paysage, l'économie, et l'environnement.

Comme généralement dans ce type de sujet de concertation, l'intérêt du public s'accroît au fur et à mesure que le lieu de résidence est proche du lieu des aménagements. Il est également courant que ceux qui sont plutôt favorables au projet s'expriment peu ou ne sont pas audibles pendant les réunions publiques. Une concertation est « le droit de toute personne de participer, en dehors des élections, au processus décisionnel et d'exercer une « réelle influence » sur certaines décisions » et pour ce faire, elle a accès à une information complète...pour prendre part au débat et défendre un point de vue. (source : site de la CNDP).

Le maître d'ouvrage a choisi 3 semaines pour la durée de la concertation. Est-ce suffisant ? Est-ce qu'il y aurait eu plus de participants sur une durée plus longue ? cette question a été posée au cours des débats. Autre question entendue : pourquoi avoir organisé des réunions pendant les heures de travail ? Le maître d'ouvrage a préféré organiser une réunion le samedi après-midi pour ceux qui travaillent en semaine. Il était également prêt à tenir des séances supplémentaires s'il y avait eu des demandes.

Pour ceux qui ne pouvaient ou ne voulaient pas se déplacer, le site internet dédié a permis à tous les internautes de pouvoir s'exprimer facilement. Particulièrement ergonomique, il a offert à tous ceux qui voulaient conserver l'anonymat la possibilité de donner leur avis et poser des questions, sous un

pseudonyme. Le maître d'ouvrage s'était engagé à apporter une réponse « dans les meilleurs délais » sans autre précision. Nous avons trouvé relativement longs ces délais pour répondre à ces internautes, même si sur d'autres points nous avons salué la réactivité des équipes du maître d'ouvrage qui travaillaient sur cette concertation. Le circuit décisionnel est-il trop complexe ?

Le dossier de concertation donne une idée réaliste du projet. Comme déjà évoqué, son point faible est le manque d'études annexes parce qu'en cours de réalisation.

La présence de l'ensemble des collaborateurs de la Cellule Grands Projets de la Mairie à chaque réunion et atelier était très utile pour apporter des compléments d'information, des précisions et d'enregistrer les avis et propositions faits par ces publics.

Certaines interrogations sont restées toutefois sans suite, probablement parce-que le maître d'ouvrage n'avait pas les informations. Il conviendrait de répertorier ces questions afin d'y apporter des réponses au fur et à mesure de l'évolution du dossier.

Nous avons également reçu des propositions et réactions écrites sous forme de « cahier d'acteurs » qui sont en annexe.

La présence de représentants de plusieurs organisations et associations a enrichi les débats et donné l'occasion au maître d'ouvrage d'apporter certaines précisions qui ne figuraient pas forcément dans le dossier de concertation.

Bien que parfois vifs ou confus les échanges sont restés courtois.

En dehors des moyens numériques et imprimés, le maître d'ouvrage avait organisé des réunions et des ateliers en présentiel, ce qui est, à notre avis, la meilleure formule pour des débats. Les restrictions sanitaires en cours ont obligé de réduire la capacité d'accueil des salles, favorisant ainsi les échanges avec le maître d'ouvrage. Les réunions ont duré entre 2 heures et 2 heures et demie.

Les ateliers consacrés à l'environnement et au tourisme, avec la participation d'experts, de spécialistes, d'amateurs éclairés, de professionnels, autour de la table ont permis au maître d'ouvrage de mieux cerner les problématiques qui sont au cœur de ce projet. Des pistes de réflexion ont été dégagées et méritent d'être explorées.

- **Quelques chiffres clés de la concertation**

---

51 participants à la réunion du 1<sup>er</sup> juillet 2021

---

26 participants à la rencontre avec les riverains le 7 juillet 2021. La 2<sup>e</sup> réunion prévue le même jour a été annulée, faute de participants.

---

47 participants à la 2<sup>e</sup> réunion publique le 1 juillet 2021

---

34 participants à l'atelier environnement le 13 juillet 2021

---

24 participants à l'atelier tourisme le 20 juillet 2021

---

55 participants à la réunion de clôture le 23 juillet 2021

---

3912 connexions au site internet – 562 téléchargements du dossier de concertation – 539 téléchargements de la synthèse du dossier de concertation - 119 téléchargements du bilan de la concertation sur les tyroliennes - 188 téléchargements de l'étude acoustique.

---

332 avis et propositions

---

6 contributions et cahiers d'acteurs reçus à l'adresse des garants et qui sont annexées à ce bilan

---

673 questionnaires remplis : 226 sur papier et le reste, 447, en ligne.

## 5. SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS, PROPOSITIONS ET ARGUMENTS EXPRIMÉS

### 5.1 L'opportunité du projet

Le rééquilibrage territorial, notamment en matière d'activités et d'emplois, est une des motivations avancées par le maître d'ouvrage qui s'appuie sur l'estimation qu'à l'horizon 2030, une proportion de 20% de la population de l'île vivra dans les Hauts.

L'opportunité du projet et ses caractéristiques ont alimenté une grande partie des débats lors des réunions publiques au travers des interrogations sur l'intérêt du parc, la crainte d'une dénaturation du site et de voir le projet générer des impacts visuels et des nuisances pour les riverains les plus proches, de même que les conditions de son exploitation et le nombre et la pérennité des emplois créés.

De nombreuses interrogations formulées sur l'opportunité et les caractéristiques du projet peuvent être résumées dans cette contribution (cf. Annexe) : « *Nous nous interrogeons toujours sur : l'opportunité des attractions à sensations, bien éloignées d'un tourisme vert : tyroliennes et ballon captif, leur coût/famille ne va-t-il pas exclure les familles les plus modestes ? les nuisances sonores pour les riverains ? les nuisances de voisinage : parking sauvage, va et vient incessants ? la rentabilité de telles infrastructures, le coût de leur maintenance ?* »

Les arguments des avis défavorables au projet émis via le site d'expression et les questionnaires portent sur les impacts environnementaux, les éventuelles retombées négatives économiques et financières du projet sur la commune ainsi que sur la situation actuelle en matière d'encombrement et de trafic routier qui, selon certains, ne pourrait qu'empirer avec la création du parc. Quelques personnes ont également manifesté une défiance quant au processus démocratique en cours « *projet déjà ficelé* ».

Les avis favorables au projet reposent sur la dynamique qu'il est susceptible d'impulser pour développer le territoire des Hauts, notamment au travers de la création d'emplois et du développement du tourisme. Les sorties en famille et les activités ludiques pour les jeunes sont souvent évoquées, comme l'intérêt de sensibiliser le public à la conservation de la biodiversité et aux enjeux environnementaux.

Nous avons restitués par grands thèmes, certaines observations qui nous ont paru parfaitement représenter les différents avis exprimés par le public :

- **Des avis contrastés :**

**Entre les publics** qui affichent une volonté de conserver en l'état un site naturel étendu à l'ensemble de la Plaine des Cafres, dont l'attractivité et l'authenticité sont mises en avant :

« *La Réunion n'arrête pas d'être dénaturée. Trop de béton. Elle doit rester telle quelle désormais et revenir sur ses valeurs que les ancêtres avaient, veiller au bien-être de ses habitants* » ;

« *Le Volcan est un site naturel exceptionnel qu'il ne faut en aucun cas dénaturer. En faire un lieu de tourisme de masse avec tout ce que cela entraîne comme nuisances et dégradations sur l'environnement, n'est pas une bonne idée* » ;

« *La plaine des cafres n'a pas besoin de parc, le paysage est déjà suffisamment attractif* » ;

« *Laisser la nature en l'état est pour moi le plus important, La beauté du site justifie qu'on le laisse tranquille* » ;

« *Nos espaces naturels sont comptés à la Réunion. Ne les gaspillons pas dans des projets d'un autre temps. De plus, la Plaine des Cafres, que je fréquente depuis mon enfance, est l'un des rares lieux facilement accessibles au calme quasi absolu. Ne le gâchons pas, et ne créons pas de nuisances pour la population locale* » ;

« *C'est le territoire des éleveurs, des agriculteurs et des habitants, je suis pour un projet mais pas pour le parc* ».

**Et ceux** qui argumentent que le parc constitue un bienfait pour dynamiser les Hauts de l'île, rééquilibrer les activités entre les Bas et les Hauts, et mettre en valeur la " Porte " du volcan tout en sensibilisant un public plus large aux enjeux environnementaux :

*« Le Parc du Volcan permettra de dynamiser les Hauts de La Réunion, connu principalement pour ses randonnées et de ce fait restreint à un type de public. Il permettra de renforcer la sensibilisation du public vis-à-vis de la conservation de la biodiversité et des enjeux environnementaux de plus en plus concrets aujourd'hui » ;*

*« C'est une opportunité de rendre plus attractive la porte menant au volcan, que les visiteurs s'arrêtent plus longtemps sur le secteur avant de monter au Volcan, de créer de l'emploi, de valoriser la flore réunionnaise » ;*

*« Les gens vont bien à Saint-Pierre pour se ressourcer, alors pourquoi pas nous au Tampon ? » ;*

*« Un réel et nouvel atout pour la plaine des cafres et son développement harmonieux et réussi. Personne ne sera oublié que ce soit les plus jeunes avec des aires de jeux, les familles avec des aires de repos et de pique-nique. Pour les sportifs beaucoup d'équipements et les amateurs de sensations fortes pourront s'essayer sur les tyroliennes ou encore le ballon captif ou ils découvriront les hauts de l'île sous un nouvel angle. Les amoureux de la nature pourront serpenter à loisir dans les chemins tracés tout spécialement et qui vont accueillir, outre les plantes déjà en place, des variétés endémiques adaptées au climat des Hauts ».*

Sur l'évolution du projet tel qu'il est soumis à la concertation : *« D'ores et déjà nous pouvons saluer la dimension plus modeste du projet de départ. L'axe attractions/animations nous avait semblé démesuré et non avenu pour le territoire de la Plaine des Cafres »*

Si certaines caractéristiques du projet séduisent, le maître d'ouvrage est aussi invité à veiller sur l'intégration paysagère des structures qu'il prévoit de réaliser : *« L'axe du Parc de plantes endémiques est sans doute la dimension la plus séduisante du projet. Si nous pouvons adhérer au volet découverte de la végétation, de la zone ludique familiale, on se doit de préserver l'authenticité du lieu. Le choix des matériaux, des couleurs doit être de nature à respecter et s'intégrer au paysage : jaune, orange... ce ne sont pas les couleurs du site. Ne pas dévisager davantage la Plaine des Cafres et valoriser notre matière première doivent être des préoccupations majeures ».*

Des intervenants critiquent l'argument du bénéfice des fonds européens pour faire avancer le dossier et estiment que le projet *« du ludique et du sensationnel »* pourrait être réalisé en d'autres endroits, qu'il y a plus urgent pour la commune en matière de logements, rénovations, aides à la personne, etc.

La reprise de la réflexion sur l'intérêt de l'activité équestre (sans hippodrome) a été suggérée, en tant que découverte et pour le tourisme, au vu de la situation géographique privilégiée du projet en rapport avec les circuits de randonnée et les possibilités d'admirer *« un espace naturel grandiose »*.

Un contributeur (cf. Annexe) propose la création d'un *« Parc du Volcan durable »* en substitution au projet, par la remise en valeur de l'existant, *« Travail d'entretien pour traquer les invasifs, rénover, améliorer, voire compléter les kiosques, foyers de barbecue, aires de stationnement, aménager les sentiers, tracer des circuits de randonnée pour établir des chemins de traverse, les Grands Kiosques pourraient devenir un pôle d'animation et d'artisanat »*, en associant au projet les acteurs du territoire (agriculteurs, restaurateurs, artisans, animateurs).

## 5.2 Le tourisme

Cette thématique couvre le premier objectif du projet qui est de favoriser le développement économique et touristique de la commune, en développant l'offre d'emplois nouveaux.

- **L'offre touristique**

L'offre touristique a été principalement débattue en atelier, réunissant professionnels du tourisme, associations et acteurs institutionnels (Ile Réunion Tourisme, Fédération Réunionnaise du Tourisme, Secrétariat Général des Hauts, Offices du Tourisme), dont la participation fut appréciée du public. Les débats ont porté sur la valeur ajoutée de la présence du parc sur le développement touristique du secteur de la Plaine des Cafres, et quelles pourraient être les pistes pour y parvenir.

Les informations sur la situation du tourisme à la Réunion mais également à l'étranger révèlent que la mesure des repères de la fréquentation doivent être revues « *La destination Réunion est en crise. Il faut retravailler sur les jauges et être prudents. Beaucoup de destinations comme l'Angleterre développent un tourisme rural* ». Les activités de loisirs sont très sensibles aux effets de mode, aussi pour constituer une offre de qualité, l'IRT propose que le projet de parc soit retravaillé en association avec les habitants et les professionnels du secteur de manière à prendre en compte les valeurs et spécificités de la Réunion et celles qui distinguent la Plaine des Cafres.

L'aspect culturel et historique de la Plaine des Cafres ressort également de plusieurs observations : « *Nous pouvons regretter aussi l'absence de dimension culturelle au projet aussi bien sur l'aspect environnement que sur l'aspect de la culture réunionnaise et particulièrement des Hauts et de la Plaine des Cafres* », « *Le projet doit d'abord concerner la population réunionnaise. Les professionnels doivent être impliqués dans le respect de l'environnement. Ce sont nos valeurs qu'il faut mettre en avant. Il faut que le local s'approprie ce projet. Il faut continuer à travailler sur un tourisme local authentique. N'oubliez pas le Réunionnais* ».

Des propositions ont été émises visant à compléter et/ou améliorer le projet par la prise en compte de cet aspect en associant la population ainsi que les professionnels pour que le public puisse mieux s'approprier le projet : « *Construire une histoire avec le Parc, la cité du Volcan et différents acteurs* », avec la mise en place de journées portes ouvertes, des visites pédagogiques de fermes « *apporter une touche "authentique" au projet en y valorisant l'esprit même de l'humain à la Plaine de Cafres, notamment les éleveurs et les animaux qui façonnent le paysage* ».

Parmi les propositions entendues, le projet " de ferme en ferme " constitue une piste soumise à la réflexion du maître d'ouvrage. Il s'agit d'évènements pendant lesquels les producteurs, 15 éleveurs ouvrent les portes de leur ferme au grand public le temps d'un week-end. L'occasion, pour celui-ci, de découvrir les métiers, savoir-faire et pratiques agricoles et d'élevage au travers de visites guidées, de dégustations et d'animations.

Pour le maître d'ouvrage, le volet culture et histoire locales sont encore à étudier. Il précise qu'un travail en ce sens est d'ores et déjà prévu en s'appuyant sur les compétences professionnelles de fins connaisseurs du territoire, historiens, guides et d'associations ainsi que sur les résultats attendus d'une étude en cours confiée à l'école d'architecture du Port sur « *les trames, l'esprit du vécu* » de la Plaine des Cafres.

« *Avec ce projet, les touristes vont-ils rester plusieurs jours sur la Plaine des Cafres ?* ». Certains expriment des doutes quant à l'évolution des pratiques des visiteurs. Ils constatent les faibles retombées économiques par rapport à la forte fréquentation du site du volcan, notamment en nuitées d'hébergement. D'autres interrogent sur la manière de faire évoluer l'offre d'hébergement et de restauration, les activités de Bourg Murat, les capacités d'animation des Grands Kiosques, les modes de transports.

Quelques participants soulignent les difficultés de trafic et de stationnement sur la route d'accès au volcan depuis Bourg Murat pendant les périodes d'éruption volcanique.

Selon le maître d'ouvrage les études de circulation sur Bourg Murat et l'accès au volcan devraient être revues. Le carrefour entre la RN3 et le champ de foire, et les difficultés de circulation et de stationnement seront analysés avec les services compétents. Il précise qu'il travaille avec les services de l'État et la

CASUD sur les dispositions du plan Orsec Volcan relatives à la régulation de la circulation sur la route d'accès au volcan depuis Bourg Murat.

- **Le fonctionnement du parc**

Le mode de gestion du parc, non explicité dans le dossier, a suscité de nombreuses questions :

- Les conditions d'accès, les horaires d'ouverture et le prix des activités ;
- Les emplois (nombre, types de contrats, priorité d'embauche aux habitants de la Plaine des Cafres ?) ;
- L'impact financier sur le budget communal, la fiscalité ;
- Les caractéristiques (offre de restauration, éclairage, voisinage avec la cité Topazes, circulation des riverains) ;
- La gestion du parc (maintenance, gardiennage, sécurité en dehors des heures d'ouverture), la gestion des déchets.

La maintenance et la sécurité du site sont sources de questionnement notamment pour les résidents de la cité Les Topazes.

La gestion des différents espaces interpelle plusieurs personnes : comment faire respecter l'environnement, le respect de la tranquillité des usagers, le respect « *d'un temps d'usage acceptable pour qu'un plus grand nombre en profite, et pour éviter la monopolisation du site ?* ».

Un intervenant s'interroge sur la nature, la pérennité et l'entretien des matériaux constitutifs des structures qui seront réalisées, notamment eu égard au climat humide du site.

Les conditions climatiques à Bourg Murat, susceptibles de contrarier fortement la fréquentation du parc et l'activité ballon captif, sont également citées à plusieurs reprises comme éléments à prendre en compte.

Le maître d'ouvrage a précisé que :

- l'entrée du parc sera gratuite, seules les activités tyroliennes et ballon captif seront payantes ;
- le parc sera ouvert le jour 8 mois dans l'année, pas en nocturne, et les périodes d'ouverture de certaines activités dépendront des conditions météorologiques ;
- l'exploitation du parc sera réalisée en régie municipale ;
- la création et l'exploitation du parc ne généreront pas d'impact financier sur les habitants de la commune ;
- le nombre (150 en première analyse) et la nature des emplois créés seront précisés à l'issue d'une étude en cours confiée à Pôle Emploi et ceux-ci seront prioritairement réservés aux personnes et jeunes du territoire ;
- les personnes chargées du pilotage du ballon captif sont des jeunes de la Plaine des Cafres et certaines ont déjà été formées ;
- le parc sera clôturé en grillage végétalisé ;
- les choix des matériaux utilisés sur le site respecteront le milieu (bois, basalte, scories).

Lors de l'atelier Tourisme la représentante du Secrétariat Général des Hauts a rappelé que le mode de gestion du parc est une composante essentielle de la réussite attendue du projet. Le maître d'ouvrage indique que les dispositions à prendre pour l'exploitation du parc seront analysées en détail dans le cadre de la mise au point du projet à l'issue de la concertation, et les précisions seront apportées aux questions posées par le public.

### **5.3 L'environnement**

Cette thématique se retrouve dans le second et le troisième objectif du projet qui sont ceux de préserver le site dans son aspect végétal et de biodiversité dominant, et de dynamiser et valoriser les activités de loisirs.

Interpellé sur la compatibilité du projet avec le PLU du Tampon, le maître d'ouvrage a rappelé que le site du projet s'inscrivait dans une zone d'urbanisation prioritaire répondant aux Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) du PLU, et dont les objectifs étaient mentionnés dans le dossier de concertation.

Deux sujets ressortent souvent des interrogations et avis du public sur le thème de l'environnement : les nuisances occasionnées aux riverains les plus proches du site du projet « *il faut penser à la population, et notamment les riverains du projet qui devront subir des nuisances quotidiennes (pollutions visuelles, sonores, ...) et donc une dégradation de la qualité de leur cadre de vie !* » qui est une remarque entendue lors des réunions publiques, et la mise sous serres de plantes endémiques des Bas dans la zone de découverte de la végétation, qui oppose :

- les publics qui considèrent ce principe comme inadapté en s'interrogeant sur ce qui motive ce déplacement « *Que viennent faire dans cet écosystème unique l'implantation artificielle des espèces provenant d'autres espaces de notre île ?* » ou qui considèrent que les sentiers de randonnée suffisent à découvrir la biodiversité de l'île,
- et ceux qui estiment que ce projet participe à la mise en valeur et à la connaissance de la biodiversité de la Réunion.

Le site retenu pour l'installation du parc est caractérisé par des enjeux forts de biodiversité comme précisé dans le dossier de concertation : la flore est assez diversifiée avec 132 espèces végétales, dont 87 espèces indigènes (les tamariniers et les fourrés à Branle), mais aussi des espèces d'insectes, et d'oiseaux. La SEOR rappelle que la Réunion est une des rares îles tropicales au monde à héberger deux espèces de pétrels endémiques dont l'une, le Pétrel noir de Bourbon qui est un des oiseaux de mer les plus rares du monde, est en voie d'extinction. Les informations fournies par le représentant de cette association lors des débats a permis aux participants de bien saisir les enjeux de la préservation de l'habitat des oiseaux à l'occasion des opérations d'aménagement. Il ne pouvait, à cette occasion, être exclu d'évoquer l'existence d'un risque significatif de collision entre l'avifaune et les câbles.

Certains s'interrogent sur la taille des serres, sur la disponibilité locale en eau d'irrigation, sur leur chauffage éventuel.

En précisant qu'il ne s'agissait pas de construire des serres agricoles, mais des structures "vitrines" de faible dimension (12 et 15 mètres de diamètre), le maître d'ouvrage a insisté sur l'enjeu de conservation de certaines espèces susceptibles de disparaître en l'absence d'intervention humaine. L'exemple cité est celui du branle vert pour lequel n'existe actuellement aucune technique de reproduction. Il prévoit de créer des filières locales de plantes indigènes et endémiques, dont le travail de structuration (espèces, habitats, génétique) s'appuiera sur des spécialistes, tels le CIRAD et le Conservatoire botanique des Mascariens ainsi que sur les associations qui se montreraient intéressées par le projet.

Résidant en limite géographique du champ de foire, les riverains et habitants du lotissement Les Topazes ont dressé un constat alarmant de sa situation actuelle : plantations détruites, recrudescence d'espèces invasives, présence de chats et de chiens errants, utilisation intempestive du champ le week-end par des quads ou des 4x4, et s'inquiètent d'éventuelles nuisances supplémentaires qui adviendraient avant les travaux si rien n'est fait pour améliorer la situation, et après la création du parc dont les aménagements leur paraissent susceptibles d'attirer des nuisibles. Ils formulent également une demande spécifique de mur antibruit avant le début du chantier.

Le maître d'ouvrage a indiqué qu'un plan d'actions contre les espèces invasives en intervention préventive et curative est à l'étude sans attendre le début des travaux de construction du parc. Cette lutte contre l'errance animale est de la compétence de la CASUD. Pour la gestion des déchets, notamment sur les aires de pique-nique, les réflexions pourraient s'engager pour voir dans quelle mesure la CASUD pourrait obtenir l'aide d'associations et d'interventions de brigades environnementales. Le sujet reste ouvert à ce jour.

## 5.4 Autres questions périphériques :

Des avis ont élargi le champ des enjeux propres au projet à d'autres sujets concernant Bourg Murat et les Hauts. La commune du Tampon a ainsi été interpellée sur :

- L'insuffisance de présence des forces de sécurité (pompiers et forces de l'ordre) sur le secteur de la Plaine des Cafres ;
- Le danger que constitue la présence du dépôt de munitions sur l'ouest de Bourg Murat, malgré qu'il soit l'objet d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) récemment mis à jour.

## 6. RECOMMANDATIONS AU RESPONSABLE DU PROJET

Ce que dit la loi sur le principe de reddition des comptes : « Le maître d'ouvrage ou la personne publique responsable indique les mesures qu'il juge nécessaire de mettre en place pour répondre aux enseignements qu'il tire de la concertation. » (L121-16 CE) Concrètement, suite à la publication du bilan de la concertation par les garants le responsable du projet ou la personne publique responsable de l'élaboration du plan ou du programme décide du principe et des conditions de la poursuite du plan, du programme ou du projet. Il précise, le cas échéant, les principales modifications apportées au plan, programme ou projet soumis à la concertation. Il indique également les mesures qu'il juge nécessaire de mettre en place pour répondre aux enseignements qu'il tire de la concertation. Le bilan de la concertation et les enseignements tirés par le responsable du projet doivent figurer dans les dossiers de demande d'autorisation et ces documents font donc partie des dossiers d'enquête publique ou de participation publique par voie électronique.

Comme nous avons pu l'entendre lors des réunions, ateliers, ou lire sur les différents supports écrits, les avis sont partagés sur l'opportunité de ce projet.

Cependant, le sujet de « l'humain au cœur du projet » a fait converger de nombreux avis. Ceux qui se sont exprimés sur ce thème souhaitent un projet qui prenne en compte l'identité réunionnaise et la ruralité de la Plaine des Cafres. Les questions autour de l'authenticité et de la créolité sont revenues à plusieurs reprises dans les débats. Certains ont dit clairement qu'ils ne veulent pas d'un modèle importé.

Sur la suite de la concertation : des participants ont exprimé le souhait que le dialogue entre public et maître d'ouvrage soit poursuivi. Lors de la réunion de clôture, le maître d'ouvrage a annoncé que le projet continuera à se construire avec la population, en association avec les parties prenantes (SEOR, IRT, OTI, SGH) et les acteurs locaux (associations sportives et culturelles, agriculteurs et éleveurs).

Si le maître d'ouvrage décide de poursuivre son projet, nous lui faisons ci-après un certain nombre de recommandations et suggestions. Elles ne sont pas classées par priorité, ni ordre d'importance.

### 6.1 Assurer le suivi de ses engagements et compléter les réponses aux questions soulevées pendant la concertation :

Le public et les acteurs du projet ont soulevé un certain nombre de questions. Sur une partie d'entre elles, le maître d'ouvrage a commencé à apporter des réponses. Nous lui recommandons de les suivre et de les détailler, et en particulier ;

- d'étudier l'aspect humain et l'intégration du patrimoine culturel immatériel dans le projet ;
- de répondre aux interventions souhaitées par le public sur le site du projet : lutte contre les espèces invasives, interventions sur l'errance animale, ramassage des déchets, gestion des nuisances occasionnées par les sports motorisés ;

- d'envisager des synergies avec la Maison du Volcan, qui constitue un atout complémentaire dans l'offre touristique de la Plaine des Cafres (en 2019 elle a accueilli 109 135 visiteurs) ;
- d'étudier la pertinence et la faisabilité des propositions suivantes, suggérées par le public :
  - o L'organisation d'une activité équestre (apprentissage, balades, randonnées), dans, et à la périphérie du projet ;
  - o La création d'évènements du type "De ferme en ferme", évoquée lors de l'atelier tourisme.

## **6.2 Garantir le droit à l'information et à la participation du public, après la fin de la concertation :**

Le public a exprimé le souhait de voir le dialogue avec le maître d'ouvrage se poursuivre après la concertation. Dans ce but nous recommandons :

- de conserver l'accès au site internet et poursuivre le travail de réponse aux questions posées pendant la concertation ;
- de publier toutes les études et plans y afférents, au fur et à mesure de leur disponibilité ;
- d'informer de chaque nouvel évènement ;
- d'organiser des rencontres en présentiel avec les différents acteurs (professionnels du tourisme, riverains, éleveurs, associations) afin de poursuivre le dialogue bien entamé pendant la concertation.

Nous suggérons également de mettre en place un dispositif de suivi, qui pourrait associer les services de l'État.

Bien que ne faisant partie de cette concertation, le public a interpellé de nombreuses fois le maître d'ouvrage sur le projet de tyroliennes, aussi nous lui recommandons également de donner suite au bilan de la concertation de 2019 sur ce projet en répondant à l'ensemble des questions posées par le public pendant celle-ci et de publier les réponses sur le site.

---

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué à cette concertation soit en participant aux différentes rencontres ou en donnant leur avis par écrit. Nous remercions également les équipes du maître d'ouvrage et tout particulièrement Mesdames Christine RADEGONDE-DAMOFF, Anne LHEMANNE-GRONDIN, Éliane VITRY, Florence AH-CHEUNG, Christelle ROBERT, Messieurs Louis BOYER, Jean-Luc LHEMANNE, Jacques KHA ainsi que leurs équipes, pour leur accueil et leur professionnalisme.

## 7. LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Désignation des garants par la CNDP

Annexe 2 : Avis de concertation

Annexe 3 : Revue de presse (non exhaustive)

Annexe 4 : Contributions, Cahiers d'Acteurs

Annexe 5 : Questions, Avis déposés sur le site de la concertation, Registre d'observations (document joint)

**SÉANCE DU 5 MAI 2021**

---

**DÉCISION N° 2021 / 60 / PARC DU VOLCAN / 1**

---

**PROJET DE PARC DU VOLCAN AU TAMPON (97)**

**La Commission nationale du débat public,**

- vu le code de l'environnement en ses articles L. 121-1 et suivants, notamment l'article L.121-15-1,
- vu le courrier de saisine et le dossier annexé en date du 31 mars 2021 de Monsieur André THIEN-AH-KOON, Maire du TAMPON, demandant la désignation d'un garant pour le projet de parc du volcan au TAMPON, en application de l'article L. 121-17, et selon les modalités des articles L. 121-16 et L. 121-16-1,
- vu le document de positionnement de la CNDP du 4 novembre 2020 sur les principes, formes et modalités du débat public pendant le confinement Covid-19,

après en avoir délibéré,

**DÉCIDE :**

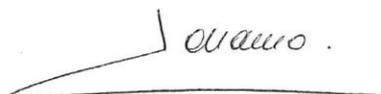
**Article 1 :**

Messieurs Philippe MASTERNAK et Bernard VITRY sont désignés garants de la concertation préalable sur le projet de parc du volcan au TAMPON.

**Article 2 :**

La présente décision sera publiée au Journal officiel de la République française.

La Présidente



Chantal JOUANNO

## Avis de concertation



AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE  
PROJET DU PARC DU VOLCAN  
À LA PLAINE DES CAFRES A BOURG-MURAT  
COMMUNE DU TAMPON

En application des articles L 121-15-1 et R. 121-19  
du code de l'environnement

### **Objet de la concertation :**

Le projet du parc du Volcan est destiné à dynamiser l'activité de loisirs sur le secteur de la Plaine des Cafres, ainsi que la création d'emplois et le développement économique de la commune du Tampon. Conformément à l'article L. 121-15-1 du code de l'environnement, les projets assujettis à une évaluation environnementale sont concernés par la concertation préalable afin d'associer le public à l'élaboration.

### **Cadre de la concertation :**

En application des articles L.121-17 et L 121-16-1 du code de l'environnement, **André THIEN-AH-KOON, Maire du Tampon, a pris l'initiative d'une concertation préalable sous l'égide d'un garant. Cette décision a été approuvée par délibération du conseil municipal le 27 mars 2021. Par décision du 5 mai 2021, la Commission Nationale du Débat Public a nommé deux garants : Monsieur Philippe MASTERNAK et Monsieur Bernard VITRY.**

La concertation se déroulera  
du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 23 juillet 2021.

### **Modalités de la concertation :**

Au moins 15 jours avant le début de la concertation préalable, des annonces légales concernant l'avis de concertation, sont diffusées dans la presse quotidienne régionale. L'avis fera aussi l'objet d'affichages sur le site du projet et dans les mairies centre, de La Plaine des Cafres, de Trois Mares, et mis en ligne sur le site internet de la mairie du Tampon.

#### **• Dossier de concertation**

##### **(article R121-20 du code de l'environnement)**

Pendant la durée de mise à disposition du public, un dossier de concertation présentant les objectifs et les caractéristiques du projet, est consultable aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville du Tampon et dans les mairies annexes :

- ✓ à la mairie du Tampon : de 8h00-12h00 et de 13h30-16h30 ;
- ✓ à la mairie annexe de la Plaine des Cafres : de 8h00-12h00 et de 13h30-16h30 ;
- ✓ à la mairie annexe de Trois Mares : de 8h00-12h00 et de 13h30-16h30

Le dossier est également téléchargeable sur le site internet de la mairie du Tampon à l'adresse suivante :

<https://www.letampon.fr>

#### **• Registre d'expression du public :**

Les observations du public pourront être consignées dans le registre de la concertation préalable qui restera en mairie annexe de La Plaine des Cafres jusqu'à sa clôture. Elles devront parvenir à la commune **durant le délai de mise à disposition du public.**

#### **• Observations du public par voie électronique**

**Durant la concertation**, le public est invité à faire ses remarques et ses suggestions **concernant le projet de parc du Volcan** dans l'espace d'expression disponible sur le site internet de la mairie du Tampon :

<https://www.letampon.fr>

Il obtiendra une réponse du maître d'ouvrage dans les meilleurs délais.

Durant la concertation, des observations concernant la concertation peuvent être adressées aux garants par courriel : [parcdovolcan.garants@gmail.com](mailto:parcdovolcan.garants@gmail.com)

**ou** par voie postale à l'attention des garants à l'adresse postale de la **mairie annexe de La Plaine des Cafres :**

**10 rue Raphaël Douyère. 23<sup>ème</sup> Km 97418 LE TAMPON**

#### **• Réunions publiques et ateliers thématiques :**

Deux réunions publiques se tiendront, en présence des garants, à la mairie annexe de la plaine des cafres le : **jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021 à 14h00 et vendredi 23 juillet 2021 à 14h00.**

Des ateliers thématiques (limités à 20 personnes) seront aussi proposés pendant la période de concertation. Les dates seront communiquées ultérieurement sur le site internet de la mairie du Tampon : <https://www.letampon.fr>

Les modalités de concertation peuvent évoluer en fonction du contexte sanitaire. Toutes les informations actualisées sont disponibles sur le site internet :

<https://www.letampon.fr>

#### **Bilan de la concertation préalable**

A l'issue de la concertation préalable, dans un délai d'un mois, les garants transmettront leur bilan au maire du Tampon qui le publiera sur le site internet de la mairie. Ce bilan comporte une synthèse des observations et propositions présentées. A compter de la publication du bilan des garants, le maire du Tampon disposera de deux mois (délai maximal) pour publier sur son site internet les mesures qu'il jugera nécessaire de mettre en place pour tenir compte des enseignements tirés de la concertation.

ZINFOS 20721 - Vendredi 2 juillet 2021

**LANCEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE DU PROJET PARC DU VOLCAN**



**Le Parc du Volcan lance sa concertation**

**Du 1er au 23 juillet 2021, le public est invité à s'exprimer sur le projet**

Porté par la mairie du Tampon depuis plusieurs années, le projet de Parc du Volcan se dévoile aujourd'hui sous la forme d'un ambitieux projet de « parc nature » structurant au cœur de la commune du Tampon : alliant mise en valeur de la biodiversité des Hauts et des Bas et dynamisation économique et touristique de la Plaine des Cafres, le projet est soumis à concertation auprès du public. Celui-ci est invité à découvrir le contenu du projet du Parc et à s'exprimer à compter de ce jeudi 1er juillet 2021.

**Un parc de loisirs dédié au végétal et à la biodiversité :**

D'une surface de 15 ha environ, situé sur l'axe écologique et naturel unissant le Piton de la Fournaise et le Piton des Neiges, le Parc du Volcan se structure autour de trois zones définissant des séquences ayant en commun le végétal et la biodiversité. Une première zone dite de découverte des plantes indigènes des Hauts et des Bas, incluant des serres et des itinéraires d'interprétations au sein des espaces végétalisés ; une zone ludique familiale comprenant des aires de repos, de contemplation, de pique-nique conviviales ; une zone à sensation rassemblant des activités de plein-air : tyroliennes, montgolfière en captif, vélo cross, pump track, toboggan, agrès sportif, jeux monumentaux en forme de volcan...

**Des enjeux économiques et touristiques majeurs :**

En prenant place au cœur des Hauts de La Réunion, le Parc du Volcan entend favoriser le développement touristique et économique du territoire, de part :

- La création d'emplois locaux
- La dynamisation et la valorisation d'activités de loisirs venant combler un manque d'infrastructure et d'équipement
- La protection des espaces agricole et remarquables
- La structuration économique des Hauts du Tampon.

### **L'avis du public au cœur de la démarche :**

Encadré par la Commission Nationale de Débat Public (CNDP), la concertation qui débute ce 1er juillet 2021 a pour but de permettre au public:

- d'accéder librement aux informations concernant le projet de Parc du Volcan
- d'apporter des suggestions au porteur de projet
- d'être ensuite informé de la manière dont il a été tenu compte de ses propositions

### **Une concertation publique, comment ça marche ?**

Le dossier de concertation est mis à disposition du public pendant une durée de trois semaines à l'hôtel de ville du Tampon, à la mairie annexe de La Plaine des Cafres, et à la mairie annexe de Trois Mares (aux heures habituelles d'ouverture au public), ainsi que sur le site de la mairie du Tampon : [www.letampon.fr](http://www.letampon.fr) - onglet "Parc du Volcan"

Le public est invité à s'exprimer sur le dossier et à consigner ses commentaires. Plusieurs réunions de quartier sont également prévues en parallèle.

La procédure est encadrée par deux garants chargés de veiller à la qualité, à la sincérité et à l'intelligibilité des informations diffusées au public ainsi qu'au bon déroulement de la concertation. Ils sont tenus à une obligation de neutralité.

A l'issue de la concertation, les garants rédigeront un bilan portant sur le déroulement de la concertation en précisant les arguments exprimés et les réponses du maître d'ouvrage aux questions posées tant en réunion publique, qu'en voie dématérialisée.

### **Infos pratiques :**

Le téléchargement des documents suivants sont disponibles ici : [www.letampon.fr](http://www.letampon.fr)

- Dossier de concertation
- Dépliant synthétique du projet
- Bilan de la concertation préalable des tyroliennes
- Étude acoustique des tyroliennes

### Voici les prochaines dates des réunions publiques :

- Samedi 10 juillet 2021 à 14h - Mairie annexe de la Plaine des Cafres
- Vendredi 23 juillet 2021 à 14h - Mairie annexe de la Plaine des Cafres

# Se concerter sur le Parc du Volcan

**TOURISME.** D'un coût estimé à 12 millions d'euros et d'une surface de 15 hectares à la Plaine-des-Cafres, le Parc du Volcan est qualifié de "parc nature" pour la mairie du Tampon. Un parc mêlant balades, activités à sensation et une zone de détente familiale. Jusqu'au 23 juillet, le public est amené à se concerter sur le projet.

**D**ébut mal, le journal officiel a publié la décision de la Commission nationale du débat public (CNDP) désignant Philippe Masternak et Bernard Vitry garants de la concertation préalable du projet de Parc du Volcan à La Plaine-des-Cafres. Si les mauvaises langues estimaient que le projet du Parc du Volcan, souhaité depuis des années par André Thien Ah Koon, faisait partie de ces programmes sans réel avenir, ils peuvent revoir leur copie. Entre la décision actée lors de l'accord cadre entre la région et la ville du Tampon en octobre 2020 pour le financement, notamment des aides européennes, et cette concertation publique qui ouvre l'ouverture des procédures administratives, le Parc du Volcan se concrétise.

Saisie par le maire, la CNDP est une autorité administrative indépendante dont le rôle est d'informer les citoyens, leur donner la parole et la faire entendre. Les deux garants vont donc recueillir l'ensemble des avis des parties prenantes et du grand public sur ce projet. Initialement, le projet de Parc du Volcan se présentait en deux phases composées des travaux (sans terrassement important) prévus pour fin 2023, puis des aménagements ultérieurs plus complexes, tels qu'un hippodrome, qui étaient prévus à l'horizon 2025. Le projet soumis à la présente concertation a été repensé et revu à la baisse en raison d'oppositions de divers acteurs au projet d'hippodrome. D'une surface de 15 ha, le coût du projet modifié est estimé à environ 11,6 millions d'euros.



En périphérie du parc, plusieurs aménagements pour fluidifier la circulation est prévue comme un carrefour à sens giratoire sur la route nationale RN6 pour l'accès au Champ de foire, plusieurs parkings dont un de 956 places dont 21 places PMR et 9 places dédiées au bus (illustrations/mairie du Tampon).

Il est composé de trois zones : la zone «de découverte de la végétation des Hauts», la «zone ludique familiale» et la zone «sensationnelle». Le thème du végétal et de la biodiversité structure l'ensemble des principes d'équipements du parc.

#### LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

D'ailleurs ce n'est pas par hasard si une concertation publique préalable est orga-

nisée : le code de l'environnement prévoit la possibilité d'organiser une concertation préalable pour les projets, plans et programmes soumis à évaluation environnementale. Le futur Parc du Volcan est situé à la sortie de Bourg Murat, juste avant la retenue collinaire des Herbes Blanches, sur le site régulièrement utilisé pour des événements comme la fête du cheval. Le projet se situe dans l'aire d'adhésion du

Parc national de La Réunion et dans le Bien inscrit à l'UNESCO. Il est situé en partie en continuité écologique, mais aussi en zone agricole et en espace urbanisé à densifier.

Sur le plan environnemental, le site retenu pour l'installation du parc est caractérisé par des enjeux forts de biodiversité : non seulement la flore est assez diversifiée avec 132 espèces végétales, dont 87 espèces indigènes (les tamarnais

et les fourrés à Branle), mais aussi des espèces d'insectes, d'oiseau protégés sur le site (Tariet de La Réunion, oiseau la vierge, oiseau-lunettes grs...).

Ainsi jusqu'au 23 juillet, le public est autorisé à prendre connaissance de ce projet et peut donner son avis de différentes manières. Le dossier de concertation est mis à disposition pendant trois semaines à l'hôtel de ville du Tampon, à la mairie

annexe de La Plaine-des-Cafres, et à la mairie annexe de Trois-Mares (aux heures habituelles d'ouverture au public), ainsi que sur le site de la mairie du Tampon. Plusieurs réunions de quartier sont également prévues en parallèle : samedi 10 et vendredi 23 juillet à 14h à la mairie annexe de La Plaine-des-Cafres.

VÉRONIQUE TOURNIER  
vtournier@tj.fr



Cette zone à sensations intègre des usages sportifs et sensationnels tels qu'un parcours vélo cross, un pumptrack de 400 m (parcours ou boucle fermée constituée de bosses consécutives et de virages relevés) permet aux cyclistes de tous niveaux de s'entraîner.



Des estanques aménagées de 12 toboggans à l'ouest du parc permettant aux enfants de dévaler les 15 mètres de dénivellé. Des talus en sol souple avec prises d'escalades et cortages permettent de remonter. Des balançoires géantes sont également proposées.



**LE PROJET**

L'idée de base pour la ville du Tampon est de proposer une offre touristique supplémentaire sur son territoire, notamment en captant les véhicules (une moyenne de 30 000 par semaine) qui montent au piton de La Fournaise. Le Parc du Volcan est conçu autour de la thématique centrée sur le végétal et la biodiversité. Les aménagements s'organisent autour d'activités de loisirs réparties sur trois zones. Une zone de découverte de la végétation des Hauts, incluant des sentes géodésiques, un labyrinthe végétal et des cheminements au sein des espaces végétalisés, notamment un belvédère implanté sur les points hauts du parc. Une zone ludique familiale, d'aires de détente, repos et pique-niques avec des barbecues collectifs abrités. Puis une zone à sensations avec tyroliennes, vélo cross, pump track, agrès sportif, etc., ainsi qu'un ballon captif, un labyrinthe végétal et des toboggans. Un cheminement PMR est aussi prévu.

**FINANCEMENT**

Le projet du Parc du volcan s'élève à près de 12 millions d'euros. Le projet modifié c'est-à-dire hors hippodrome et hors tyrolienne, est éligible, pour l'axe prioritaire, au titre des fonds Feder gérés par la Région. Lors de la visite de l'ancien président de Région, Didier Robert, il avait été acté l'aide de la Région et de l'Europe pour la première tranche du parc du volcan, une aide écrite et signée dans l'accord cadre entre la commune du Tampon et la collectivité régionale. Le programme opérationnel FEDER Réunion Conseil Régional 2014-2020 (POE) prévoit d'ailleurs un montant plafonné des dépenses éligibles à hauteur de 4 millions d'euros, soit 2,8 millions d'euros. La Région a donc scindé l'aménagement prioritaire en deux volets, soit deux dossiers dans la limite de 5 millions d'euros. La mairie a déjà présenté cette demande de financement à la région en mai.

Les nombreux cheminements du parc sont accompagnés par des alignements d'arbres et arbustes aux essences variées. Un labyrinthe végétal est également aménagé.

**150**  
C'est le nombre d'emplois créés que l'expertise du Pôle emploi estime dans les phases de préparation, de chantier et d'exploitation du parc.

Dans la zone détente familiale, des aires de repos, de pique-nique équipées de 31 parasols, de tables et de quatre barbecues collectifs abrités à l'architecture spécifique.



**10 TYROLIENNES**

Après une concertation préalable qui s'est tenue en juin-juillet 2019, une autorisation préfectorale et une étude d'impact environnementale et acoustique, le projet de tyrolienne qui part du piton Dugain, situé à deux pas du Parc du Volcan semble avoir tous les feux verts pour se réaliser. Deux types de longueur de tyroliennes sont retenues lors de l'étude d'impact réalisée par le bureau Biotopie : 4 grandes tyroliennes d'une longueur de 800 mètres et 6 «petites» de 525 mètres. Au total, 10 tyroliennes qui peuvent être utilisées simultanément, le point de départ (une seule plate forme en bois avec aire de pique-nique et aire de détente pour les participants) est le piton Dugain, l'arrivée est située en contrebas sur le lieu dit «le champ de foires». Deux plateformes d'arrivée, la première réceptionnant les 6 câbles de 525m, d'une superficie totale de 875m2 et la seconde, réceptionnant les 4 câbles de 800m, d'une superficie de 410m2.

**CALENDRIER DES TRAVAUX**

Du 1er au 23 juillet : concertation publique.  
23 août : fin de la concertation  
Fin septembre : demande d'autorisation environnementale de concertation  
Juin 2022 : enquête publique  
Fin 2022 : lancement des travaux pour une année.



Un belvédère sera également implanté sur l'un des points hauts du parc afin d'en avoir une vision panoramique. De ce point, le visiteur pourra contempler le ballon captif ou les tyroliennes descendant du piton Dugain.

Reportage Antenne Réunion du 10 juillet 2020

Le Parc du Volcan deviendra-t-il le Puy du Fou de La Réunion ?

LINFO.RE – créé le 10.07.2021 à 20h57 – mis à jour le 10.07.2021 à 20h58- Alicia-Sambassouredy

Du 1er au 23 juillet 2021, le public est invité à s'exprimer sur le projet Parc du Volcan. Un projet porté par la mairie du Tampon qui dévoile aujourd'hui son projet ambitieux de "parc nature" au cœur de la commune.

Pour mettre en valeur la biodiversité des Hauts et des Bas de la Plaine des Cafres, la mairie du Tampon a lancé une concertation publique ce samedi 10 juillet.

### Un parc dédié à la flore réunionnaise

Le projet prévoit l'aménagement d'une surface de près de 15 hectares. Le Parc du Volcan s'articule autour de trois zones naturelles. Une première zone de découverte des plantes indigènes des Hauts et des Bas avec des serres et des itinéraires au sein des espaces végétalisés. Une deuxième zone, ludique et familiale incluant des aires de repos et de pique-nique. Une troisième zone, dédiée aux activités sensationnelles : tyroliennes, montgolfière, vélo cross, toboggan, etc.

### Un projet avec des enjeux économique majeurs

En prenant place au cœur des Hauts de La Réunion, le Parc du Volcan entend favoriser le développement touristique et économique du territoire dans plusieurs domaines :

- La création d'emplois locaux
- La dynamisation et la valorisation d'activités de loisirs venant combler un manque d'infrastructure et d'équipement
- La protection des espaces agricole et remarquables
- La structuration économique des Hauts du Tampon.

### L'avis du public au cœur de la démarche

Les premiers riverains ont donné leurs avis sur le projet et les avis sont partagés. D'un côté, il y a ceux qui s'inquiète de la préservation de la biodiversité comme le témoigne une Tamponnaise : " Pourquoi déterrer les plantes endémiques des Bas pour les mettre dans les serres dans les Hauts et avec le parking on va bétonner tout un espace"

De l'autre côté, il y a ceux qui pensent aux éleveurs : " C'est le territoire des éleveurs, des agriculteurs et des habitants, je suis pour un projet mais pas pour le parc", nous explique un participant au débat.

La population a un mois pour donner son avis afin d'apporter des modifications au projet. D'ici septembre, la mairie du Tampon souhaite déposer une demande d'autorisation pour débiter les travaux début 2022.

## Le Tampon : le projet du Parc du Volcan ne fait pas l'unanimité



**La concertation publique autour du projet du Parc du Volcan à la Plaine-des-Cafres, dans les Hauts du Tampon, a débuté le 1er juillet dernier. Ce samedi, une réunion publique s'est tenue. Les Réunionnais ont ainsi pu exprimer leur point de vue, et tous ne sont pas favorables au projet.**  
LH avec Thierry Chapuis • Publié le 10 juillet 2021 à 19h21

Un parc de loisirs ainsi que des zones de découverte des plantes indigènes. [Le projet du Parc du Volcan](#) au Tampon fait l'objet d'une concertation publique. Ainsi, depuis le 1er et jusqu'au 23 juillet, les Réunionnais sont appelés à s'exprimer et à donner leur avis sur le projet.

Si l'objectif est de favoriser le développement touristique économique des Hauts, le projet ne fait pas l'unanimité. Une réunion publique s'est tenue ce samedi 10 juillet à la mairie annexe de la Plaine-des-Cafres.

### **15 hectares à la Plaine-des-Cafres**

Le parc sera découpé en trois zones sur 15 hectares : une zone de découverte de la végétation des Hauts, une zone ludique familiale et une zone à sensations. La première doit permettre de mettre en avant les espèces endémiques et indigènes réunionnaises.

La seconde sera composée d'aires de détente, de repos et de pique-nique. Enfin, la zone à sensations intégrera des usages sportifs et sensationnels tels qu'un parcours vélo cross, un pumtrack, des agrès sportifs, des tyroliennes, des aires de jeux, ainsi qu'un ballon captif. Une aire de jeux « monumentale » en forme de volcan doit être réalisée à proximité.

### **Les opposants ont fait le déplacement**

Lors de la réunion publique de ce samedi 10 juillet, les opposants au projet ont pris la parole pour exprimer leurs interrogations et doutes. Ils craignent notamment que l'authenticité de cette région des Hauts ne puisse être préservée.

Reportage de Réunion la 1ère.

### **Les travaux pourraient commencer fin 2022**

Les remarques formulées pourraient orienter le projet, mais pas l'arrêter. Trois réunions publiques et trois ateliers avec des professionnels se tiendront. Le bilan de cette concertation sera rendu le 23 août prochain.

Après concertation publique, bilan, demande d'autorisation environnementale de concertation et enquête publique, les travaux pourraient commencer fin 2022. Le coût du projet est estimé à près de 11,6 millions d'euros pour les travaux d'aménagement prioritaires

LIFO.RE 100721

### **Le Parc du Volcan deviendra-t-il le Puy du Fou de La Réunion ?**

LINFO.RE – créé le 10.07.2021 à 20h57 – mis à jour le 10.07.2021 à 20h58 - Alicia-Sambassouedy  
Du 1er au 23 juillet 2021, le public est invité à s'exprimer sur le projet Parc du Volcan. Un projet porté par la mairie du Tampon qui dévoile aujourd'hui son projet ambitieux de "parc nature" au cœur de la commune.

Pour mettre en valeur la biodiversité des Hauts et des Bas de la Plaine des Cafres, la mairie du Tampon a lancé une concertation publique ce samedi 10 juillet.

#### **Un parc dédié à la flore réunionnaise**

Le projet prévoit l'aménagement d'une surface de près de 15 hectares. Le Parc du Volcan s'articule autour de trois zones naturelles. Une première zone de découverte des plantes indigènes des Hauts et des Bas avec des serres et des itinéraires au sein des espaces végétalisés. Une deuxième zone, ludique et familiale incluant des aires de repos et de pique-nique. Une troisième zone, dédiée aux activités sensationnelles : tyroliennes, montgolfière, vélo cross, toboggan, etc.

#### **Un projet avec des enjeux économique majeurs**

En prenant place au cœur des Hauts de La Réunion, le Parc du Volcan entend favoriser le développement touristique et économique du territoire dans plusieurs domaines :

- La création d'emplois locaux
- La dynamisation et la valorisation d'activités de loisirs venant combler un manque d'infrastructure et d'équipement
- La protection des espaces agricole et remarquables
- La structuration économique des Hauts du Tampon.

#### **L'avis du public au cœur de la démarche**

Les premiers riverains ont donné leurs avis sur le projet et les avis sont partagés. D'un côté, il y a ceux qui s'inquiète de la préservation de la biodiversité comme le témoigne une Tamponnaise : "*Pourquoi déterrer les plantes endémiques des Bas pour les mettre dans les serres dans les Hauts et avec le parking on va bétonner tout un espace*"

De l'autre côté, il y a ceux qui pensent aux éleveurs : "*C'est le territoire des éleveurs, des agriculteurs et des habitants, je suis pour un projet mais pas pour le parc*", nous explique un participant au débat.

La population a un mois pour donner son avis afin d'apporter des modifications au projet. D'ici septembre, la mairie du Tampon souhaite déposer une demande d'autorisation pour débiter les travaux début 2022.

PROJETS DE LA PLAINES-DES-CAFRES, S. 11. ICI peut pas transmettre les documents demandés par l'inspection du travail.  
Sébastien SAMINADIN

## Personnes dans une fête

**300 personnes se sont au Tampon. Une vingtaine mobilisés sur place toute n'importe où à l'ordre public règles sanitaires.**

lonel Mantel « On a cherché la dissuasion et on l'a obtenue », se félicite-t-il.

Alors que chaque véhicule qui a quitté la soirée a été contrôlé par les gendarmes, aucun des conducteurs n'était en état d'alcoolémie.

Plusieurs patrouilles étaient mobilisées jusqu'à 7 heures hier matin et étaient accompagnées par les pompiers qui n'ont pas eu besoin d'intervenir.

« La soirée s'est bien déroulée, dans un endroit reculé, il n'y a donc pas eu de tapage nocturne », assure le lieutenant-colonel.

Toujours est-il que l'organisateur de la soirée est recherché par les enquêteurs, puisque le respect des règles sanitaires dans un hangar réunissant 300 personnes peut tout de même être remis en question.

S.S

# Le public peut donner son avis

**La concertation sur le projet de Parc du volcan a démarré le 1<sup>er</sup> juillet avec des ateliers thématiques et des réunions publiques dont la dernière aura lieu le 23 juillet à la mairie annexe de la Plaine-des-Cafres. Parmi les participants certains se montrent très critiques comme les habitants de la cité des Topazes, mais aussi le Cnac.**

Le projet de Parc du volcan avance à petit pas, mais un coup d'accélérateur a été donné car l'aide importante des fonds européens (Féder) pour ce projet de quelque 11,6 M€ est conditionnée à la réalisation des travaux d'aménagement avant le 31 décembre 2023. Lancé il y a 24 ans, le projet a été depuis considérablement revu à la baisse.

Exit le Puy du Fou et l'hippodrome, le parc prévu sur désormais 15 ha, en respectant le terrain naturel, est aujourd'hui axé sur le thème du végétal avec des parcours permettant de circuler dans une zone de détente et de pique-nique, une zone de

découverte de la végétation avec des plantations d'espèces endémiques, et une passerelle permettant d'accéder à des points de vue. Une troisième zone plus sportive et ludique comprendra parcours de vélo cross, agrès, aires de jeux, labyrinthe végétal, ballon captif et tyrolienne.

La concertation étant ouverte depuis le 1<sup>er</sup> juillet, le projet a été présenté lors de réunions publiques à la mairie annexe de la Plaine-des-Cafres. Malgré une jauge réduite imposée par la situation sanitaire, le public a répondu présent, notamment les habitants de la cité des Topazes.

Dès la première réunion, le

1<sup>er</sup> juillet, de nombreuses questions ont été posées comme en témoigne l'enregistrement audio mis en ligne sur le site de la mairie du Tampon.

### Des inquiétudes s'expriment

Certains critiquent les deux serres (dont une présentant la flore endémique des bas) prévues sur le site. Des inquiétudes s'expriment sur le bruit qui sera généré notamment par la tyrolienne (qui a fait l'objet d'une concertation en 2019), mais aussi sur les nuisances d'un flux de voitures important - on estime que le parc pourrait attirer quelque 30 000 à 40 000 visiteurs par an - et de la pollution générée dans ce lieu considéré, comme l'a rappelé une riveraine, comme le moins pollué de La Réunion. Des mesures seront certes prises pour atténuer les impacts négatifs, et plus de 900 places de parkings sont prévues près des trois accès au parc, mais est-ce suffisant pour convaincre ceux qui préfèrent la tranquillité des espaces naturels?

Présent lors de la première réunion, Antoine Fontaine (du collectif pour le maintien des activités au cœur du parc - Cnac) fait partie de ceux qui sont « attachés à la préservation de l'environnement » et il estime que « ce projet touristique va



La dernière version du projet du Parc du volcan est beaucoup plus axée sur la végétation.

défigurer la Plaine-des-Cafres ». Selon lui il serait plus utile de consolider les activités touristiques existantes. Il s'interroge également sur le coût de fonctionnement du Parc du volcan et estime que les emplois créés seront pour la plupart « des emplois saisonniers et précaires ».

Samedi, il s'est de nouveau rendu à la réunion de concertation, mais avoue sa déception car n'ayant, dit-il, eu que « des réponses très floues. À ce jour et malgré ma

participation à trois réunions je ne sais toujours pas le coût de fonctionnement de la structure qui sera supporté par les seuls contribuables tamponnais ». Il a également soulevé la question de l'accès routier, et « la réponse donnée par la mairie évoque la liaison Saint-Pierre/Saint-Benoît plus connue sous le nom de route des géraniums », affirme-t-il.

Toujours est-il que la concertation doit en principe permettre de faire évoluer le projet en fonction

de ce que souhaite le public. Une enquête publique aura lieu fin juin 2022 et, si la décision préfectorale attendue vers octobre 2022 est favorable, les travaux débuteront fin 2022. Pour l'heure la concertation se poursuit jusqu'au 23 juillet, date à laquelle une dernière réunion se tiendra à 14 heures à la mairie de la Plaine-des-Cafres.

Pascal ENTZ

Le projet peut être consulté en mairie et sur le site de la mairie du Tampon où le public peut donner son avis.



La prochaine et dernière réunion de concertation est prévue le 23 juillet à la mairie annexe de la Plaine-des-Cafres.



**La ville du Tampon lance une concertation publique jusqu'au 23 juillet 2021 pour son projet du parc du Volcan. Celle-ci s'articule autour de la découverte de la végétation des Hauts et des activités de loisirs. Le parc devrait être composé de trois espaces : la zone de découverte de la végétation, la zone ludique et familiale et enfin celle à sensations. Certains s'opposent cependant à ce parc et redoutent un déboisement trop important. Le QG Zazalé s'est réuni ce lundi 12 juillet avec un représentant de la mairie chargé de recueillir les doléances des participant.es. Les discussions sont donc en cours entre les opposants et la commune. (Photos : modélisation Baseland)**

Le projet du parc du Volcan est estimé à environ 16 millions d'euros. Les aménagements prévus sur environ 15 hectares sont organisés autour de trois zones. La première qui permettra de découvrir les plantes indigènes grâce à des serres et des parcours végétalisés. La deuxième ludique et familiale composée d'aires de repos et de pique-nique. Et pour finir une zone à sensations avec des activités en plein-air : tyroliennes, vélocross, pumptrack (un parcours en boucle fermée composée de bosses et virages pour la pratique du VTT ou BMX, ndr)

#### **- La peur du déboisement**

Sur le dépliant de la commune, les parcours mettent en avant les espèces endémiques et indigènes de la zone "de manière à garantir la parfaite adaptation des essences plantées dans les milieux en place et de limiter les contraintes d'entretien sur le futur parc".

Mais sur les réseaux sociaux, certains confient leur crainte à l'idée de voir le parc dénaturé. Dans une ancienne [pétition adressée au préfet de La Réunion Jacques Billant](#), remise au goût du jour mais qui s'appuie sur l'ancienne version du projet, les "Calfriplains de Cœur" pointent du doigt des travaux de déboisement qui "entraînent la disparition de la flore comme les amarins des hauts, branles, fanjans et autres plantes endémiques de l'île et de la faune locale telles que les tangués, tek-teks, tuit-tuits, papangues, cailles, lièvres sauvages..."

Aujourd'hui encore actifs sur les réseaux, ces habitants veulent opter pour une "meilleure utilisation des équipements existants" plutôt que choisir la création d'un tout nouveau parc.

### **- Préserver la culture réunionnaise -**

De son côté, le QG Zazalé s'est réuni ce lundi 12 juillet et a fait part de ses remarques à un représentant de la mairie. Les personnes présentes ont remis en cause la concertation "trop courte et non proportionnée" à la taille et aux enjeux du projet du parc du Volcan. "Il y a une profonde modification du site, les aménagements ne sont pas adaptés à la zone et au contexte climatique" nous indique le QG Zazalé.

Le collectif estime que le projet n'a pas été assez étudié. "Il y a eu très peu d'analyses sur les besoins et coûts énergétiques de ce parc dont la forme de tourisme n'est ni adaptée au contexte local ni au contexte climatique. C'est le cas des serres et des stationnements surdimensionnés et qui représentent une surface très importante d'imperméabilisation sans recherche d'aménagement alternatif" précise le collectif. Le QG Zazalé appelle à "préserver la culture réunionnaise en ne massacrant pas ce lieu".

La mairie, en se déplaçant pour recevoir les doléances des participants, prouve que le dialogue est en marche entre habitants et commune, dans le cadre de cette grande concertation toujours en cours.

### **- "Création d'emplois locaux" –**

Dans un précédent communiqué, la ville du Tampon présentait son parc du Volcan comme "favorisant le développement touristique et économique du territoire". Pour cela, la municipalité compte sur la création d'emplois locaux, "la dynamisation et la valorisation d'activités de loisirs venant combler un manque d'infrastructure et d'équipement, la protection des espaces agricole et remarquables et la structuration économique des Hauts du Tampon" précise la commune.

### **[Lire aussi : le Parc du Volcan lance une concertation publique](#)**

Sollicitée, la mairie du Tampon ne nous a pas encore donné d'éléments complémentaires sur le suivi de la consultation et les réactions adéquates en cas d'opposition au projet. Une consolidation des dernières données est cependant en cours et devrait l'objet de futurs éclaircissements sur l'avance du projet.

En attendant le lancement des travaux fin 2022, plusieurs dates sont à retrouver sur le calendrier de la ville du Tampon à savoir le 23 août 2021 pour le bilan de la concertation publique. Fin septembre la municipalité effectuera une demande d'autorisation environnementale de concertation puis une enquête publique sera ouverte en juin 2022.

ZINFOS 130721 - Société

**Concertation publique : Le projet du Parc du Volcan divise**

Jusqu'au 23 juillet, le public est invité à donner son avis sur le projet d'André Thien Ah Koon de créer un parc de loisirs dans le village créole de Bourg Murat. "Opportunité économique" d'un côté, "préservation de la biodiversité" et "tourisme authentique" de l'autre se font face.

Par [Prisca Bigot](#) - Publié le Mardi 13 Juillet 2021 à 10:27



Le projet présenté actuellement a été revu à la baisse. [Le Parc du Volcan nouvelle mouture](#) s'étendra sur une surface de 15 hectares pour un montant estimé à 11,6 millions d'euros. En raison "*d'oppositions de divers acteurs*", l'hippodrome a disparu du projet, indique le dossier de concertation.

La zone "de découverte de la végétation des Hauts", la "zone ludique familiale" et la zone "sensationnelle" seront donc créées sur le thème du végétal et de la biodiversité à Bourg Murat. 30 000 à 40 000 visiteurs par an sont attendus par la commune du Tampon. Pour divertir les visiteurs, des aires de détente et de pique-nique, 10 tyroliennes, du vélo cross, du pump track (parcours de vélo), un ballon captif, un labyrinthe végétal ou encore des toboggans...

"*Une opportunité économique pour la Plaine des Cafres et la commune*", assure Jean-Michel qui habite depuis 50 ans à 300m du Champ de Foire. Ce fonctionnaire du ministère de l'Agriculture souscrit totalement aux arguments du maître d'ouvrage et plus particulièrement à celui de l'emploi des jeunes. Il est rejoint par Eddy, 40 ans, habitant également de Bourg Murat, qui estime l'impact du projet "*faible sur la nature*", mais fort sur le quartier. Cuisinier dans un hôtel-restaurant à la Plaine des Palmistes, il ne voit pas d'inconvénients à casser des œufs pour garantir la tenue de l'omelette, compare-t-il.

**Les "irréductibles" de la Cité des Topazes**

Installés au cœur du projet du Parc du Volcan, des habitants de la Cité des Topazes ne comptent pas se laisser broyer. Cette concertation publique est une nouvelle occasion pour eux de faire entendre leur voix. 12 familles résident à l'année dans ce lotissement de 34 maisons. Loin d'être "*contre un projet d'aménagement du Champ de foire*", des résidents s'élèvent cependant contre un "*projet illogique*" et

s'opposent en particulier à l'attraction phare du Parc : les 10 câbles de tyrolienne de 800m et 525m partant du Piton Dugain pour atterrir à l'arrière de la Cité.

Réunis au sein du collectif "Cafrilainois de cœur", les habitants des Topazes restent mobilisés depuis [le lancement d'une pétition](#). Malgré une réunion publique organisée jeudi dernier, les questionnements et les inquiétudes perdurent face à ce projet qui "veut nous faire fuir". "Sur les 55 hectares prévus à la base, il n'en reste plus de 15 qui vont être exploités. Que vont-ils faire du reste", interrogent-ils.

Beaucoup ont investi depuis une vingtaine d'années pour s'offrir un coin de tranquillité et de verdure à l'image de Sylvie et Jean-Pierre. "Certains propriétaires ont déjà vendu à cause du projet", assure le couple qui craint pour son intimité puisque le câble 10 passera au-dessus de leur jardin. Au delà de la vue, ce sont les cris, le bruit des déplacements à toute vitesse ou encore celui du vent dans les câbles qui inquiètent.

### **Pour un "tourisme authentique"**

Dans leur combat, ces "irréductibles" sont rejoints par Antoine Fontaine, leader de la C.mac (Collectif pour le maintien des activités au cœur de la Réunion), qui se pose également en tant que "simple citoyen". "Ce projet de parc d'attraction est une aberration écologique dans le fait d'artificialiser un peu plus la nature. C'est aussi une aberration financière par son coût à supporter sur les finances publiques. On voit bien que le projet a été mal ficelé, rédigé vite fait pour s'accaparer les financements européens", pointe-t-il. Le leader du C.mac livre en revanche des pistes de "tourisme authentique, qui consolide et coordonne l'existant en développant l'histoire et la culture des hauts, ces zones rurales à valoriser".

La remise du bilan des garants de la concertation publique est attendue pour le 23 août prochain. La demande d'autorisation environnementale devra être déposée fin septembre. Outre la tranquillité des habitants de la Cité des Topazes notamment, il sera ici question de la protection de la faune et la flore existantes sur le site. Le maître d'œuvre, qui prévoit "des mesures de protection ou d'évitement", y a déjà comptabilisé 87 espèces indigènes de végétaux et la présence d'oiseaux protégés comme le Tek Tek, le Zoizo la vierge mais aussi un couple de papangue.

# \*IMAZPRESS

## l'image au service de l'info

[Le parc du Volcan, "un projet de tourisme vert" assure la mairie du Tampon](#)

Publié il y a 1 heures / Actualisé il y a 1 heures le 15/07/2021



Alors que la concertation sur le Parc du Volcan, projet porté par la mairie du Tampon, est en cours jusqu'au 23 juillet 2021, la commune fait le point. La première réunion publique organisée sur le sujet a rassemblé une cinquantaine de personnes. Tous les enjeux du projet ont pu être présentés. Nous publions ci-dessous les explications de la mairie du Tampon, répondant aux questions d'Imaz Press. (Photo d'illustration rb/www.ipreunion.com)

### • Comment s'est passée la première réunion publique ?

Lors de la première réunion publique organisée le jeudi 1er juillet, 50 personnes étaient présentes. Les enregistrements de chaque séance sont disponibles sur le site de la ville, prévient la mairie du Tampon. L'objectif de cette séance, présenter le contenu du projet : enjeux socio-économiques, rétroplanning, enjeux liés à la biodiversité, les différents aspects techniques du projet (aménagement, parkings...), présentation du rôle des garants... Différents ateliers ont été prévus avec les riverains du site, et le thème de l'environnement a été abordé avec les différents cabinets et associations œuvrant dans le domaine de la flore et de la faune. Un dernier atelier est prévu avec l'ensemble des acteurs intervenants dans le tourisme comme les hôteliers ou encore les restaurateurs.

### • Quel "déboisement" prévu ?

Afin d'éviter et de réduire les impacts du projet sur l'environnement des mesures environnementales ont été intégrées dès la conception du projet. Étant précisé que les travaux ne nécessitent que peu de terrassements, les cheminements se fondent sur la topographie épousant le terrain naturel. Les arbres

et arbustes existants seront conservés. Dans le cadre des travaux d'aménagement, les matériaux extraits seront en majorité réutilisés sur le site.

**• Y a-t-il un risque d'impact sur les espèces endémiques ?**

Une stratégie végétale est déployée dans le respect des espèces indigènes et endémiques du lieu. Le site du Champ de foire présente des espaces naturels bien préservés. Une lutte importante contre les espèces invasives est nécessaire. 980 arbres, 18.000 arbustes et plantes seront plantés : cela représente 20.000 m<sup>2</sup>. Différentes ambiances paysagères seront créées en fonction des zones (zone de découverte, zone à sensation, zone de pique-nique).

S'agissant de la faune, les différentes études menées ont mis en exergue les corridors employés par les espèces. La faune représente un enjeu fort de conservation, leur habitat naturel est donc préservé dans le cadre de ce projet, assure la mairie.

**• 10.000 places de parking, aire de pique-nique payante, hippodrome... ces projets sont-ils au programme ? Comment la ville du Tampon compte gérer le flux des véhicules ?**

La pétition partagée par les Calfrapinois de cœur a été lancée en 2019 et les éléments présentés dans cette pétition ne sont plus ceux présentés actuellement. Aujourd'hui, le projet du Parc du Volcan a été modifié, celui-ci prévoit sur un périmètre de 15 hectares la création de 956 places de parking, 21 places PMR et 9 places de bus, au total, 3 zones de parking sont prévues.

L'accès au parc est gratuit tout comme les aires de pique-nique, seules les activités à sensation comme les tyroliennes et le ballon captif seront payantes. Le projet est soumis à étude d'impact qui doit intégrer les mesures ERC (Eviter, Réduire Compenser), mais également un plan de circulation et de limitation de vitesse est prévu dans le cadre de la stratégie de réduction des dégradations de la qualité de l'air due au gaz d'échappement et aux poussières (arrosage, bâchage,...).

**• La communauté a-t-elle prévu un plan ou un dispositif pour éviter la pollution sonore ?**

S'agissant des tyroliennes, une étude menée sur les impacts sonores a mis en exergue l'absence de pollution sonore. Les résultats de cette étude seront disponibles sur le site de la ville.

**• Pourquoi ne pas développer des activités autour du tourisme vert, autour du parc déjà existant ?**

Le parc est prioritairement orienté sur un projet de tourisme vert avec la mise en valeur de la biodiversité (exemple : plantations, aires de pique nique....) et un objectif d'enjeux d'attractivité et de développement des Hauts.

**• La mairie du Tampon a-t-elle déjà organisé des discussions ou rencontres avec les collectifs s'opposant à ce projet ?**

Dans le cadre des divers ateliers mis en œuvre (riverains, environnement touristes) et la tenue de trois réunions publiques, les collectifs s'opposant à ce projet tout comme les autres peuvent venir échanger avec les équipes sur ce projet. De plus, un espace d'échange en ligne est disponible. "Nous nous engageons à répondre à chacune des interrogations publiées" assure la mairie du Tampon.

[vl/www.ipreunion.com](http://www.ipreunion.com) / [redac@ipreunion.com](mailto:redac@ipreunion.com)

# Derniers créneaux pour poser ses questions

**PARC DU VOLCAN.** La concertation publique tient son ultime session dans une semaine, afin de proposer aux habitants un espace d'échanges sur un projet qui ne fait pas forcément l'unanimité. Le point avec Philippe Masternak, un des garants des débats.

Le Puy du Fou réunionnais, comme il a souvent été présenté, n'est pas près de sortir de terre. Le projet de ce parc de loisirs basé à la Plaine des Cafres, censé favoriser le développement touristique économique des Hauts afin d'en faire plus qu'un simple point de passage, lance pour de bon l'engrenage administratif avec la mise en place d'une concertation publique qui se tient depuis le 1er juillet à la mairie annexe de la Plaine des Cafres. Celle-ci doit s'achever au même lieu vendredi prochain, où la population aura donc une dernière occasion d'émettre des avis et des questions quant au futur parc dont les contours sont à chaque fois rappelés par une équipe porteuse du projet.

Non obligatoire pour toutes les opérations, la concertation publique doit néanmoins être mise en

place lorsqu'une autorisation environnementale est prévue, comme c'est évidemment le cas pour un projet aussi important que le Parc du Volcan. Elle peut prendre la forme de réunions ou encore d'ateliers thématiques, comme celui de mardi prochain ciblé sur le tourisme qui aura aussi lieu à la Plaine des Cafres. "Le but est de partager au maximum les informations avec le public et de noter chaque prise de parole", témoigne Philippe Masternak. Avec Bernard Vitry, le retraité a été nommé par la Commission nationale du débat public comme garant de cette concertation. Son rôle est d'assister à ces assemblées et prendre connaissance des questions et opinions de ceux et celles qui ont fait le déplacement et qui viennent souvent avec les mêmes idées.

En effet, le garant des débats le concède lui-même: "C'est souvent les

personnes opposées au projet que l'on retrouve dans ces réunions". Si la confrontation de points de vue est toujours une bonne chose, le but est ici pourtant moins de convaincre que d'informer. "On ne nous écouterait pas", "le projet est déjà ficelé", "tout est déjà écrit" assénaient ainsi la plupart des participants à la réunion du 10 juillet. Le dossier du Parc du Volcan et ses 11,6 millions d'euros de coût amoncelle les critiques de plusieurs riverains et collectifs pour qui le projet va dénaturer les hauts de la commune. Pourtant, s'il est bien question ici de modifier la feuille de route initiale stopper l'opération n'est pour l'heure pas envisageable. A l'issue de ces trois semaines de consultation, les deux garants auront pour tâche de rédiger une synthèse des réunions pour le 23 août au plus tard. Un document remis au maître d'œuvre en vue d'améliorer



Le site doit se partager en trois espaces: découverte de la végétation, zone familiale et parc d'attractions (photo DR).

rer le dispositif avec des possibles réajustements. "Il n'aura pas obligation de suivre ces avis formulés, mais il devra expliquer pourquoi il ne le fait pas", précise cependant Philippe Masternak qui

assure que "aucune question n'est mise de côté".

Après la rédaction du rapport, viendra la demande de l'autorisation environnementale pour la fin d'année. L'enquête publique, sollicitant aussi la partici-

pation des habitants, devrait se tenir dans un an environ pour un lancement des travaux prévu pour la fin 2022.

SKANDER FARZA

**MEPHISTO** 

**LES CHAUSSURES D'EXCEPTION**





**DITES ADIEU  
AUX PIEDS DOULOUREUX.  
MARCHER DEVIENT UN PLAISIR !**

Horaires d'ouverture : 8h30 - 20h30 sans interruption  
Dimanche 8h30-12h30 - Lundi 12h30-20h30

**CC PLEIN SUD - CARRIEFOUR ZAC CANABADY - ST-PIERRE - TÉL : 0262 356 094**

**RÉOUVERTURE LE 15 JUILLET  
du musée et de la boutique**

**Nous avons hâte de vous retrouver !**

sagadurhum.fr



**CAP SUR L'HISTOIRE DE LA REUNION**



**OUVERT DU MARDI AU SAMEDI DE 10 H À 18 H**  
Réservations recommandées au **02 62 35 81 90**

Dégustation offerte incluse dans la visite

Chemin Fédeline - 3 92410 Saint-Pierre - 0262 35 81 90

Avec la participation de la Région, de l'UCLAD, de la CVS, des distilleries Louis, Vieille de Mère et Soudry

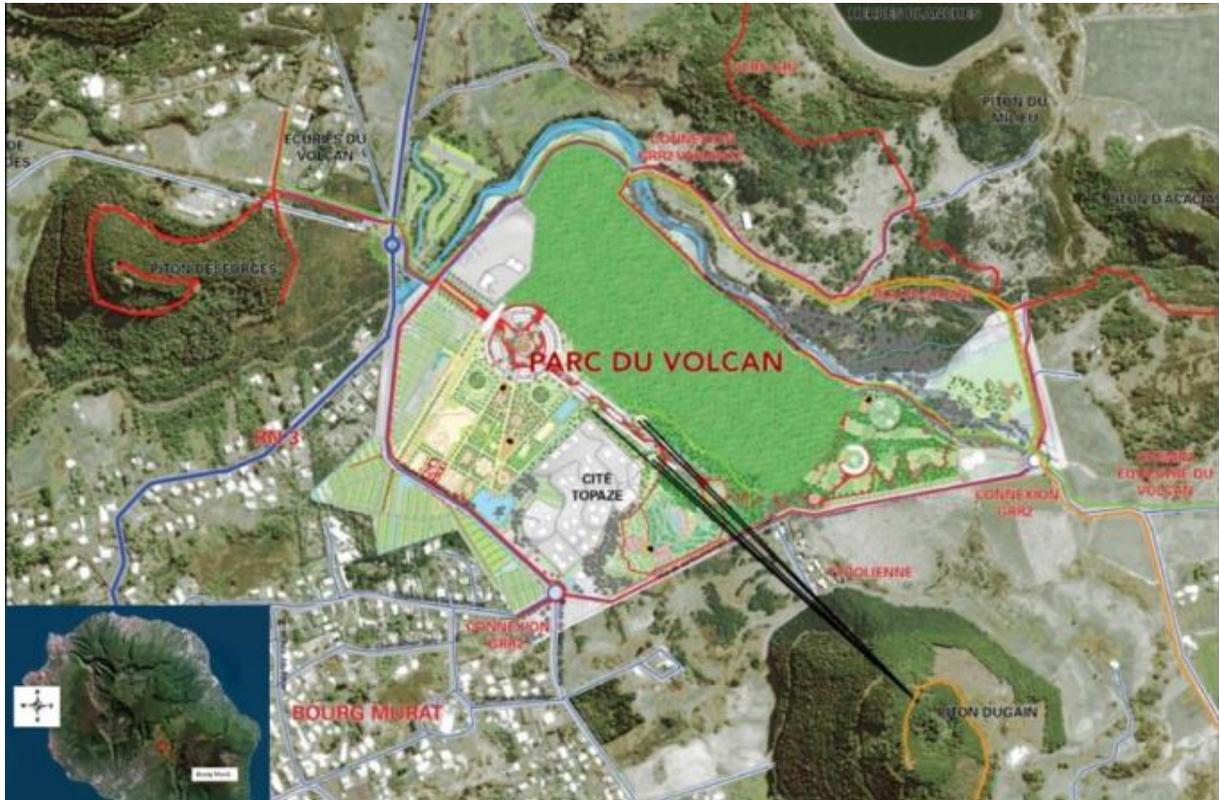
**DRAS DRACOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ - A CONSOMMER AVEC MODÉRATION**

ZINFOS 24 JUILLET 2021 - Société

**Le public est invité à donner son avis sur le projet du Parc du Volcan**

**La concertation préalable du Parc du Volcan débute ce jeudi 1er juillet. Le public a jusqu'au 23 juillet pour s'exprimer sur le projet phare d'André Thien Ah Koon.**

Par [Prisca Bigot](#) - Publié le Jeudi 1 Juillet 2021 à 08:46



*Le projet du Parc du Volcan est estimé à plus de 21 millions d'euros pour la première tranche avec notamment un financement de la Région dans le cadre du Plan de relance*

55 hectares d'animations avec des tyroliennes, des serres endémiques, un accrobranche, un circuit aux échasses, des manèges de fête foraine, un geyser, un golden river, un ballon captif, une ferme pédagogique, des espaces de restauration... le colossal projet de créer un Parc du Volcan dans le village de Bourg Murat à La Plaine des Cafres entre dans une nouvelle phase.

De ce jeudi 1er juillet au 23 juillet 2021, le public est invité à donner son avis dans le cadre d'une concertation préalable. Un dossier présentant les objectifs et les caractéristiques du projet est consultable sur le site de la ville et en mairie centrale du Tampon ainsi que dans les mairies annexes.

En mars dernier, la mairie du Tampon avait publié sa déclaration d'intention sur un projet qui entend *"dynamiser l'activité économique de la commune, tout en s'intégrant dans le paysage"*.

4500 visiteurs par jour sont attendus dès l'ouverture du Parc du Volcan prévue pour 2025. L'espace sera divisé en trois pôles accueil/commerces; tourisme équestre et les nombreuses activités de loisirs. Sans compter une hélistation et les aménagements routiers pour fluidifier la circulation.

Dans la déclaration d'intention, la capacité des stationnements prévue pour recevoir les véhicules des visiteurs est d'environ 4000 véhicules, 20 vans et 63 poids lourds.

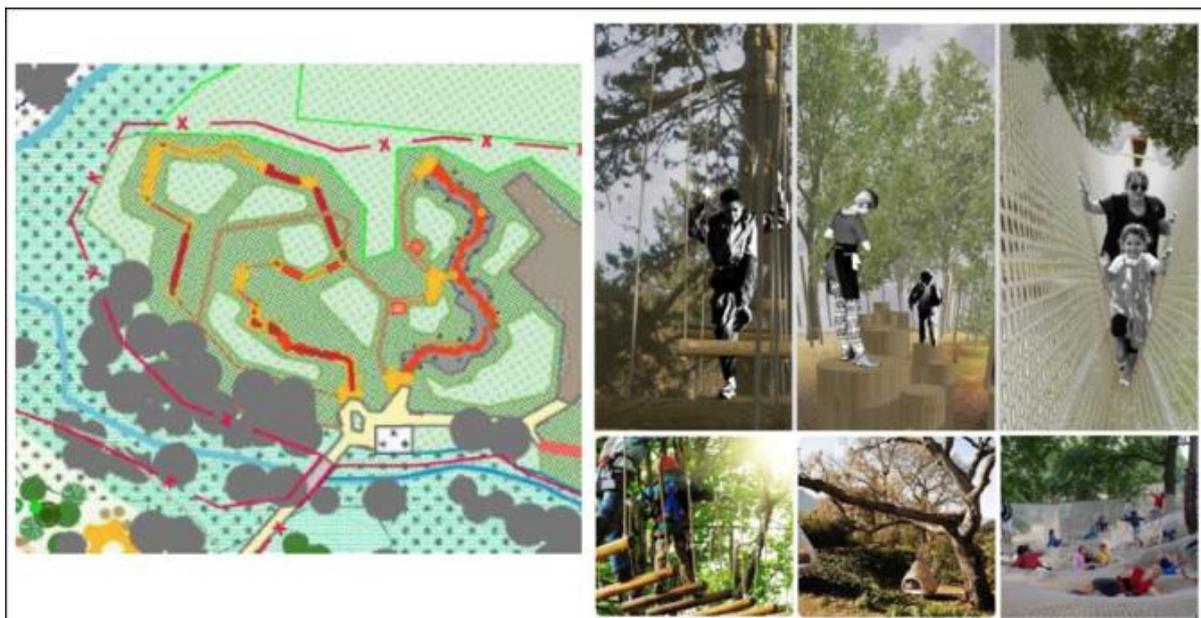


Figure 12 : activités de sport et nature

- **La cité des Topazes au coeur du parc**

Ce projet, la municipalité souhaite l'implanter dans un secteur des hauts de l'île qui a "*longtemps manqué d'infrastructures et d'équipements*". Mais les enjeux sont également environnementaux et écologiques. Sur les 55 hectares, tamarineraies, fourrées à Branles, diminution du territoire de chasse du papangue ont notamment déjà été relevés par les services de la mairie sur la zone du Champ de Foire pour laquelle le concept "d'un laboratoire végétal" est envisagé.

Reste que la zone d'implantation du Parc du Volcan n'est en rien vierge de toute habitation. La cité des Topazes et sa quarantaine de maisons appartenant à des particuliers, se retrouve au cœur de ce parc d'attraction.

- "*Nous allons dès le premier jour de la concertation prendre connaissance du projet. Nous n'en avons plus entendu parler depuis la pétition en 2018*", s'étonne un de ses habitants. Outre leur souci de la faune et la flore, ces derniers craignent pour la tranquillité qu'ils étaient venus chercher. Pour se défendre, ils ont créé le collectif "Les Cafriplinois de cœur".
- Les 10 tyroliennes de 850 à 900 mètres de long, pour permettre 3 minutes de descente entre 60 et 100 km/h, ne sont pas pour les rassurer. La concertation préalable pour cette partie du projet s'est tenue en juillet 2019 avec pour objectif "*que la population puisse bénéficier des tyroliennes à la prochaine saison estivale*". Une quarantaine d'emplois pourraient être créés, assure la municipalité.

Avant de voir le jour, le projet du Parc du volcan devra franchir de nouvelles étapes dont l'avis de l'Autorité environnementale et une enquête publique.

# Propositions pour le Carnet des acteurs

Projet de Parc du Volcan - Le Tampon

Ces propositions viennent compléter les réponses au questionnaire que nous avons adressées précédemment (voir en annexe). Il s'agit ici de répondre de façon positive à la consultation lancée par la Collectivité, afin de réorienter le projet sur certains aspects qui nous tiennent à cœur et pour lesquels nous pourrions devenir acteurs.

## Bourg Murat : un village des hauts avec un charme discret, un microclimat surprenant, un écosystème fragile à préserver

L'attractivité de cet endroit tient au fait qu'il procure aux personnes cherchant à s'éloigner des agglomérations bruyantes, remuantes et polluées, un havre de paix, un air pur et des paysages de montagne et de prairie. On a hâte de sortir de sa voiture pour se dégourdir les jambes, en parcourant les sentiers au milieu des pâturages du côté du Chalet des pâtres, en escaladant les pentes semées de lapillis ou de scories vers le Piton Textor, en découvrant au détour d'un chemin l'étang de l'Argamasse ou celui des scories, ou tout simplement en déambulant les rues paisibles bordées de jardins coquettement fleuris de ce village haut perché.

A moins de 15 km de sentiers de randonnée pédestre, on peut tranquillement relier les pitons qui entourent le village : Piton Darid, Piton Desforges, Piton Villers ou Piton Dugain. Chacun de ces sommets donne à saisir de magnifiques vues panoramiques sur la Plaine des Cafres et bien au-delà : Piton des Neiges, Grand Bénare, Mazerin, Piton rouge, Nez de Bœuf, Notre-Dame de la Paix, Commerson, etc. Pas besoin de tyrolienne ou de montgolfière pour admirer tous ces beaux paysages, en savourant un grand bol d'air frais. Une tenue de randonnée et de bonnes chaussures de marche suffisent largement. Les forêts sont tout aussi accueillantes, l'un des rares endroits de cette île tropicale où il est possible de voir s'écouler le temps et les quatre saisons. Les oiseaux nous font la fête et se montrent peu farouches : têt-têt, cardinal, oiseau la vierge s'approchent de vous et vous suivent le long de votre parcours.

En flânant du côté des fermes et des pâturages, on salue les agriculteurs déjà à la besogne au petit matin, dans les champs ou les fermes laitières. Les vaches et les moutons paissent paisiblement et renforcent cette ambiance sereine et du bien-vivre ensemble.

Il fait beau en été mais bien moins chaud que sur le littoral. Il fait frais en hiver mais les sourires des gens croisés sont chaleureux. Les pitons qui forment des remparts face aux entrées marines donnent cette impression de sortir par le haut quand il fait gris et pluvieux sur la Plaine des Palmistes proche. Et soudain, le soleil luit et donne un air de fête à votre entrée en Plaine des Cafres.

On est heureux de voir affluer nos concitoyens des bas, les jours de vacances ou de fin de semaines. Ça nous fait plaisir que ça leur fasse plaisir de partager avec nous cet air frais et cet environnement naturel généreux qui ne s'épuise pas. Qui ne s'épuise pas tant qu'on ne le dégrade pas, qu'on ne le pollue pas de débris de pique-nique, de gaz d'échappement et

de fonds sonores artificiels. On ne se dépayse pas en recréant ici l'environnement pestilenciel qu'on cherche à fuir. Il faut savoir observer, en observant comprendre et en comprenant apprécier le long travail de Dame Nature pour façonner ces pitons, ces ravines, ces forêts feuillues. Se sentir en osmose avec les éléments qui nous entourent, le végétal, le minéral, les cours d'eau. Nous ne sommes pas chez nous, nous sommes chez nos descendants à qui il faut remettre tout cela en bon état en nous en allant.

Ce tableau à la fois champêtre, rupestre et bucolique doit nous inspirer pour améliorer le futur projet de Parc du Volcan. On ne peut pas être contre le progrès. Nul ne peut rester sourd à la demande d'intégration sociale de nos jeunes générations privées d'emploi. Comment peut-on imaginer mettre Bourg Murat dans une bulle aseptisée devant la marche de l'Histoire ? Mais ça ne peut être fait à n'importe quel prix, ni en faisant du « copier-coller » de ce qui se fait ailleurs qui serait forcément meilleur.

## Propositions pour un Parc du Volcan durable

- Préserver avant tout, tout ce qui fait la singularité de Bourg Murat : un endroit recherché par les réunionnais et les nombreux touristes qui le visitent à longueur d'année, pour sa qualité de vie. La Nature a tellement bien travaillé qu'il serait l'injurier que d'y implanter des infrastructures qui n'apportent aucune valeur ajoutée, et, a contrario, masqueront la beauté de son œuvre. Pas de tyrolienne ou de ballon captif. Pas de serre au milieu d'un si bel espace naturel.
- Un travail d'entretien est à entreprendre pour traquer les invasifs qui au fil des ans - et par l'intervention humaine - ont bien grignoté l'espace occupé auparavant par les espèces indigènes et endémiques. On peut aussi repeupler les espaces reconquis par ce qu'il y avait avant mais en respectant le biotope des espèces. Ce travail ne peut être fait en « one shot ». Il y aurait du travail en continu et en fonction des saisons.
- Des infrastructures existent déjà : kiosques, foyers de barbecue, aires de stationnement, sentiers de randonnée, pistes pour d'autres activités (VTT, 4x4, promenade équestre). Pour les kiosques, foyers de barbecue, aires de stationnement, il serait nécessaire de les rénover, les améliorer, voire les compléter. En ce qui concerne les sentiers et pistes, pour que les adeptes des différentes pratiques puissent en jouir sans s'importuner mutuellement, il serait nécessaire de les distinguer par des marquages clairs et des accès protégés. Plus question de faire du boogie ou du 4x4 sur les sentiers de randonnées ou les sentiers équestres, par exemple. Il existe un GR qui traverse le village, permettant aux randonneurs qui font la traversée de l'île de s'arrêter ici pour se restaurer et se reposer. Mais il y aurait la possibilité de tracer et/ou de matérialiser d'autres circuits de randonnée pédestre sur ce territoire pour relier les pitons, pour établir des chemins de traverse, ou pour une randonnée urbaine. Les randonneurs cherchent de plus en plus à apprendre sur l'histoire du lieu visité, à connaître la signification des noms des pitons, à découvrir des coins cachés. A moins d'habiter sur place depuis longtemps, il n'existe aucune indication, aucun marquage à part la signalétique du GR R2.
- Pour rester au niveau de la randonnée pédestre, faire appel à des AMM ou des animateurs bénévoles de randonnées pédestres pour proposer aux touristes locaux ou extérieurs la découverte des différents endroits. Au lieu d'errer un peu à l'aveuglette, les touristes seraient encadrés, sécurisés et ils découvriraient certainement beaucoup plus de choses qu'en se promenant tous seuls.

- Les Grands Kiosques dont l'exploitation se résume aujourd'hui à quelques petites semaines dans l'année, pourraient devenir un pôle d'animation et d'artisanat permanent au lieu de servir seulement à quelques foires ou salons. On pourrait aussi y organiser des événements culturels, pas seulement des défilés de miss, mais se faire produire des jeunes talents d'acteurs ou de musiciens et chanteurs. Les structures de restauration alentour en verraient les retombées économiques indirectes, surtout s'il y avait des manifestations nocturnes le week-end, en lieu et place des « bœufs » organisés de façon intempestive et qui perturbent la tranquillité des riverains.
- Une concertation pourrait se faire avec les agriculteurs du Bourg Murat voire de la Plaine des Cafres tout entière, pour qu'il y ait des visites pédagogiques de fermes, des journées portes ouvertes afin de donner à voir et apprécier à sa juste valeur la contribution de ces actifs pour notre économie réunionnaise.
- Une articulation entre tous les acteurs de ce territoire (restaurateurs, agriculteurs, artisans, animateurs), un travail en réseau en somme, rendrait le projet cohérent et les habitants de ce quartier pleinement acteurs du projet plutôt que de les laisser spectateurs aigris d'un projet qui dénature leur milieu de vie et vient les perturber.

Fait à Bourg Murat, le 16 juillet 2021

  
Gilbert LA PORTE

Approuvé par :

  
Christine LA PORTE

Rose-Andrée LEVENEUR  


## ANNEXE

### QUESTIONNAIRE DU PARC DU VOLCAN

Pensez-vous que le Parc du Volcan est positif pour le territoire ?

Oui  Non - Pourquoi ?

Ce projet d'ensemble ressemble à un nez de clown posé sur ce site magnifique de Bourg-Murat. Pourquoi dénaturer ce que la Nature a mis des siècles à façonner et que nous savons admirer et apprécier sans tous ces machins que le projet veut nous fourguer à coup de millions d'euros ?

Vous voulez des idées pour mieux utiliser l'argent public ? Entretenez l'existant, il y a des kiosques de pique-nique déjà sur le site qui sont plus ou moins vandalisés. Le lundi matin, c'est une désolation de voir les immondices laissés par les pique-niqueurs sur le Champ de foire. Les détritiques laissés, parfois pas tous, dans des sacs poubelle sont déchiquetés et les déchets éparpillés un peu partout par les chiens errants. Ces détritiques servent aussi de nourriture pour ces chiens qui vivent ensuite en meute et agressent parfois les randonneurs.

En parlant de randonnée, le GR R2 passent sur le site où vous voulez implanter le projet. Ce sentier de randonnée est régulièrement défoncé par des 4x4. Il ne faut pas attendre qu'un promeneur se fasse renverser par ces engins qui n'ont rien à faire sur un GR, ou qu'il se blesse en tombant dans les fondrières qu'ils ont creusées après des précipitations, pour s'inquiéter de la sécurité des randonneurs pédestres. Il y aurait de quoi faire pour aménager ce sentier et le réserver aux randonneurs. Pour les pollueurs de tout genre qui ne respectent pas la nature, il y aurait du travail pour des éco-gardes dont la rémunération pourrait largement être assurée par la verbalisation des contrevenants. J'en aurais encore plein d'idées, bonnes celles-ci, pour créer de vrais emplois en harmonie avec notre environnement, pour utiliser les 15 M€ que donne le FEDER. Mais cet argent, c'est le nôtre. Il ne faut pas se leurrer de mots. Et ce territoire est celui de nos descendants. Laissons-les profiter de ce que la Dame Nature a réalisé généreusement.

Il aurait fallu consulter la population pour lui poser cette question et non pas la mettre devant le fait accompli pour lui demander de se prononcer sur quelque chose qui a l'air bien engagé, pour preuve les marquage que nous avons découvert au sommet du Piton Dugain sans doute pour les futures installations de la fameuse tyrolienne, ou encore le déboisement qui a commencé à l'endroit où serait prévue l'aire de pique-nique auprès du rond-point surnommé « Rond-Point TAK ».

Dernière petite remarque et non des moindres : que vont devenir les Grands Kiosques construits à coup d'argent public et qui sont aujourd'hui toujours fermés ? Les investissements ont-ils été amortis ? Pourquoi ne seraient-ils mieux exploités pour créer de l'animation dans le quartier au lieu de créer encore d'autres infrastructures de ce genre au milieu de l'espace naturel ? Quel impact auront les investissements prévus pour le Parc du Volcan sur nos feuilles d'impôts ? Sur combien d'années ? Ce sera à mon avis la double punition pour les habitants de la Plaine des Cafres.

Pensez-vous que le parc du Volcan valorise la Commune du Tampon ?

Oui  Non - Pourquoi ?

Nous préférons de loin Le Tampon naturel, ses pitons, ses pâturages, ses ravines, les oiseaux et les plantes endémiques, pas les cris et hurlements des gens qui viendront sur le site.

Pour continuer de recevoir l'information sur le projet :

Nom : LA PORTE

Prénom : Gilbert

Code postal : 97418

Email : [gilbert.la-porte@orange.fr](mailto:gilbert.la-porte@orange.fr)

Acceptez-vous que ces coordonnées soient utilisées par la Mairie du Tampon pour contribuer à vous informer jusqu'au 31 décembre 2026.

Si vous souhaitez utiliser votre droit de rétractation, vous pouvez le faire en formulant votre demande au DPO de la Mairie du Tampon à l'adresse suivant : [dpo@mairie-tampon.fr](mailto:dpo@mairie-tampon.fr)

## Contribution de la Section Socialiste du Tampon

Trois semaines de concertation c'est trop peu pour un tel projet qui englobe des pistes de réflexion multiples et pas des moindres : environnement, finances, économie, emploi, circulation, authenticité, culture, choix des loisirs...

D'ores et déjà nous pouvons saluer la dimension plus modeste du projet de départ. L'axe attractions/animations nous avait semblé démesuré et non avenu pour le territoire de la Plaine des Cafres.

Nous pouvons soumettre nos réserves, constructives, quant au nouveau projet

Cette première phase du projet du Parc du Volcan a malheureusement vu la disparition d'un axe fort, le tourisme équestre (et non l'hippodrome qu'on ne retient pas) qui pour nous constituait un enjeu majeur, bien plus approprié au territoire défini, plus authentique que les attractions à sensations que sont les tyroliennes, le ballon captif... Le tourisme équestre correspondait à la découverte d'un espace naturel grandiose, avec une approche animalière, un soutien à la filière équine. On aurait pu penser à un meilleur aménagement des sentiers, des points d'eau, de ravitaillement pour les chevaux, des bivouacs... On peut craindre que cet axe ne voie le jour, le Parc du Volcan était déjà dans les cartons depuis au moins 2006.

Nous nous interrogeons toujours sur :

- l'opportunité des attractions à sensations, bien éloignées d'un tourisme vert : tyroliennes et ballon captif, leur coût/famille ne va-t-il pas exclure les familles les plus modestes ?
- les nuisances sonores pour les riverains ?
- les nuisances de voisinage : parking sauvage, va et vient incessants ?
- la rentabilité de telles infrastructures, le coût de leur maintenance ?

L'axe du Parc de plantes endémiques est sans doute la dimension la plus séduisante du projet. Si nous pouvons adhérer au volet découverte de la végétation, de la zone ludique familiale, on se doit de préserver l'authenticité du lieu.

Le choix des matériaux, des couleurs doit être de nature à respecter et s'intégrer au paysage : jaune, orange... ce ne sont pas les couleurs du site. Ne pas dévisager davantage la Plaine des Cafres et Valoriser notre matière première doivent être des préoccupations majeures.

Pour qu'un tel projet soit viable et prometteur, il ne doit en aucun cas être géré à la légère. Or rien ne laisse entrevoir la manière dont il sera géré, notamment sur l'espace famille – pique-nique. Qui interviendra ? Avec quels statuts ? Comment vont être gérés les différents espaces : respect de l'environnement, gestion des déchets, respect de la tranquillité des usagers, respect d'un temps d'usage acceptable pour qu'un plus grand nombre en profite et éviter la monopolisation du site ?

L'objectif d'un tel équipement est aussi la création d'emplois, or aucun élément dans le projet ne nous informe des créations d'emploi engendrées par le Parc, les tyroliennes et l'ensemble des équipements.

Nous pouvons regretter aussi l'absence de dimension culturelle au projet aussi bien sur l'aspect environnement que sur l'aspect de la culture réunionnaise et particulièrement des Hauts et de la Plaine des Cafres.



Initié en 2011 à propos de la mise en place du parc national de La Réunion et l'absence d'association de la population locale, **le Collectif pour le maintien des activités au cœur de La Réunion** est devenu en 2012 une association de type loi 1901. Son objet est notamment de :

\*De participer à la mise en œuvre du développement durable de La Réunion dans le respect de la biodiversité dont l'homme est un élément essentiel, notamment par une prise en compte réelle et des réponses appropriées aux besoins, aspirations, usages hétérogènes des habitants, ainsi que pour leur association effective à la gestion de leur milieu ;

\*D'informer les citoyens pour permettre à chacun de déterminer ses choix pour la sauvegarde et la conservation du patrimoine naturel, culturel, paysager et historique de La Réunion.

**C.mac** – N°W9R2003548 - 37  
chemin de l'Adieu – 97430 Le

## Île était une fois l'obsession du parc d'attractions du Volcan

L'artificialisation aveugle, qui est la conséquence du chacun pour soi, a fait disparaître entièrement des arbres magnifiques dont les essences précieuses couronnaient alors l'île et la protégeait à la fois contre la sécheresse et les inondations. Il fallait alors des pâturages pour nourrir les hommes et les femmes de Bourbon enrôlés de force.

Aujourd'hui, en 2021, il convient d'amuser leurs descendants, entretenus dans la misère, toutes ses acceptions confondues. Vingt-cinq années déjà que ce projet, qui au grès des élections, de l'inéligibilité des élus, d'élection en élection, ressurgit aujourd'hui, à une époque aux besoins différents, dans un contexte de crise multiple.

Si nous ne nous rendons pas plus aux simples calculs de la prévoyance, on peut prédire la fin du caractère authentique, rural et paisible de ce village de Bourg-Murat, porte d'entrée du majestueux site du Piton de la Fournaise dans le prolongement du Piton des Neiges, à l'orée du parc national et de son cœur.

Qui peut croire à cette histoire que le thème du végétal pourrait permettre une reconquête de la biodiversité tant détruite ? Continuons les erreurs, générations futures, vous aurez des tyroliennes, des ballons captifs et autres attractions, toutes plus bruyantes les unes que les autres, jusqu'à ce que la terre fatiguée se révolte et que le climat nous refuse la vie.

### UNE ÉTRANGE CONCERTATION PUBLIQUE

Il aura fallu rappeler à chacune des réunions, à chacun des ateliers, que l'article L121-15-1 du Code de l'environnement exige de rappeler que l'opportunité du projet et son absence de mise en œuvre sont des options qui peuvent et que la contestation qui doivent être débattues.

La commune n'aura eu de cesse de rappeler, à ceux qui légitimement s'inquiètent de voir ces dix tyroliennes au-dessus de leur maison, dans le paysage de leur quotidien, que ces dix câbles suspendus depuis un site sous protection forestière sont un projet à part, dont il ne faut pas parler. Ils découvriront que dans leur dos, se préparent schéma routier et autres évolutions urbanistiques.

Jamais le projet ne sera non plus abordé dans le contexte global de restructuration et de « développement » de La Plaine des Cafres, faisant resurgir des tiroirs des mots mêmes du directeur des services techniques, feu la route des géraniums. Tous les projets ne doivent pas être mélangés répondra-t-on aux premiers concernés. Et la commune du Tampon inventa durant cette concertation le « saucissonnage » de participation du public, de préférence en période de congés quand tout le monde est occupé à autre chose, en pleine crise sanitaire mondiale et de débats autour du passe sanitaire pour l'accès à certains lieux publics.

Faut-il alors évoquer la convocation manu militari des délégués de quartier venus remplir vers la fin de la concertation, registre et autre site internet, de commentaires glorieux en faveur de l'initiateur du projet ? Que dire aussi de cette presse subventionnée plus encline à la réalisation de publiereportage sur le projet de parc du Volcan, ne laissant guère la parole à ceux qu'elle qualifie d'opposants au projet ?

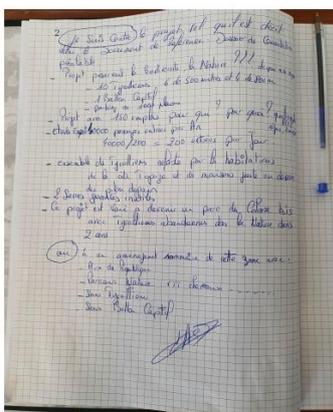
### UN PARC D'ABERRATIONS ÉCOLOGIQUES

Puisqu'il faut utiliser les fonds européens, construisons un volcan et observatoire de bois importés. Puisqu'il faut utiliser les fonds européens, alors plantons 10 tyroliennes dans ce paysage unique et singulier classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Puisqu'il faut utiliser les fonds européens, faisons des serres géodésiques pour y installer la végétation de la côte et mettre en un seul lieu toute biodiversité réunionnaise. Puisqu'il faut créer de l'emploi, utilisons les fonds européens. La nature ne se vit plus de la simple contemplation, suscitons les émotions guidées des visiteurs.

De culture, de l'histoire des lieux et de son peuplement, d'authenticité ou d'agrotourisme avec le milieu agricole, d'études prévisionnelles notamment du cout de fonctionnement, il aura fallu attendre que les acteurs institutionnalisés du tourisme les évoquent pour qu'enfin la parole des participants soit crédibilisée.

De ce projet, tel que vendu par la commune du Tampon, d'utile, il n'y a que le programme de restauration écologique, voire sous conditions, les aménagements légers du Champ-de-Foire qui mériteraient d'être réalisés et financés par les fonds européens. Ce projet n'est toujours pas près, la conciliation doit se poursuivre avec les habitants, ainsi qu'avec les acteurs économiques de La Plaine des Cafres et du Tampon

Le maire du Tampon doit renoncer aux 10 tyroliennes et les ballons captifs en laissant là où il les a vu.



## Contribution de l'Association citoyenne de Saint-Pierre

Les cartes présentées dans le dossier écartent le piton Dugain, pourtant lieu de départ des tyroliennes. Le projet de serres chauffées et/ou climatisées pour montrer l'ensemble de la végétation réunionnaise du battant des lames au sommet des montagnes est une hérésie énergétique.

L'appellation "parc" est du pur green washing.

Le Parc du Volcan sera un parc de loisirs. Même si l'offre de loisirs se dit "nature" il s'agit clairement de consommation de nature en vue de sécréter de l'adrénaline dans le secteur "à sensations : tyroliennes, vélo cross, pump track, ..." le plus développé.

Quel sera le tarif d'entrée dans ce parc ? (pour les tyroliennes il est prévu 20 euros par adulte et 15 euros par enfant).

La tyrolienne est présentée comme une activité individuelle mais qu'en est-il s'il y a dix lignes parallèles ? Pour moi c'est clairement une activité de groupe et les cris (hystériques) ne vont pas se limiter au début de la descente. La cartographie (vues 18 à 27) ne présente la contribution sonore que d'une seule ligne, la ligne 1 ou la ligne 10 mais ces lignes vont fonctionner simultanément. Ces cartographies n'ont aucun sens. La présentation des scénarios 1 et 2 montre que, d'emblée, la limite supportable est atteinte pour les riverains. Est-il prévu de continuer à faire des mesures quand le parc sera ouvert et de prévoir des restrictions d'activité en cas de dépassement de la réglementation en matière d'impacts sonores ? Il est bien regrettable de transformer une ambiance calme pour les riverains en ambiance de fête foraine permanente. Il est question de "centre névralgique de détente", c'est à prendre au sens étymologique (nevr=nerf, algique=douleur) !

Qu'est-ce qu'une serre "géodésique" ? Il est prévu deux grandes serres géodésiques, l'une pour les plantes endémiques des bas qu'il faudra chauffer, l'autre pour les plantes endémiques des hauts qu'il faudra refroidir. Est-ce bien raisonnable sur le plan énergétique ? Le territoire de la commune du Tampon qui s'étend entre 400m et 2600m d'altitude peut offrir des conditions d'observation dans la vraie nature de ces mêmes plantes endémiques.

Nicole CRESTEY

Association Citoyenne de Saint-Pierre

**envoyé** : 22 juillet 2021 à 18:02

## **Contribution de Madame la députée Nathalie Bassire**

### **LE PROJET DE PARC DU VOLCAN, UNE CATASTROPHE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE !**

Voici ma contribution au débat public et mes observations dans le cadre de la concertation préalable relative à ce projet controversé :

#### **A. Un gouffre financier annoncé :**

##### **1. Un investissement essentiellement financé par les Tamponnais**

Promis depuis une vingtaine d'années, ce projet "pharaonique" s'annonce être une hécatombe financière : le coût global de l'opération est estimé à 64 millions € d'investissement, dont seulement 2,8 millions € pourraient être financés par l'Europe sur la 1ère phase de 11,6 millions € environ.

Qui financera les plus de 60 millions € restants ? Les fonds communaux et donc les Tamponnais(es) !

Le nombre total d'emplois créés est estimé à 150 environ, soit 426 666€ d'investissement (hors frais de fonctionnement) par emploi : est-ce suffisant et raisonnable compte tenu des sommes investies ?

##### **2. Un coût de fonctionnement caché qui impactera la fiscalité locale**

Aucun élément ne figure dans le dossier de concertation sur le mode de gestion de cet équipement (une analyse comparative sur les plans financiers, juridiques et techniques aurait dû être réalisée au préalable), ni sur le coût annuel de fonctionnement (entretien, maintenance, sécurité, personnel, ...).

Qui va payer ces coûts cachés ? Les Tamponnais(es) !

La crise sanitaire mondiale impacte durement et durablement le tourisme : en cas de déficit, qui va devoir combler le gouffre financier ? Les Tamponnais(es) !

L'exemple du Parc CASELA à l'île Maurice devrait servir de leçon puisque la baisse sensible de fréquentation touristique et de chiffre d'affaires a entraîné des dizaines de licenciements et un soutien financier important des pouvoirs publics.

En outre, compte tenu des conditions climatiques à Bourg Murat, une bonne période de l'année ne sera pas propice à une fréquentation satisfaisante du parc de loisirs (non clos et non couvert) qui n'est aucunement comparable à l'équipement voisin, clos et couvert, de la Cité du Volcan.

#### **B. Un projet écocide :**

##### **1. La perte irrémédiable de terres agricoles**

En sacrifiant pas moins de 15 hectares de terres dans un espace agricole et naturel, à la Plaine des Cafres reconnu comme "grenier de La Réunion", ce projet porte inconstablement atteinte aux Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur.

Ainsi, la disparition de foncier agricole et naturel prive des agriculteurs et de potentiels jeunes agriculteurs d'une installation et d'une exploitation qui auraient permis à plusieurs familles de vivre du fruit de leur labour et empêche ainsi de contribuer à l'objectif d'autonomie alimentaire saine et durable de La Réunion !

##### **2. La destruction substantielle d'un écosystème**

Ce projet risque fortement d'entraîner un massacre environnemental : derrière un habillage "nature", ce sont de nombreuses espèces protégées de faune et de flore qui vont subir les nuisances résultant des activités humaines et risquent de disparaître ...

Sont notamment concernées sur le site du projet : une flore diversifiée de 132 espèces incluant 87 espèces indigènes dont "2 espèces protégées à enjeu très fort de conservation" (deux individus uniquement de chaque espèce), "3 espèces à enjeu fort", "33 espèces à enjeu moyen", ... ainsi qu'une faune remarquable composée notamment en ce qui concerne les insectes d'une "espèce indigène protégée" et "7 espèces à enjeu fort", et en ce qui concerne les oiseaux 13 espèces indigènes protégées dont "6 espèces nicheuses" (Tarier de La Réunion, Oiseau la vierge, Oiseaux-lunettes gris et vert, Tourterelle et merle pays) et "5 espèces en chasse et/ou transit" (Salangane des Mascareignes, Hirondelle de Bourbon, Puffin de Baillon, Pétrel de Barau et Pétrel noir) ...

**Aucune mesure compensatoire ne pourra réparer ce qui sera irrémédiablement détruit !**

Sous couvert sémantique de prétendues valorisation des ressources naturelles et protection de la biodiversité, c'est tout le contraire qui est envisagé : aux côtés des reliquats de plantations indigènes "à forts enjeux de conservation" sur site (qui ont miraculeusement survécu à leur destruction programmée lors de probables "nettoyages" antérieurs du site), il est question d'une replantation d'espèces endémiques et indigènes de La Réunion : cela signifie une dénaturation du site puisque Bourg Murat n'est ni la forêt de Bébour, ni celle de Bélouve ! Que viennent faire dans cet écosystème unique l'implantation artificielle des espèces provenant d'autres espaces de notre île ?

Enfin, il faut penser à la population, et notamment les riverains du projet qui devront subir des nuisances quotidiennes (pollutions visuelles, sonores, ...) et donc une dégradation de la qualité de leur cadre de vie !

Par conséquent, je suis d'avis qu'il faille abandonner purement, simplement et définitivement ce projet qui ne permet aucunement de concilier et équilibrer activités économiques et protection de l'environnement, au détriment d'un objectif de développement durable.

**Nathalie BASSIRE**

**Députée de La Réunion – Membre de la Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire à l'Assemblée Nationale**

**Conseillère municipale & communautaire du Tampon**

## Contribution de M. Jacques Aulet

J'ai participé et observé depuis le 1<sup>er</sup> juillet le déroulement de cette enquête.

**Ces différentes enquêtes et documents depuis 2018 me font dire que c'est une escroquerie administrative remarquable pour un projet surdimensionné à ce jour pour notre ville et notre département.**

Je suis évidemment comme beaucoup d'amoureux de notre île pour un projet d'aménagement de cette zone du champ de foire.

Je suis contre ce projet décrit dans les divers documents à cause des tyroliennes et du ballon captif  
J'ai consulté depuis le 1<sup>er</sup> juillet tous les dossiers sur le site de la mairie, je vous livre quelques observations :

Absent du département en 2019 , période de l'enquête préalable du dossier tyrolienne , je n'ai découvert que maintenant qu'il y avait effectivement deux dossiers car le dossier tyrolienne est difficile à trouver sur le site de la mairie.

**-primo** Un appel d'offre a été passé en 2018 avant toute étude : **quels sont les résultats de cet appel d'offre ?**

**-secundo** : Le bilan de l'enquête préalable tyrolienne pose questions comme le disait au cours d'une réunion m. Ramsamy.

Quelques exemples qui posent problème:

**-Page 14** : Des études préliminaires de **plusieurs spécialistes** ont démontré la faisabilité, l'intérêt et l'opportunité ainsi que la rentabilité qui est atteinte sur la base d'une ouverture de 6 mois par an à minima , 8 mois possibles.

Quand on pose la question actuellement sur le prix des activités payantes : on nous dit que ce n'est pas encore défini !!!!!!!

**Comment ces spécialistes parlent de rentabilité sans connaître le prix ?**

**-page 17** : Il est écrit : aucune personne n'a exprimé le souhait d'une demande d'abandon pure et simple du projet. Et pourtant :

L'association citoyenne de st Pierre a pourtant écrit dans sa conclusion de son avis très argumenté :

**La position de l'Association Citoyenne de Saint-Pierre-REUNION est claire.**

**Nous nous opposons à ce projet de 10 tyroliennes, type « folie des grandeurs », sans aucune rentabilité économique démontrée mais dont les impacts paysagers et environnementaux sont certains, sans oublier les nuisances pour les riverains**

**Cet avis a priori n'a pas été bien compris et pas pris en compte.**

**-page 18** : dans les étapes prévues nous voyons une enquête publique 2ème semestre 2019

J'ai posé la question : quand aura lieu l'enquête publique?

Réponse du modérateur: **Il fera l'objet aussi d'une participation du public par voie électronique prévue courant second semestre 2021. En effet, l'article L123-2 du code de l'environnement exonère le projet de tyroliennes d'une enquête publique remplacée par une participation du public par voie électronique (PPVE), cette dernière dont les modalités sont prévues à l'article L123-19 permet de raccourcir les délais.**

- il y avait eu une pétition en ligne en 2019 avec environ 2900 signatures : les garants actuels m'ont répondu que les pétitions peuvent être prises en compte dans une enquête préalable.

**Pourquoi cette pétition n'a pas été prise en compte dans le bilan 2019 ?**

**Ces 4 exemples montrent que : Soit le rédacteur du bilan est incompetent, soit il est partisan, soit quelques règles ont changé !!!!!**

**-tertio** : Remarque sur la participation électronique actuelle qui inaugure la même tactique pour le dossier tyroliennes qui aura lieu second semestre 2021

Il y a en ce moment deux participations électroniques : questionnaire et commentaires

**constat** : jusqu'au 19 juillet les commentaires et avis négatifs argumentés contre les tyroliennes et le ballon captif étaient a priori majoritaires.

les réponses négatives aux 2 premières questions idem

**Le 17 juillet**

**Question 1 65% défavorable**

**Question2 65% défavorable**

**Depuis le 20 juillet les petites mains des adorateurs se sont mises en route avec 1 à 2 lignes maximum d'argumentaire ou pas, et les pourcentages ont évidemment changé !!!!!**

**Cette concertation démocratique est donc biaisée et la prochaine sur le dossier tyroliennes le sera aussi !!!!! c'est donc une escroquerie administrative favorable forcément aux maires mégalomanes !!!!!**

Enlevez les tyroliennes et le ballon captif !!! tout le monde sera content et favorable à un aménagement de la nature existante



# Concertation préalable

Projet de Parc du Volcan

## Annexes Au BILAN DE LA CONCERTATION

**Questions, remarques, suggestions, réponses du maître d'ouvrage etc.  
relevées sur le site de la concertation le 23 août 2021**

**Du 10 juillet au 23 juillet 2021**

---

Philippe MASTERNAK et Bernard VITRY, garants désignés par la CNDP

## **Questions, remarques, suggestions, réponses du maître d'ouvrage etc. relevées sur le site de la concertation le 23 août 2021**

Thomas

23/07/2021

Il serait temps d'arrêter les grands projets inutiles avec des places de parking innombrables et de l'urbanisation à outrance. Nous avons la chance d'avoir un parc naturel reconnu à l'Unesco et c'est ce qui fait la beauté de notre île. Les Hauts se porteront très bien sans parcs de loisirs, sans tyroliennes géantes et sans densification du trafic routier. En clair : plutôt qu'un "ambitieux projet conçu autour de la thématique du végétal", on peut profiter du végétal directement, il est déjà là, il n'y a rien à faire de plus et ça ne coûtera pas un sou.

Orphy

23/07/2021

Le parc récréatif de 15 ha aménagé soit disant "en pleine nature" avec 956 places de parking et une seule voie d'accès..affluence et embouteillages garantis! Respect des espèces protégées faune et flore et suivi par quel organisme?

Gerald

23/07/2021

J'ai posté précédemment 2 messages, un sur la mobilité et un sur les inconvénients de concentrer des activités et donc de concentrer du public. J'avais omis de dire clairement que j'étais opposé à ce projet tel qu'il est présenté actuellement. Je suis pour un développement des hauts générateur d'emplois mais un développement respectueux de l'environnement et donc des hommes. Les tyroliennes sont symboliques de ce qu'il ne faut pas faire. Il faut donc revoir la copie en tenant compte des remarques.

JACO

23/07/2021

question à monsieur boyer : pouvez vous me redonner le nom de l'entreprise qui a répondu à l'appel d'offre des tyroliennes, merci par avance

lisbeth

23/07/2021

je suis résidente et lucide : le projet est tellement grandiose qu'il ne sera pas viable. Ce qui est sûr c'est que c'est le seul parc au monde (pas européen seulement) où on enclave des habitants et où des tyroliennes passent au-dessus d'habitations et où on leur fait croire qu'il n'y aura pas de bruit. Ces habitants vont subir les nuisances de toutes sortes et surtout sonores pendant toute l'année et pas seulement pendant 10 jours. Je ne suis pas sûre qu'on ait tenu compte de la météo qui existe en ces lieux. Ce n'est pas la première fois qu'on bafoue les droits d'une minorité. et là c'est un bel exemple. Les tamponnais seront les seuls qui paieront (en impôts) quoiqu'on en dise les délires d'un mégalomane. Je dis NON aux tyroliennes et ballon captifs mais oui à la végétalisation de la zone, à un parcours santé, sentiers de marche de découverte de la flore. La Plaine des Cafres va perdre son authenticité, son identité, ses paysages

Nathalie BASSIRE

23/07/2021

Le projet de Parc du Volcan, une catastrophe économique et environnementale ! A. Un gouffre financier annoncé : 1. Un investissement essentiellement financé par les Tamponnais Promis depuis une vingtaine d'années, ce projet "pharaonique" s'annonce être une hécatombe financière : le coût global de l'opération est estimé à 64 millions € d'investissement, dont seulement 2,8 millions € pourraient être financés par l'Europe sur la 1ère phase de 11,6 millions € environ. Qui financera les plus de 60 millions € restants ? Les fonds communaux et donc les Tamponnais(es) ! Le nombre total d'emplois créés est estimé à 150 environ, soit 426 666€ d'investissement (hors frais de fonctionnement) par emploi : est-ce suffisant et raisonnable compte tenu des sommes investies ? 2. Un coût de fonctionnement caché qui impactera la fiscalité locale Aucun élément ne figure dans le dossier de concertation sur le mode de gestion de cet équipement (une analyse comparative sur les plans financiers, juridiques et techniques aurait dû être réalisée au préalable), ni sur le coût annuel de fonctionnement (entretien, maintenance, sécurité, personnel, ...). Qui va payer ces coûts cachés ? Les Tamponnais(es) ! La crise sanitaire mondiale impacte durement et durablement le tourisme : en cas de déficit, qui va devoir combler le gouffre financier ? Les Tamponnais(es) ! L'exemple du Parc CASELA à l'île Maurice devrait servir de leçon puisque la baisse sensible de fréquentation touristique et de chiffre d'affaires a entraîné des dizaines de licenciements et un soutien financier important des pouvoirs publics. En outre, compte tenu des conditions climatiques à Bourg Murat, une bonne période de l'année ne sera pas propice à une fréquentation satisfaisante du parc de loisirs (non clos et non couvert) qui n'est aucunement comparable à l'équipement voisin, clos et couvert, de la Cité du Volcan.

B. Un projet écocide : 1. La perte irrémédiable de terres agricoles En sacrifiant pas moins de 15 hectares de terres dans un espace agricole et naturel, à la Plaine des Cafres reconnu comme "grenier de La Réunion", ce projet porte incontestablement atteinte aux Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur. Ainsi, la disparition de foncier agricole et naturel prive des agriculteurs et de potentiels jeunes agriculteurs d'une installation et d'une exploitation qui auraient permis à plusieurs familles de vivre du fruit de leur labeur et empêche ainsi de contribuer à l'objectif d'autonomie alimentaire saine et durable de La Réunion ! 2. La destruction substantielle d'un écosystème Ce projet risque fortement d'entraîner un massacre environnemental : derrière un habillage "nature", ce sont de nombreuses espèces protégées de faune et de flore qui vont subir les nuisances résultant des activités humaines et risquent de disparaître ... Sont notamment concernées sur le site du projet : une flore diversifiée de 132 espèces incluant 87 espèces indigènes dont "2 espèces protégées à enjeu très fort de conservation" (deux individus uniquement de chaque espèce), "3 espèces à enjeu fort", "33 espèces à enjeu moyen", ... ainsi qu'une faune remarquable composée notamment en ce qui concerne les insectes d'une "espèce indigène protégée" et "7 espèces à enjeu fort", et en ce qui concerne les oiseaux 13 espèces indigènes protégées dont "6 espèces nicheuses" (Tarier de La Réunion, Oiseau la vierge, Oiseaux-lunettes gris et vert, Tourterelle et merle pays) et "5 espèces en chasse et/ou transit" (Salangane des Mascareignes, Hirondelle de Bourbon, Puffin de Baillon, Pétrel de Barau et Pétrel noir) ... Aucune mesure compensatoire ne pourra réparer ce qui sera irrémédiablement détruit ! Sous couvert sémantique de prétendues valorisation des ressources naturelles et protection de la biodiversité, c'est tout le contraire qui est envisagé : aux côtés des reliquats de plantations indigènes "à forts enjeux de conservation" sur site (qui ont miraculeusement survécu à leur destruction programmée lors de probables "nettoyages" antérieurs du site), il est question d'une replantation d'espèces endémiques et indigènes de La Réunion : cela signifie une dénaturation du site puisque Bourg Murat n'est ni la forêt de Bébour, ni celle de Bélouve ! Que viennent faire dans cet écosystème unique l'implantation artificielle des espèces provenant d'autres espaces de notre île ? Enfin, il faut penser à la population, et notamment les riverains du projet qui devront subir des nuisances quotidiennes (pollutions visuelles, sonores, ...) et donc une dégradation de la qualité de leur cadre de vie ! Par conséquent, je suis d'avis qu'il faille abandonner purement, simplement et définitivement ce projet qui ne permet aucunement de concilier et équilibrer activités économiques et protection de l'environnement, au détriment d'un objectif de développement durable.

Nathalie BASSIRE Députée de La Réunion – Membre de la Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire à l'Assemblée Nationale Conseillère municipale & communautaire du Tampon

Begue

23/07/2021

Sur un projet tel que celui ci, c'est au maire de se déplacer afin de voir ses administrés.. il en vas de la tranquillité des lieu !

jaco

23/07/2021

J'ai participé et observé depuis le 1er juillet le déroulement de cette enquête. Ces différentes enquêtes et documents depuis 2018 me font dire que c'est une escroquerie administrative remarquable pour un projet surdimensionné à ce jour pour notre ville et notre département. Je suis évidemment comme beaucoup d'amoureux de notre île pour un projet d'aménagement de cette zone du champ de foire. Je suis contre ce projet décrit dans les divers documents à cause des tyroliennes et du ballon captif J'ai consulté depuis le 1er juillet tous les dossiers sur le site de la mairie, je vous livre quelques observations : Absent du département en 2019 , période de l'enquête préalable du dossier tyrolienne , je n'ai découvert que maintenant qu'il y avait effectivement deux dossiers car le dossier tyrolienne est difficile à trouver sur le site de la mairie. -primo Un appel d'offre a été passé en 2018 avant toute étude : quels sont les résultats de cet appel d'offre ? -secundo : Le bilan de l'enquête préalable tyrolienne pose questions comme le disait au cours d'une réunion m. Ramsamy. Quelques exemples qui posent problème: -Page 14 : 'Des études préliminaires de plusieurs spécialistes ont démontré la faisabilité, l'intérêt et l'opportunité ainsi que la rentabilité qui est atteinte sur la base d'une ouverture de 6 mois par an à minima , 8 mois possibles. Quand on pose la question actuellement sur le prix des activités payantes : on nous dit que ce n'est pas encore défini !!!!! Comment ces spécialistes parlent de rentabilité sans connaître le prix ? -page 17 : Il est écrit : aucune personne n'a exprimé le souhait d'une demande d'abandon pure et simple du projet. Et pourtant : L'association citoyenne de st Pierre a pourtant écrit dans sa conclusion de son avis très argumenté : La position de l'Association Citoyenne de Saint-Pierre-REUNION est claire. Nous nous opposons à ce projet de 10 tyroliennes, type « folie des grandeurs », sans aucune rentabilité économique démontrée mais dont les impacts paysagers et environnementaux sont certains, sans oublier les nuisances pour les riverains Cet avis à priori n'a pas été bien compris et pas pris en compte. -page 18 : dans les étapes prévues nous voyons une enquête publique 2ème semestre 2019 J'ai posé la question : quand aura lieu l'enquête publique? Réponse du modérateur: Il fera l'objet aussi d'une participation du public par voie électronique prévue courant second semestre 2021. En effet, l'article L123-2 du code de l'environnement exonère le projet de tyroliennes d'une enquête publique remplacée par une participation du public par voie électronique (PPVE), cette dernière dont les modalités sont prévues à l'article L123-19 permet de raccourcir les délais. - il y avait eu une pétition en ligne en 2019 avec environ 2900 signatures : les garants actuels m'ont répondu que les pétitions peuvent être prises en compte dans une enquête préalable. Pourquoi cette pétition n'a pas été prise en compte dans le bilan 2019 ? Ces 4 exemples montrent que : Soit le rédacteur du bilan est incompetent, soit il est partisan, soit quelques règles ont changé !!!!! -tertio :Remarque sur la participation électronique actuelle qui inaugure la même tactique pour le dossier tyroliennes qui aura lieu second semestre 2021 Il y a en ce moment deux participations électroniques : questionnaire et commentaires constat : jusqu'au 19 juillet les commentaires et avis négatifs argumentés contre les tyroliennes et le ballon captif étaient à priori majoritaires. les réponses négatives aux 2 premières questions idem Le 17 juillet Question 1 65% défavorable Question 2 65% défavorable Depuis le 20 juillet les petites mains des adorateurs se sont mises en route avec 1 à 2 lignes maximum d'argumentaire ou pas, et les pourcentages ont évidemment changé !!!!! Cette concertation démocratique est donc biaisée et la prochaine sur le dossier tyroliennes le sera aussi !!!!! c'est donc une escroquerie administrative favorable forcément aux maires mégalomanes !!!!! Enlevez les tyroliennes et le ballon captif !!! tout le monde sera content et favorable à un aménagement de la nature existante

Emilie

*23/07/2021*

Concernant le futur Parc du Volcan. Il ne faut pas , il me semble, se fier aux arguments avancés par les autorités chargées de la mise en place de ce projet qui, tout attractif qu'il semble être à première vue, occulte en réalité l'impact négatif, voire désastreux sur notre espace de vie. En effet, rien n'est dit au sujet de l'espace dans lequel se situe ce projet. Nous sommes à proximité immédiate du Parc Naturel de La Réunion et ce projet est en contradiction totale avec les objectifs déjà établis concernant l'existence de ce Parc Naturel, c'est à dire essentiellement la préservation d'un environnement naturel avec toute sa richesse à préserver pour les générations futures. Avec toutes les menaces de catastrophes naturelles qui jour après jour se profilent à un horizon qui nous est de moins en moins éloigné, pourquoi persister dans un modèle de développement de moins en moins viable pour notre avenir et celui de nos descendants? Une citoyenne préoccupée par une dégradation alarmante de notre petit espace de vie. Une suite sera donnée à ce message

lami

*23/07/2021*

super projet de développement pour mettre les hauts en avant! beaucoup d'attente de la part de tous, résidents locaux surtout les jeunes! plein de nouveautés seront à découvrir! super idée de ballades de détente en famille ou entre amis! tout mon soutien pour ce projet

jean chris

*23/07/2021*

résidant à la plaine des cafres, c'est un super projet pour les population, le tampon et l'ensemble de la reunion! il faut vraiment que ce parc du volcan soit opérationnel prochainement

Jaco

*23/07/2021*

Je propose un téléphérique pour monter au départ des tyroliennes

francis A

*23/07/2021*

super idée, super projet auquel j'adhère pleinement

carma

*23/07/2021*

c'est super bon pour la plaine des cafres. pour la visibilité des lieux, l'emploi des jeunes, le tourisme et le commerce. 100% de oui

aubane

*23/07/2021*

bien sur que oui le projet est bon. le développement est en marche pour les hauts. continuez avec encore d'autres projets de ce type. oui sans réserve pour ça.

fagis

23/07/2021

un bon projet porteur d'espoir, de développement pour les hauts. je vous donne mon approbation et un gros oui pour cela

pomar

23/07/2021

un super projet qui va developper les hauts de la commune. un oui franc, massif et vraiment à 100%

gromo

23/07/2021

oui pour tout, oui pour le parc, oui pour l'emploi, oui pour les animations, oui pour l'ensemble du projet qui plus est se situe à la plaine des cafres.

boga

23/07/2021

absolument et inconditionnellement pour ce parc du volcan à la plaine des cafres. les jeunes en attendent beaucoup, les populations aussi. énormes remerciements et beaucoup d'encouragements à la municipalité.

manay

23/07/2021

un projet solide et innovant pour les hauts. beaucoup d'activités nouvelles à faire, à entreprendre, seul, en famille ou entre amis! bravo à vous et grand merci.

ma liette

23/07/2021

merci pour ce projet qui va developper les hauts! on attend avec impatience de pouvoir y aller! vive le tampon, vive TAK et ses élus

codi

23/07/2021

oui à 100% pour ce parc, une nouvelle destination de ballades et d'amusements va nous être proposée. merci la commune du tampon, porteur de ce projet

jro

23/07/2021

et bien oui, moi même et ma famille sommes pour ce parc du volcan à la plaine des cafres. ça va développer l'emploi, le commerce, le tourisme, l'animation générale des hauts, les découvertes en famille ou entre amis. encouragements sincères à notre équipe municipale.

Ka

22/07/2021

Je suis contre se projet car très coûteux et qui va nuir à la nuisance sonore du quartier ainsi qu'aux paysages vu depuis la route du volcan. Il serait dommage de perdre ce côter nature du paysage pour voir à la place un parc d'attraction, qui sera dans un endroit très innoder et instable en temps de fortes

pluies ou cyclones. Projet qui ne va pas dans le sens des priorités écologiques qu'ils devraient y avoir...

Candy

*22/07/2021*

C'est un miroir aux alouettes. Et cela fait rêver ceux qui sont à la recherche d'un emploi. Partie végétale du projet oui. Mais NON aux tyroliennes et au ballon captif. Nos impôts vont grimper car l'exploitation ne sera pas rentable ; Une société qui ne pense qu'aux loisirs et bafoue une minorité, est perdue. Il y aura essor de la délinquance, essor de la pollution, essor des impôts, essor de la disparition d'oiseaux protégés. Les tyroliennes et le ballon captif n'ont rien de culturel et ne favorisent pas la biodiversité.

SDHS

*22/07/2021*

Projet très intéressant qui doit obligatoirement voir le jour. Il se pose en grand défenseur de la protection et de la préservation des espèces végétales sensibles de cette zone des hauts. Je n'ai aucun doute quant à son respect du patrimoine naturel, les informations transmises me laissant penser qu'il s'intégrera parfaitement dans l'environnement et les paysages du site. En tout cas, le développement social, économique, culturel et touristique de la Plaine des Cafres en tirera un grand bénéfice.

JRL

*22/07/2021*

Excellent projet, porteur d'emplois dans bon nombre de champs d'activités. Il permettra à la Plaine des Cafres de vivre pleinement un véritable essor social, économique et culturel, de s'inclure enfin dans une dynamique touristique sans précédent. Le parc du Volcan dans sa définition actuelle m'apparaît être le fruit d'une grande réflexion prenant en compte un certain nombre de paramètres dont la biodiversité des hauts dont il se fait le juste défenseur et avec laquelle il conjugue allègrement. Un plus pour le Tampon, un plus pour le Sud de l'île, un plus pour la Réunion tout entière ... Dans un avenir proche une vitrine originale de la Réunion visible et appréciée du reste du monde.

vibereta

*22/07/2021*

C'est un lieu privilégié pour les loisirs et détente dans les hauts ... Mais il est regrettable que le volet équestre ne fasse pas partie de la concertation: cette idée a-t-elle été totalement abandonnée ? Une activité de découverte des plaisirs équestres par les enfants serait bienvenue ! Et l'idée d'un camp de base dédié au tourisme équestre, à partir duquel rayonneraient des circuits de randonnée, ouverts à tous, reste une idée à poursuivre ! Du fait de sa localisation, ce projet de parc bénéficie en effet d'une position privilégiée...

Modérateur

*10/08/2021*

Bonjour, Le volet équestre prévu dans le projet initial ne figure effectivement pas dans le projet qui a été soumis à la concertation préalable. Les premiers échanges avec les professionnels du secteur n'ayant pas fait apparaître de consensus autour de celui-ci. Le Conseil départemental a missionné une étude sur le développement de la filière équestre à La Réunion, dont les conclusions doivent être rendues à la fin de l'année. Et votre proposition "d'un camp de base dédié au tourisme équestre", pourrait être évoquée dans le cadre de cette étude. Bonne réception

jojory

22/07/2021

super projet à mener à son terme! beaucoup d'attente y sont attachées! j'ai hate que l'inauguration soit programmée et que l'on puisse enfin en profiter

popo dy

22/07/2021

pour tout ce que ça va créer et apporter à la commune, à la population, à la vie tout court, je suis entièrement pour

clauclau

22/07/2021

sans aucune ambiguïté ni réserve je suis pour le futur parc du volcan! merci aux équipes qui portent ce projet de développement

gogo

22/07/2021

enfin un projet pour les hauts exclusivement mais qui profitera à tous le monde, c'est super ça! moi je dit oui et je suis vraiment impatient de pouvoir y aller

baba lolo

22/07/2021

et bien oui je suis entièrement pour ce projet! merci aux équipes qui l'ont portés a bout de bras! merci TAK, merci la commune

rosana

22/07/2021

pour le developpement des hauts c'est oui! pour tout ce qui va être crée c'est aussi un oui, pour les emplois créés c'est encore un oui, pour les nouveautés proposées encore oui pour moi personnellement c'est oui à 100%

natidom

22/07/2021

un grand oui pour ce projet novateur et quelque peu unique a la reunion! le tampon est une terre de grand projet, bravo et merci

cata pas strophe

22/07/2021

oui sans réserve à ce projet! vivement que ce soit opérationnel et qu'on puisse y aller! oui à 100%

poupou

22/07/2021

oui on ne peut qu'être pour ce projet d'envergure pour les hauts de notre commune! bravo à notre municipalité

alima

22/07/2021

j'attends avec impatience, comme tout le monde, l'ouverture de cette structure! je félicite les porteurs de ce projet et en particulier thien ah koon! merci zot toute

lulu

22/07/2021

sans aucunes restrictions je dis un oui franc et massif pour ce parc du volcan

juju

22/07/2021

super ce projet structurant et porteur de développements pour les hauts de notre commune! bien évidemment je suis pour et sans aucunes réserves! merci à tous

lolo

22/07/2021

pourquoi être contre, anti, ou ce que vous voulez? un tel projet qui va structurer les hauts de notre commune, créer des emplois, apporter des animations nouvelles et inédites, faire découvrir de nouvelles choses et j'en oublie surement, moi je suis entièrement pour

carambar

22/07/2021

un super projet à défendre et à soutenir! de plus il est tamponnais alors raison de plus! mon soutien vous est acquis à 100%

aldodo

22/07/2021

ce sera Le point de rendez vous qui deviendra vraiment incontournable dans les hauts! merci à notre municipalité

bobophi

22/07/2021

bien pensé ce projet, tout le monde est impatient de l'inaugurer! que de bons moments en perspective on va pouvoir bénéficier! grand merci aux promoteurs de ce projet! monsieur THIEN AH KOON et ses équipes en particulier!

liane

22/07/2021

énorme, super et gigantesque oui pour l'équipe du tampon et son parc du volcan! beaucoup de nouvelles choses seront installées, pleins de découvertes à faire! vivement que ça soit opérationnel

larchotte

22/07/2021

un énorme oui pour ce parc qui va développer les hauts et la plaine des cafres en particulier! merci à l'équipe de TAK et vivement qu'on puisse y aller

daisy

22/07/2021

évidemment que c'est oui pour ce projet qui développe les hauts du tampon

coco pas vide

22/07/2021

un bon projet qui va développer les hauts de notre commune, tout le monde va pouvoir en tirer un avantage certain! bravo, encouragements et merci à tous

phiphi

22/07/2021

un développement attendu par toutes et tous, il faut y aller, levez les obstacles et avancer pour le mettre vraiment et rapidement en action! pour moi c'est un oui sans ambiguïté

vivi

22/07/2021

un énorme oui d'impatience pour que ce parc ouvre enfin aux publics! ce projet est hyper structurant pour les hauts! merci et grand bravo aux équipes du tampon

dodopa

22/07/2021

un énorme oui sans conditions, on pourrais mettre 1000% je le ferais sans hésiter! continuez à lever les obstacles afin de pouvoir offrir cette attraction aux publics! merci

margoulette

22/07/2021

pour un développement unique dans les hauts du tampon, je dis oui sans réserve! merci à vous tous et j'attends l'inauguration avec impatience

yaya

22/07/2021

un super grand oui parce que le tampon met en oeuvre un projet grandiose, porteur d'espoir, avec plein de nouveautés, d'animations inédites, de découvertes à faire en famille et entre amis! bravo et encouragements

grand quinquin

22/07/2021

avec tous les bénéfices et avantages que ça apportera aux populations des hauts du tampon, on ne peut-être que pour! en tout cas recevez et soyez assuré de mon plein et entier soutien! merci à vous tout qui oeuvrez sur ce parc du volcan

mais oui bien sur

22/07/2021

mes amis de la plaine des cafres attendent beaucoup de ce projet! je suis à fond à leurs côtés et surtout au côté de la municipalité

fanou

22/07/2021

un énorme et sans conditions ni restrictions, OUI je suis pour les hauts du tampon vont enfin sortir du fénoir! bravo à l'équipe municipale et son maire andré thien ah koon!

kol kol

22/07/2021

bien sur que oui je suis pour, on ne peut pas rester insensible à un tel projet qui va mettre en l'air les hauts du tampon

ali baba

22/07/2021

pour structurer la carte d'animation et de développement des hauts, bien sur que je suis pour! de plus ce sont les hauts du tampon, alors raison de plus! ok à 100%

dada

22/07/2021

développer les hauts par ce projet d'envergure, bravo et oui, oui, oui! vivement qu'il soit opérationnel et qu'on puisse s'y rendre

yoyo

22/07/2021

un développement d'une telle envergure pour les hauts de notre commune, c'est une bonne raison d'y adhérer sans exclusive! encouragement sincères à l'équipe municipale et merci monsieur THIEN-AH-KOON!

nana

22/07/2021

grand oui pour cet innovant projet de développement des haut du tampon! le tampon est vraiment une commune de grands projets et il faut les soutenir! en tout cas moi c'est un oui à 100%

cervelet

22/07/2021

eh bien oui je suis pour ce parc! il créera de l'animation, des emplois, des innovations, des découvertes! j'incite tout le monde a s'y rendre ne serait ce que pour passer un bon moment en famille ou entre amis, mais il y aura tant à découvrir, vous verrez

piquaille

22/07/2021

mais oui je suis entièrement pou! je fais confiance à TAK et son équipe! tout est bien réfléchi et les grands gagnants seront les populations! alors allez-y et ne lachez rien

mado

22/07/2021

super pour les hauts, super pour la population de la commune et aussi de toute la réunion! plein de sensations nouvelles, de découvertes, d'emplois a venir et j'en passe! un super encouragement à toute l'équipe qui mène ce projet

charly

22/07/2021

un énorme, même plusieurs, encouragement pour ce projet qui développera les hauts du tampon! ce projet est bien ficelé et attirera sans conteste beaucoup de monde! ne lâchez rien et continuez

ma jolie

22/07/2021

un projet de cette envergure ne peut être que porteur de développement, d'espoir pour les jeunes en désespérance d'emploi, de belles ballades et découvertes entre amis en famille aussi! un super arrêt dans les hauts de notre commune! merci et bravo!

lili

22/07/2021

oui pour tout! pour les emplois qui seront créés, pour le tourisme, le commerce, les découvertes, les bons moments à passer en famille ou entre amis!

dudule

22/07/2021

ah bien sûr que oui je suis pour ce parc! il sera attractif, porteur d'emplois, de développement, de découvertes, il sera aussi super structurant pour les hauts du tampon!

clafoutis

22/07/2021

un projet de développement des hauts, pourquoi le rejeter? au contraire il faut le soutenir à fond!

planète

22/07/2021

bien évidemment je vous soutiens dans ce projet innovant! avec THIEN AH KOON et son équipe rien n'est laissé au hasard, on peut donc y aller en confiance! bravo bravo!

grande sauvage

22/07/2021

oui oui je suis entièrement pour! enfin la plaine des cafres sera mise en lumière avec cet équipement!

louloute

22/07/2021

les jeunes sont impatients de s'y rendre, d'y travailler aussi! le tourisme va se développer, le commerce aussi! de nouvelles animations et découvertes vont apparaître! bravo et merci pour la mise en l'air des hauts de notre commune

josie

22/07/2021

bien sûr que oui je suis pour à 100%! des détracteurs y'en aura toujours mais eux ils proposent quoi? rien bien évidemment! continuez je vous soutiens à fond

caillounette

22/07/2021

si on prend l'emploi direct et indirect, le développement, le tourisme, le commerce et ainsi de suite tout le monde en tirera avantage! merci et bravo! recevez mes encouragements inconditionnels

paillette

22/07/2021

un projet de cet envergure est bon pour les hauts! tourisme, découverte, ballades entre amis, en famille, emploi pour les jeunes, tout à bien été pensé! bravo et encouragements à poursuivre! merci TAK et son équipe

fifounet

22/07/2021

mes enfants l'attendent avec impatience pour pouvoir s'éclater! nous aurons un bon point de rendezvous entre amis, en famille! l'emploi n'est pas oublié, le tourisme se développera ainsi que pas mal de commerces en tous genres! tout le monde sera gagnant

bea

22/07/2021

grand oui et sans condition à ce projet parc du volcan! j'ai vraiment hate de pouvoir m'y rendre en famille, entre amis

guitou

22/07/2021

évidemment que je suis pour! le tampon est la 4ème commune de l'île en terme de population et la 5ème commune de france la mieux gérée! rien qu'avec ça on ne peut qu'approuver tout en étant sur que les finances seront utilisées à bon escient! bravo à tous

jojo

22/07/2021

oui oui oui et oui pour ce projet. je fais confiance à THIEN AH KOON et ses équipes sur ce projet structurant. un développement sans précédent des hauts de notre commune, allez-y et sans faiblir

le chou

22/07/2021

oh que oui je suis pour ce grand projet. l'emploi direct et indirect qui va être crée, les attractions nouvelles, les decouvertes entre amis, en famille, même seul, le tourisme va se developper aussi! tout un tas de bonnes raisons pour faire un arrêt à la plaine des cafres! ayez tout mon soutien

la voix du peuple

22/07/2021

bien sur que oui pour enfin un developpement des hauts de notre commune! les jeunes en attendent beaucoup, plein de découvertes, de sensations nouvelles et tout ça en famille ou entre amis. bravo et soutien à l'équipe municipale

minou

22/07/2021

avec un tel projet, la plaine des cafres sera en l'air! plein de nouveautés, d'emplois pour les jeunes, et une bonne raison d'y marquer un arrêt découverte! toutes mes encouragements, allez-y je vous soutiens

Didine

21/07/2021

Par solidarité pour les riverains qui subissent déjà la pollution de travaux déjà commencés et qui subiront encore plus quand les tyroliennes seront déployées - je dis non.

céline

21/07/2021

L'utilisation de 15 hectares de terres agricoles + ZNIEFF + parc national me choque. La Réunion doit importer pour nourrir sa population. il est temps de proposer d'autre type de projet plus écoresponsable. quel est l'intérêt de faire une serre pour y mettre la flore des bas? la réalisation d'un parc botanique en plein air parait suffisant avec toutes les essences des hauts. quel impact des tyroliennes sur les oiseaux? (je pense en particulier au pétrels noir qui nichent pas si loin) sans oublié les nuisances pour les riverains. le venue de milliers de voitures sur ce site aura forcément un impact sur l'environnement. faire des parkings drainant pour éviter l'artificialisation serait un bonne idée. le paysage va être gaché par la présence de cette montgolfière captive: en plein parc national, c'est délirant.

Robert

21/07/2021

Je vois dans les commentaires beaucoup de gens qui se demandent pourquoi bloquer ce projet. Je ne peux pas parler pour tous mais mon avis est le suivant : les travaux ont déjà commencé depuis un bon moment maintenant. Constat ? Beaucoup, beaucoup de défrichage a eu lieu, pas mal de bétonnage aussi. Rien au niveau du remplacement des zones vertes qui ont été enlevées. J'ai donc beaucoup de mal à croire à l'argument écologique de ce projet. Nous avons déjà dépensé pour ce projet interminable, et beaucoup de fonds sont nécessaires pour continuer. Avons-nous réellement l'argent nécessaire pour aller jusqu'au bout ? Encore une fois, le projet a été commencé depuis longtemps déjà, si nous avons réellement les fonds, il serait déjà fini. Je serai toujours contre ce projet tant qu'il restera trop ambitieux.

Yohan

21/07/2021

les grands projets mérite d'être soutenu, et je soutiens celui la

Nandcy

21/07/2021

Repas, amusement, joie et bien être seront au rendez-vous! oui pour le parc

Gilbert

21/07/2021

Bravo pour se projet et mes encouragements pour son aboutissement

Morgane Smith

21/07/2021

Saint Pierroise, j'approuve l'idée que le parc se fasse et puisse bénéficier à l'ensemble de la population

Madeleine

21/07/2021

Fille et petite fille de la Plaine des Cafres, j'ai entendu parlé de se parc y'a plus de 15 ans déjà. Je n'y croyais plus et la je pense que c'est une excellente initiative se débat qui donne la parole. J'ai lu les différents avis, et c'est les commentaires négatifs qui donne envie de dire que je suis POUR se projet finalement. Les arguments pour la protection de la nature ne tiens pas debout surtout quand ses mêmes personnes prend l'avion (Carburant) pour voyager. OUI et encore OUI pour le parc

Charles

21/07/2021

Je rejoins les avis qui soutiennent le parc, j'invite les gens à lire le projet, ils verront que c'est pas une mauvaise chose pour le Tampon

Marie Josée

21/07/2021

J'ai toujours si un jour le parc se fait, je serai la 1ère à le soutenir, alors fidèle à mes engagements, je suis pour sa réalisation

Liliane

21/07/2021

Enfin le Tampon y réveil un coup. Pu besoin saute la mer pour amuser Mi lé pour le projet

Ivonic

21/07/2021

J'ai toujours connu la Plaine des Cafres en recul, je suis pour son avancement et son développement

Valérie

21/07/2021

j'ai assisté à plusieurs réunions, et je comprend pas pourquoi les gens se braque sur projet? il a tout pour nous donné un allant économique, touristique mais surtout une belle vitrine pour l'océan Indien. Continuer et j'espère que sa va se faire

Marie Claire

21/07/2021

Pour la création d'emploi et le dynamisme de ma commune, je crois en l'aboutissement de se parc

Emilie P

21/07/2021

je suis de Terrain fleury, on a un beau parcours de santé, le parc sera tout aussi magnifique, je crois en se projet

Josie

21/07/2021

tout est dit dans le dépliant, je suis favorable pour toute ses raisons

Karine

21/07/2021

Si sa permet à nos jeunes mais aussi nos entreprises de pouvoir subvenir à leurs besoins, c'est un grand oui pour moi

Richard Sully

21/07/2021

Plus besoin de partir sur la côte pour profité, la mer pour l'été, et le parc pour se ressourcer quand il fait trop chaud dans les bas, très favorable au projet

Gérôme

21/07/2021

Il manque de structure touristique dans le Sud, et la création de ce parc est une bonne nouvelle

Béatrice Futol

21/07/2021

La Plaine des cafres à besoin de se développer, et le parc du Volcan est un bon début

Guito

21/07/2021

Je suis très favorable au projet, et ceux qui dise que les impôts vont augmenter, emmène les preuves

Lagarrigue

21/07/2021

Je suis pour se projet et espère qu'il va se faire

Claudine

21/07/2021

Je remercie la Municipalité de pensez enfin à nous. Quand y fait pas nous crie, et la quand y fait un bon affaire nous crie même! Nous lé jamais content! Je dis bravo et faut garder le cap pour ma ville.

Yanis Lorion

21/07/2021

Je me disais quand allais enfin sortir se parc de terre? Je me dis qu'enfin y'a un début de commencement et suis impatient de voir le rendu Yanis

Sully

21/07/2021

A Saint-André d'où je suis originaire, nous avons le beau parc du colosse qui fait le bonheur de beaucoup de famille Réunionnaise, actuellement au Tampon, c'est une très bonne idée se parc pour vous les Tamponnais mais aussi nous les Réunionnais.

Badin

21/07/2021

Vivement que le projet voit le jour, en lisant les commentaires, je remarque que la même personne "Jaco" met un point d'honneur à vouloir freiner se parc. Ma question est la suivante, qu'est ce qui le pousse tant dans cette volonté de bloquer? je comprends pas réellement car en lisant le dépliant, y'a une zone de découverte de végétation des hauts qui valorisera nos atouts, y'aura une zone ludique familiale! Il est contre la végétation et les moments ludiques? Soyons raisonnable, se parc sera une plus valus pour le Grand sud oui pour se projet

Rosalie

21/07/2021

Quand je lis les commentaires positifs et négatifs, ben mon choix se porte vers les positifs, car j'ai l'impression que ce qui sont contre, pense avant tout à eux et pas à leur prochains, alors je met mon avis, et je suis pour à 100%

Judith

21/07/2021

les gens qui sont contre se projet, connaissez-vous l'histoire de notre commune? Nous sommes heureux d'avoir un parc des palmiers, heureux d'avoir un beau parcours de santé, et nous serons heureux d'avoir un parc du Volcan. Si vous regarder bien, sa sera un mélange des 2 avec des activités sportifs intéressant pour toutes catégories de personnes sans distinctions aucune. Je signe des 2 mains pour que se parc se fasse

Marie Alise

21/07/2021

@jaco, quel est votre intérêt de vouloir bloquer un si beau projet? Pas tout le monde à les moyens de prendre l'avion où d'allée au restaurant, à la plage relax comme vous dites, mais beaucoup aime cette saveur particulière des hauts et ses atouts. Un projet comme celui ci a le mérite d'exister et de nous donner les moyens de rattraper notre retard sur les communes voisines.

Vincent

21/07/2021

Ma ville va enfin sortir de sa léthargie et connaître un développement conséquent. Se qui sont pour, c'est que vous êtes pas de vrai Tamponnais et contre l'avancement de notre commune

Julie Fontaine

21/07/2021

Avec la réalisation de se parc, plus besoin d'allée au Colosse pour s'amuser en famille. Merci d'avoir pensée à nous Tamponnais

Lorenzo

21/07/2021

Tamponnais de coeur, l'aboutissement de se projet de longue haleine sera bénéfique pour les acteurs touristiques (gîtes, restaurant...) mais aussi les acteurs économiques

Géraldine du Tampon

21/07/2021

chacun trouvera des lieux accessible en famille où pour des activités ludique. Beau projet

Aldo

21/07/2021

Il manque un peu d'activité dans cette partie du territoire, la création de se parc est primordial pour notre développement économique

Phil

21/07/2021

aimant la nature, la zone découverte du parc est un plus touristique pour nous. Je suis pour

marie Eliette

21/07/2021

Créateur d'emploi, c'est un atout pour la Réunion et particulièrement le SUD

Marie Charlotte

21/07/2021

se projet est ambitieux, et ma commune se doit d'être à la hauteur de son nombre d'habitant. je suis favorable à se projet

Daisy

21/07/2021

je suis pour le développement de ma commune

esprit critique

21/07/2021

si ce projet était mauvais je le dirais sans détour. celui là est bon, il va enfin développer la plaine des cafres et les hauts de la commune! les jeunes en attendent beaucoup. les entreprises nouvelles vont pouvoir oeuvrer pour les nouveautés qui seront proposées! les sentiers de découvertes seront j'en suis sur pris d'assaut

le causeur

21/07/2021

moi je dis oui, oui, et super oui à ce projet d'envergure, qui va crée de la valeur pour les hauts de notre commune, des emplois et aussi de bons motifs de rencontres et ballades entre amis ou en famille

matou

21/07/2021

originaire de la plaine des cafres recevez mon plein et entier soutien pour ce projet

le chat

21/07/2021

pour un projet qui va développer les hauts je suis pour à 100%. bravo à notre municipalité pour ce projet porteur de beaucoup d'espoir pour tous, jeunes, résidents habituels,

Cat

20/07/2021

A qui de droit, Je trouve désolant de proposer cette participation lors d'une période vacancière. Une destruction supplémentaire des espèces en place, encore et encore des voitures, du bruit, du béton. Détruite ces terres alors que moult personnes recherchent des terrains pour devenir agriculteurs. Bref, je suis contre ce projet.

Jade.974

20/07/2021

Super projet !!

Nono

20/07/2021

Ce parc du volcan sera un atout majeur pour la Plaine des Cafres avec ses 3 zones. Cela dynamisera le secteur et créera des emplois dans le parc et tout autour du parc. J'ai hâte que cela se réalise.

Tom

20/07/2021

Étant jeune, la zone à sensation m'intéresse fortement, je suis impatient que ce projet se réalise.

Greg

20/07/2021

Encore un projet qui sous des allures d'aménagement pour les familles et de vitrine de la biodiversité, va bétonner une fois de plus une zone rurale, alors que de nombreux jeunes agriculteurs cherchent des terres et que l'on parle d'autonomie alimentaire. Ou est la sauvegarde de la biodiversité dans ce projet avec un parking de 1000 places., des tyroliennes, ... Quelle incohérence, créer en altitude une serre pour présenter la biodiversité des bas !!! Souhaitons nous pour les générations futures que la Réunion deviennent un parc d'attraction ou voulons nous préserver la nature dont nous faisons parti. Une fois de plus l'économie l'emporte sur le reste mais quand comprendrons nous que l'argent cela ne se mange pas.

allez-y, bravo

20/07/2021

un super grand bravo pour la commune du tampon pour ce projet! sachez que vous avez tout mon soutien!

comorassamy éric

20/07/2021

mais oui je suis pour sans exclusive! les projets du tampon sont toujours grandiose et super bien réfléchis! bravo et tout mon soutien!

phileas jean-hugues

*20/07/2021*

comment pourrait on être contre? moi je suis et reste entièrement pour ce parc du volcan!

riviere jean-maurice

*20/07/2021*

j'attends avec impatience cette ouverture et je vous apporte tout mon soutien! merci zot toute!

payet dominique

*20/07/2021*

entièrement pour ce grand projet! merci à vous THIEN-AH-KOON! continuez!

girard margaux

*20/07/2021*

même en résidant à la possession, je me réjouis d'une nouvelle destination de loisirs! bravo à l'équipe municipale du tampon et soyez assurée de mon soutien à 100%! merci à vous!

allamelou yann

*20/07/2021*

ça fait des années que je suis derrière cette municipalité! je crois vraiment en la réussite de ce projet! bravo à vous tous et grand merci

grand steward

*20/07/2021*

bravo à notre Maire THIEN-AH-KOON et ses élus! bien sur que je suis pour! continuez on croit en vous!

le chinois

*20/07/2021*

oui à 100% pour! je suis et je reste derrière la municipalité

angama stéphane

*20/07/2021*

évidemment que oui je suis pour ce projet structurant pour les hauts de notre commune! bravo et ne lâchez rien!

abbezot colette

*20/07/2021*

moi je suis pour sans aucunes réserves! tous mes encouragements à vous!

hamada ali

*20/07/2021*

oui, oui, oui et oui pour ce grand projet

david pobrezo

20/07/2021

bien sur mi lé pour!

picard samson

20/07/2021

de la part de la commune du tampon, c'est un projet murement réfléchi! donc je suis pour!

labonne jonathan

20/07/2021

à 100% pour bien évidemment

lebon didier

20/07/2021

absolument, résolument et indéniablement pour ce projet!

Chaton

20/07/2021

5ème commune la mieux gérée de France, 4ème commune de l'île en terme d'habitants, comment ne pas être pour ce projet de parc du volcan? Il faut en analyser les effets immédiats, à moyen et à long terme! Beaucoup d'emplois directs comme indirects vont être créés, développement important du tourisme dans ce secteur des hauts du tampon jusque là quelque peu délaissé, beaucoup d'animations et de découvertes à faire seul, entre amis ou encore en famille, et bien sur pas mal d'autres choses encore! dès le début j'ai adhéré à 100% à ce projet et mon avis ne change pas bien au contraire. Merci à André THIEN-AH-KOON et son équipe municipale de porter cette idée qui devrait se concrétiser et aboutir très rapidement et prochainement n'en doutons pas un instant! Recevez toutes et tous mon soutien inconditionnel ainsi que tous mes encouragements! bravo et merci!

alban

20/07/2021

En étant la 5ème commune la mieux gérée de France sur un peu plus de 35000, il est clair que l'argent public est bien utilisé. Et fort de ce constat on ne peut qu'être pour cet ambitieux projet du parc du volcan à la plaine des cafres dans les hauts du tampon.

Dolaine

19/07/2021

Ambition c'est bien... Mais la réalité c'est mieux... Pourquoi faire des attractions artificielles qui seront potentiellement mal faites et/ou pas aux normes - coucou les Grand Kioks ! - quand on peut laisser la nature être une attraction touristique en elle-même ? Changez le projet pour que ça soit des parcours santé. En attendant je suis contre !

Thierry

19/07/2021

On sait que la mairie va pas embaucher des jeunes. Vous dites que ça crée des emplois mais les contrats sont déjà passés. Bien dommage que mon fils sera obligé de trouver ailleurs

Amandine

19/07/2021

En tant que touriste, je vais souvent dans les hauts de l'île pour être tranquille et me ressourcer. Lors de mes derniers passages dans les hauts j'ai pu voir que les travaux ont déjà commencé et ce sans concertation préalable. C'est bien dommage de voir la flore détruite (déboisement + béton) pour des projets qui ne verront peut-être pas le jour (j'ai cru entendre que la commune n'avait pas les moyens de mener ce projet). Je ne vois vraiment pas d'où ils sortent ce chiffre de 980 arbres plantés, pour l'instant il est plutôt négatif. Je suis donc CONTRE ce projet, arrêtez de faire semblant de vouloir l'avis des gens alors que le projet a déjà commencé depuis longtemps et continue de dénaturer le site.

Marjorie

19/07/2021

C'est un projet très onéreux qui va gâcher le paysage (les tyroliennes). Les enfants de la Plaine des Cafres n'ont pas de piscine à proximité (il faut aller au Tampon), pourquoi ne pas créer une piscine couverte et chauffée? oui à une revégétalisation. NON aux tyroliennes et au ballon captif.

Thierry

19/07/2021

Projet important pour le développement des hauts, création d'emplois, développement du tourisme. Pourquoi le projet d'hippodrome ne figure plus, c'est dommage car cela aurait permis de créer de nombreux emplois directs et indirects ( nouveaux métiers). Il manque une activité forte, un parc d'attraction par exemple à sensation.

jaco

19/07/2021

qui a prévu le prix de la tyrolienne sachant que toutes les tyroliennes de ce genre ne sont rentables qu'à partir de 30 euros la descente de 1 mn, quelle famille réunionnaise qui pique-niquera pourra se payer cette activité avec plusieurs enfants?

jaco

19/07/2021

une étude réelle a-t-elle été faite pour écrire que 20%des visiteurs seront des touristes? sur quelle base?

jaco

19/07/2021

quand je reçois de la famille la journée type volcan comme beaucoup de touristes se découpe ainsi: randonnée en matinée ,repas restaurant ou pique nique au calme des hauts et ensuite visite du musée ? FIN DE JOURNEE A LA PLAGES RELAX!!!!!! au soleil. Pas le temps pour les touristes d'aller au parc en fin de journée souvent avec une météo capricieuse je pense que la majorité des touristes ont le même planning et cela sera un fiasco financier pour les activités payantes donc il faut supprimer les activités payantes je suis contre ce projet en considérant le plan touristique

Christ P

19/07/2021

Enfin un projet dynamique et porteur d'emplois sur notre territoire Génial

mistigri

19/07/2021

il parait qu'il y a des contre? Ces gens là ne sont pas au fait des difficultés rencontrées par les populations du coin! Voila une belle opportunité de sortir de l'anonymat avec un parc qui attirera des milliers de personnes, alors il ne faut pas passer à côté! Il faut y aller et sans tergiverser, allons-y franco et offrons aux réunionnais un bon motif de sortie en famille, entre amis! Pensons au développement touristique qui va enfin prendre son essor dans les hauts de l'île! Un gros et énorme OUI sans aucunes restrictions! D'ailleurs je prêche auprès de mes connaissances et amis en faveur de ce futur parc du volcan! ma famille c'est déjà fait mais il étaient tous déjà pour, je n'ai fait que renforcer leur choix! et maintenant c'est elle qui prêche pour! Merci à l'équipe municipale et son principal promoteur qu'est André THIEN-AH-KOON! B R A V O - - - B R A V O

allan

19/07/2021

Des contre et des antis il y en aura toujours, c'est de bonne guerre comme on dit! Mais lorsque ce projet démarrera vraiment, ces détracteurs devront bien reconnaître qu'au fond ce n'était pas si mauvais et ils seront les premiers à y aller en famille et sans honte! Super projet structurant qui désenclavera un peu plus la plaine des cafres avec des activités et découvertes très fédératrices! Vraiment recevez tous mes encouragements pour mener à bien ce projet ou personne ne sera oublié! un projet comme celui là est une réelle chance pour sa population et je crois qu'elle le sait bien! en tout cas je suis pour et je vous soutien!

rodrigues

19/07/2021

Honte à ceux qui sont contre! Comment peut-on freiner le développement des hauts d'une commune (qu'elle qu'elle soit d'ailleurs)! Il faut rester cohérent sur ce projet qui va faire venir pas mal de visiteur de toute l'île comme florilèges ou miel-vert le font! La fête de la pomme de terre vient de se terminer et j'ai vu un grand nombre de personne y venir et être très contente de leur journée! Pensez aussi a tous ces emplois directs et indirects qui vont se créer! Les jeunes cafrilainois voient enfin un horizon qui s'éclaircit pour eux! tout le monde pourra découvrir les plantes locales enrichie par des plantes endémiques adaptées au climat des hauts de notre île, le tout disposé dans un parcours de découvertes pédestres! Il y aura aussi les animations nouvelles, tyroliennes, montgolfières et ainsi de suite, des aires de détente et de pique nique, des places de stationnement en nombre suffisant! bref un projet bien pensé, bien ficelé et qui obtient d'ores et déjà toute mon adhésion ainsi que celle de ma famille (mon épouse et mes 3 enfants)! merci à notre municipalité qui porte à bout de bras ce grand projet qui mettra en l'air la plaine des cafres! 100% pour!

Elo\_Die

18/07/2021

Beau projet

Arianne

18/07/2021

Je suis favorable au parc car nous les jeunes nous aurons de l'emplois et les touristes viendront.

mallet

18/07/2021

Quelle sera l'impact financier à supporter annuellement par la commune. Coût salarial Coût entretien espaces vert Sécurisation des chiens errants dans les hauts Coût en consommation eau Coût en consommation d'électricité Coût en sécurisation du site Coût en terme de déchets a gérer Tout ceci à un coût et cela va rerepercuter irrémédiablement sur nos impôts et les finances de la commune Combien la commune espère engranger avec ce site annuellement en terme de Chiffres Affaires et quel sera son coût estimé. D'autre part ce projet va attirer énormément d'automobilistes ..l'entrée du

tampon est déjà saturé , nuisance sonore amplifié le weekend avec le flot de véhicules qui montera depuis le tampon ville jusqu'à parc. Quelle est la garantie accordé par les professionnels qui auront monte la structure. Il faut exiger une garantie de 30 ans sur les installations . En dehors de la garantie légale décennale il faut s'assurer que les coût d'entretien soient limite (peinture, casse, dégradation..) Merci

Fanny

17/07/2021

Quasi autant d'arbres plantés que de places de parking, ça laisse songeur... Je pense qu'on pourrait très bien se passer du côté loisirs de ce projet. La beauté de la nature ne suffit-elle pas, qu'il faille sans cesse divertir le public ? Ce que l'on recherche dans les hauts de La Réunion c'est le silence, se sentir présent dans un espace précieux, presque un temps sacré. Je crains que certains aspects de ce projet piétine l'authenticité de ce que l'on connaît encore comme la plaine des cafres. Je soutiens en revanche l'aspect éducation à la biodiversité.

Bernadette

17/07/2021

Mwin va allé dans la forêt respire mon ti l'air frais avec mon ti famille. Mi n'a hâte ce parc i créé, enfin la Plaine des Cafres et Tampon i bouge! Ns sera en l'air, avec ce parc!

Coco

17/07/2021

En été, on pourra profiter de la fraîcheur des hauts en alliant avec les activités de loisirs que ce parc proposera.

Marie

17/07/2021

Favorable Pour

Emilie

17/07/2021

Je suis contre ce projet car le charme de La Plaine des Cafres vient de son côté très campagnard et naturel. On y est au calme et on y respire bien. Je n'ai pas envie d'y voir pousser un complexe touristique qui amènera beaucoup de voitures. Et c'est sans compter un probable impact sur la biodiversité généré par le bruit, la circulation et l'artificialisation des sols ! Il y a suffisamment de béton comme ça à la Réunion, nous ferions mieux de protéger les zones encore à peu près naturelles qu'il nous reste !

Jojo

17/07/2021

Beaucoup de gens qui n'habitent même pas sur la commune donnent un avis négatif pour la création de ce parc d'activités. Ils ne connaissent pas la situation des habitants de la plaine des cafres et de ses environs. Maintenant qu'il y a un véritable projet qui se dessine, ne laissons pas passer cette opportunité.

arsène

17/07/2021

j'habite tampon centre ville, je travaille à Bourg Murat depuis plusieurs années. Il n'y a rien comme activités dans les hauts. Ha si !!! miel vert et d'autres de temps en temps. Le public est très heureux à

chaque fois et très nombreux. je constate tous les jours le va et vient de notre jeunesse qui ne sait quoi faire faute d'emplois. La seule activité est le passage constant de véhicules ( bruyants et souvent en excès de vitesse) sur la rn3. On parle de bruit avec le parc??? Cette création de parc d'activités serait une bonne opportunité pour l'emploi, le dynamisme du secteur, le tourisme évolue et le besoin d'innovation est indispensable pour l'avenir de nos enfants

Geraldine

17/07/2021

Ce projet va valoriser la plaine des Cafres sur le plan économique et bien sûr pour la création d'emplois surtout en cette période difficile

Patou

17/07/2021

Enfin un parc dans le sud, je vous félicite pour ce beau projet. Je pense que la population sera satisfaite le week-end de se retrouver dans la fraîcheur des hauts et pouvoir s'amuser en famille. On a déjà l'exemple de ce beau parc au Maito, et depuis tous ce temps la nature à toujours été respectée malgré son implantation dans la forêt.

Dominique

17/07/2021

Voilà pour moi le parc du volcan ça doit être un bon projet envisagée par la commune du Tampon nous avons des projets pour l'avenir alors ce projet du parc du volcan doit se faire sera bien et magnifique pour la Commune du Tampon

Loulou

17/07/2021

Pour moi ce projet est un atout favorable pour notre commune, qui ramènera des touristes qui va faire vivre nos commerces des hauts.

Ora

17/07/2021

Enfin des activités en famille à faire prêt de chez nous, avec de nouvelles animations. Des activités avec des sensations fortes (tyrolienne) plus besoin de faire des longues routes avec les enfants. Au top ce parc vivement qu'il sorte de terre ce projet.

Victoria

17/07/2021

Le piton de la fournaise est la star des sites touristiques de l'île de la Réunion. Et il se révèle être le volcan le plus actif au monde. Ce parc de loisir est situé sur l'axe écologique et naturel réunissant le piton de la fournaise et le piton des neiges. J'espère que ce projet se concrétise et permettra de développer les hauts de l'île.

Olivier

16/07/2021

Ce projet n'a pas de sens si ce n'est de faire croire qu'il va créer des emplois. bétonnisation, perte d'identité de mon île ! et ce ne sera pas les quelques arbres endémiques plantés par-ci par-là qui limiteront l'emprise. Ces parcs d'attraction sont vraiment d'une autre époque. allons bat un karé dans la forêt plutôt !

Steffie

16/07/2021

Je tiens à donner mon avis sur ce projet de parc du volcan. Alors oui bien sur cela peut donner une ouverture à l'emploi pr les personnes habitant les hauts du tampon, bourg murât etc... Mais où place t on la préservation de la nature ? À quel moment avons nous besoin de serre pr admirer les plantes endémiques ? À quel moment la bétonisation (encore une fois) des espaces protégés va t-elle s'arrêter ? Nous détruisons les sols de notre île, nous imperméabilisons les sols et les rendons artificiels ! De plus beaucoup de jeunes agriculteurs cherchent des terrains pr cultiver. Alors pourquoi laisser des terres agricoles à du loisir ? La Réunion déborde déjà d'activités de loisirs... Redynamiser les hauts et créer de l'emploi : oui. Détruire les sols, dénaturer la flore : non. NON AU PARC DU VOLCAN !!

Jean Thevenet (Cilaos)

16/07/2021

Ce projet est tout simplement l'exemple type du cauchemar touristique et de dénaturation du paysage, que les touristes eux même fuient car ils sont venus à la Réunion pour la nature, d'ailleurs c'est par des touristes inquiet que je l'ai appris au départ. On n'imagine pas le coût en perte d'intérêt que représente ce type d'aménagement: dénaturer un aussi grand espace va nuire à toute la Réunion, comme déjà le tourisme par hélicoptère qui dénature l'intérieur de l'île par son invasion sonore, car ça fera une "verrue" sur cet espace si particulier qui charmaient les visiteurs, et donner encore un peu plus l'impression d'urbanisation galopante "même dans les hauts". Ce "Parc" va rayer de la carte un espace d'accès à la santé, où les gens se rencontraient, entre familles, amis, couraient, faisaient du VTT, faisaient un changement d'air sans provoquer des conflits d'usage dans une nature post-agricole qui avait trouvé un équilibre à l'usage. Outre les nuisances sonore des hélicos et des tyroliennes (attention, c'est bruyant et répétitif, et en plus ça crie) et la perte d'un paysage sauvage/agricole/patrimonial: si on prive les gens d'un tel espace de liberté spontané, ils vont aller envahir des autres coins qui n'ont pas la capacité d'accueil équivalente, ça va rajouter de l'entassement de population et des conflits d'usage, à cause de la surfréquentation donc des incivilités. Les locaux ne vont pas accepter de payer chaque dimanche pour prendre l'air et se réunir, ce parc installerait des nuisances sonores, des hélicos de l'hélistation associée et des tyroliennes (attention, c'est vraiment bruyant, par le fonctionnement et les cris, à Cilaos on a l'accrobranche pour le constater avec une toute petite tyrolienne qui ne fait pas le centième (10 fois moins grande, et toute seule) de ce qui est prévu ici, heureusement dans un site non vulnérable) Les nuisances sonores installées dans la répétition sont tout simplement inquiétantes: ces lieux vont devenir invivables et impropres à la détente, typiquement artificialisé, même plantés d'endémiques... Les foules vont aller ailleurs passer leur dimanche, mais où? La Réunion est surpeuplé, la nature est en lambeaux, il en reste presque plus, et là c'est encore un grand espace et lieu de dépaysement authentique à rayer de la carte de La Réunion et de ses projets de vacances ou de week end... que va t-il rester de la nature "habitable" de la Réunion? Où "vivre"?

sophie

16/07/2021

Bonjour, J'ai vu qu'il y avait un atelier tourisme mardi mais je ne peux pas y assister. Pour autant, il me semblerait important d'apporter une touche "authentique" au projet en y valorisant l'esprit même de l'humain à la Plaine de Cafres, notamment les éleveurs et leurs animaux qui façonnent le paysage. Le nouveau Parc devrait proposer aux visiteurs une ferme pédagogique avec un atelier de traite par exemple, avec seulement quelques vaches laitières, pour montrer le parcours du lait de la Plaine des cafres : ce que mangent les vaches, ce qu'elles produisent, etc. Il pourrait également y avoir quelques chèvres pour leur lait. Idéalement les visiteurs pourraient acheter les produits de cette toute petite ferme (avec une machine pour stériliser le lait sur place pour pouvoir le commercialiser le cas échéant, ou prévoir de quoi fabriquer des yaourts ou du fromage). Ainsi, ce petit projet à l'intérieur du Parc allierait humain - histoire - héritage - vivant et surtout l'emploi avec une valorisation économique (a minima) de cette petite partie du Parc. Ne pas prévoir de valoriser l'élevage dans ce même parc qui

se tiendra en plein cœur de la Plaine des Cafres c'est comme oublier ceux qui l'ont fondée et qui ont participé à faire de cette partie idyllique de La Réunion un havre de paix pour les citoyens. Merci !

alamanda13

16/07/2021

Totalement inutile et préjudiciable à l'intégrité de notre unique et exceptionnelle île. Tout ceci à des fins d'exploitations commerciales, projet ayant un coût pharaonique. La planète est fatiguée des agitations de décideurs avides, qui pillent ressources de la Terre. Apprenez à vivre avec la nature surtout quand elle offre tant sur notre île.

Patrick

16/07/2021

Le sud est sur de bon rails avec ce futur parc d'animations et d'attractions. En tout cas un lieu vraiment fait pour les familles avec l'ensemble des choses que l'on va trouver dedans. et reconnaissons également qu'un tel projet pour un peu moins de 15 millions d'euros, il n'y a vraiment pas de quoi crier au loup et à l'assassin! Un réel et nouvel atout pour la plaine des cafres et son développement harmonieux et réussi. Personne ne sera oublié que ce soit les plus jeunes avec des aires de jeux, les familles avec des aires de repos et de pique nique, Pour les sportifs beaucoup d'équipements et les amateurs de sensations fortes pourront s'essayer sur les tyroliennes ou encore le ballon captif ou ils découvriront les hauts de l'île sous un nouvel angle. Les amoureux de la nature pourront serpenter à loisir dans les chemins tracés tout spécialement et qui vont accueillir, outre les plantes déjà en place, des variétés endémiques adaptées au climat des hauts. une belle réussite en perspective que tout le monde attends avec impatience. Merci au promoteur de ce grand projet, en la personne d'André THIEN-AH-KOON et son équipe municipale! Bravo à vous tous!

Jérémy du 12ème km

16/07/2021

Un super projet qui va mettre en l'air les hauts de la commune. j'ai consulté les documents en mairie et je suis déjà sous le charme, j'ai vraiment hâte qu'il soit opérationnel. Mon petit garçon sera ravi d'y aller et mon épouse aussi! J'ai des amis qui résident à la Plaine des Cafres et qui attendent avec impatience eux aussi cette ouverture. En regardant le dépliant reçu dernièrement dans ma boîte à lettre, je constate que sera créée une zone végétale de découverte enrichie par des plantes endémiques des arbres et arbustes aux essences variées le tout disposés dans un cheminement pédestre. Idéal pour décompresser et se ressourcer tranquillement! Prévus aussi une zone ludique et familiale composée d'aires de détente, de repos et de pique-nique, et cela accessible pour tout les publics. Mais aussi une zone à sensations et sportives qui comprendra entre autre une piste de vélo cross, des agrès sportifs, un pumptack et surtout un ballon captif qui s'élèvera dans les airs et fera découvrir une vue inédite des hauts et bien sur je n'oublie pas les tyroliennes qui vont avoir un grand et réel succès auprès du public tout âge confondu! Le développement harmonieux de la plaine des cafres est lancé, ne l'arrêtez surtout pas, au contraire continuez! Merci à toute l'équipe municipale porteuse de ce projet avec à sa tête un homme que mon papa admire beaucoup, André THIEN-AH-KOON!

émilie

16/07/2021

Mon frère nicolas m'a dit qu'il mettrait un commentaire sur ce site, alors moi je fais de même. Depuis mon mariage je réside à Sainte Clotilde mais avant j'étais chez mes parents à la plaine des cafres, d'ailleurs ils y sont toujours. Chaque année nous allons aux florilèges et en janvier à miel vert à la plaine des cafres. Là le parc du volcan fait paraît-il débat! Ne vous tracassez pas, il y aura toujours des antis, ne sont-ils pas des anti tout au final? Mon conjoint, moi même et mes trois filles vous apportons notre plein et entier soutien pour ce projet qui va voir le jour bientôt. Je reste persuadée que vous saurez donner à cette réalisation à venir un cachet original comme seule la commune du

tampon sait le faire! Le tourisme local va se développer conséquemment, des animations nouvelles vont voir le jour et devraient remporter un vif succès. Et je ne parle pas de tout les emplois directs comme indirects qui vont en découler. Pour ceux qui appelle ça un projet pharaonique, il serait bon de savoir ce que eux peuvent ou auraient proposé pour développer harmonieusement les hauts de la commune! Monsieur le Maire THIEN-AH-KOON, l'équipe d'élus municipaux, continuez votre travail et ne vous prenez pas la tête avec ces rabats-joie! je suis certaine qu'à l'usage il reconnaitrons, à demi mots, que le projet était bon, cohérent, et qu'il s'intègre bien dans son environnement d'implantation! Bravo à vous tous et surtout un grand merci. A bientôt!

nicolas

16/07/2021

bien que je réside sur saint-andré, j'ai vécu pas mal de temps à la plaine des cafres. ce projet, même s'il est décrié par certains, une grosse partie de la population attend réellement ce parc. beaucoup de découvertes à faire, des espaces ludiques et de jeux à investir, la flore mise en avant dans un sentier pédestre à faire à son rythme, mais surtout dans tout ça les multiples emplois que cette réalisation va générer, qu'ils soit directs ou indirects! j'ai des amis qui espèrent que leurs enfants pourront décrocher un job très prochainement. personnellement je suis entièrement pour et je fais confiance au maire thien ah koon et son équipe municipale! au tampon il y avait déjà les florilèges en octobre et miel-vert au tout début d'année, deux évènement à rayonnement local et même bien au delà. avec le parc du volcan ce sera une visibilité de tout les instants et quasiment toute l'année, alors comment peut-on être contre ça? moi je suis 100% pour ce parc

Jean Marie

16/07/2021

Les gens critiques se projet, mais concrètement, que proposez vous pour le futur? cessons d'être constamment opposés et relevons les défis (précarité; perte de revenu...) important qui nous attends. favorable au développement économique avec la préservation de la biodiversité

Ramsin

16/07/2021

A ceux qui sont contre, que proposez vous pour nos enfants? Sauter la mer n'est pas une solution, travailler sur notre petit caillou n'est pas une fin en soi

Patrice Grondin

16/07/2021

Enfin le projet va se réaliser et on pourra profité de se futur site. Le Tampon est à la traîne et il est temps de rattraper notre retard. Plus besoin de descendre sur Saint Pierre pour apprécier des moments de familles

Al

16/07/2021

Je suis pour un parc d'attraction. Merci MR le Maire

jaco

16/07/2021

je suis contre ce projet en l'état avec tyroliennes géantes et ballon captif les garants pourront prendre en compte une nouvelle pétition qui est en ligne : <https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/amelioration-hauts-tyrolienne-ballon-captif-super/152207?commentaires-list=true>

jaco

15/07/2021

question à la mairie: quand aura lieu l'enquête publique sur le dossier tyroliennes? ou a-t-elle eu lieu en 2019? dans le bilan de la concertation sur les tyroliennes il est écrit: Outre la concertation préalable du 24 juin 2019 au 8 juillet 2019, et après avis de l'autorité environnementale, une enquête publique (d'un délai de 30 jours au moins) est prévue courant second semestre 2019 (cf page 17 du dossier de concertation).

Modérateur

21/07/2021

En réponse à votre question, le projet de tyroliennes fait l'objet de différentes procédures réglementaires : une concertation préalable du 24 juin 2019 au 8 juillet 2019. une étude d'impact en cours de réalisation un permis d'aménager Il fera l'objet aussi d'une participation du public par voie électronique prévue courant second semestre 2021. En effet, l'article L123-2 du code de l'environnement exonère le projet de tyroliennes d'une enquête publique par une participation du public par voie électronique (PPVE), cette dernière dont les modalités sont prévues à l'article L123-19 permet de raccourcir les délais.

matéo

15/07/2021

Bien que je sois de Saint-Pierre, ce projet mérite vraiment de voir le jour. Ne serait-ce que pour le développement de la partie haute du tampon. ça va créer un vrai élan de toutes les populations pour venir en visite sur la Plaine des Cafres. ils pourront profiter à loisir de toutes les attractions proposées, faire le circuit découverte des plantes locales, un petit tour en tyrolienne ou en montgolfière, se restaurer sur place ou alors pique niquer en famille sur les endroits prévus. Comme sait si bien le faire la commune du Tampon, rien ne sera laissé au hasard pour les bien être de tous. je suis cette affaire de très près et s'il se trouve je serais le tout premier visiteur de cette future attraction!

grégoire

15/07/2021

enfin ce projet d'envergure est sur le point d'aboutir! c'est une réelle chance pour le développement de la commune et en particulier la Plaine des Cafres. le tourisme va pouvoir se développer, des animations nouvelles et inédites parce que jamais vues ici à la Réunion. des parcours de promenades pédestres à faire et où on pourra admirer des plantes endémiques et locales, beaucoup d'emplois directs et indirects devraient être créés! ça rassure pas mal de jeunes qui habitent les hauts du tampon, ils commencent à voir un horizon de travail qui s'éclaircit. ce sera un réel attrait pour tous, un bon motif de promenade seul ou en famille, entre amis. en tout cas bravo à monsieur TAK et ses élus municipaux!

Jeanmi

15/07/2021

Oui à la création du parc !! Oui à la création d'emplois !! Oui à la venue des touristes à la Plaine des cafres !! Du travail pour tous!! Le développement des hauts sera un des points fort de la Réunion.

L.Kévin

14/07/2021

Totalement pour! ça ne peut apporter que du positif, que ce soit au niveau du tourisme ou même de la création d'emploi

dj974

14/07/2021

je ne suis pas favorable à ce projet de tyroliennes qui me semble bien grandiose et à coup sûr voué à l'échec sur le plan économique car les frais de fonctionnement et les salaires ne seront jamais couverts par les recettes.

Thomas

14/07/2021

Je ne suis absolument pas favorable à ce projet L'objectif de protection des espaces agricoles est incompatible avec la suppression de terres agricoles dont l'ensemble des Réunionnais ont besoin. La santé des arbres endémiques n'a absolument pas besoin de sentiers aménagés venant gêner de nombreuses et parfois protégées Les emplois annoncés seront certainement saisonniers donc précaires Enfin l'espace de parking nécessaire à une telle structure ainsi que la quantité de voitures se déplaçant et la pollution générées sont à l'opposé des Bonnes pratiques écologiques actuelles Les randonneurs des GRR à proximité ne seront certainement pas intéressés par les parcours proposés après avoir empruntés les magnifiques sentiers Réunionnais

Gerald

14/07/2021

Très bonne idée de créer un circuit de vélo cross et un pumtrack mais ils devraient être plus facilement accessibles aux utilisateurs par transport en commun, vélo avec voies cyclables ou à pieds. Il vaut mieux plusieurs installations dans les quartiers, dimensionnés suivant la population environnante. L'époque où l'on crée de grands centres de loisirs pour attirer des centaines voire des milliers de personnes en un même lieu, avec toutes les nuisances liées à ces déplacements, est révolue.

Vanwa

14/07/2021

Contre ce projet : Incroyable de même envisager de bétonner encore un peu plus notre île ! Jusqu'où allons nous encore un peu plus impacter notre environnement - en zone naturelle sensible - ZNIEF - en plus ! Mais que fait le Parc ? Ah oui, c'est vrai créer qq's emplois.. peut on se permettre de faire n'importe quoi sous ce prétexte?

Modérateur

21/07/2021

Comme présenté en page 12 du dossier de concertation concernant les raisons et motivations, le projet de parc du Volcan répond aux objectifs de développement économique et touristique en développant l'offre d'emplois nouveaux, préserver le site dans son aspect végétal de biodiversité, dynamiser les activités de loisirs. En pages 5 et 12, le dossier mentionne le nombre de créations d'emplois qui est de 150 selon une première estimation du POLE EMPLOI. Concernant la zone du projet, comme indiqué en page 28 du dossier de concertation, le site est situé dans un secteur couvert par le PLU approuvé en date du 29 juin 2019. Elle est une zone classée à la fois en espace d'urbanisation prioritaire et dans un périmètre comportant des OAP. Le projet de parc du Volcan est

compatible avec le zonage du PLU sur ce secteur « champ de foire ». Il n'est pas concerné par la zone du Parc national.

Labaune kaz

14/07/2021

Bonjour Que deviendront les résidents du lotissement les topazes ainsi que leur propriétés ?

wayne

13/07/2021

bonjour , encore du béton sur notre belle ile . Toujours moins d'espaces naturels et plus de revenus à venir. Pourquoi un tel projet ? il nous faut entrer en résilience et penser à notre planète . on fait encore les choses dans le mauvais sens .

Modérateur

21/07/2021

Pendant la durée de la concertation du 1er juillet au 23 juillet, un dossier de concertation présentant le projet de parc du Volcan est mis à disposition du public dans les trois mairies du Tampon (centre ville, Trois Mares, et Plaine des Cafres). Concernant votre question « pourquoi un tel projet ? », le dossier de concertation présente en page 12 les raisons et motivations du projet ainsi que les enjeux. Le projet de parc du Volcan de La Plaine des Cafres répond aux objectifs de favoriser le développement économique et touristique de la commune en développant l'offre d'emplois nouveaux.

Lou

13/07/2021

C'est un véritable sacrilège que d'y toucher à l'heure où le monde entier est en train de prendre conscience que l'homme a beaucoup saccagé sur son passage pour le profit et tente de faire machine arrière. La Réunion est d'une beauté sensationnelle parce qu'elle est authentique. Actuellement à Paris on détruit des centaines de places de parking bétonnées pour végétaliser partout partout jusque sur les toits des immeubles!

Elle mate

13/07/2021

Je pense que ce projet n'est pas adapté aux nouveaux enjeux de la Réunion. Arrêtons de transformer des paysages pour le loisir alors que nous avons besoin de manger local et de travailler local.

Modérateur

21/07/2021

Gerald

13/07/2021

Bonjour Le commentaire qui suit ne s'attachera qu'à un seul aspect, la mobilité. Je ne vois rien concernant les déplacements pour accéder au parc. Combien de véhicules ? Passant par le centre du Tampon ? Passant par la Plaine des Palmistes ? Quel bilan d'émissions carbone liées à ces déplacements ? Quelles conséquences sur le trafic ? Quel plan de mobilité incitant la population à ne pas utiliser leur voiture et à accéder au site en transport en commun (navettes avec parking depuis St Pierre ou Le tampon ou St Benoît , prix avantageux alliant transport et entrée au site) ? Quel plan pour faciliter l'accès aux vélos depuis le Tampon ? En sachant que le développement du Vélo électrique permet de se déplacer facilement dans les Hauts. Beaucoup de questions qui demandent réponse.

Modérateur

21/07/2021

Le dossier de concertation mis à disposition du public du 1er juillet au 23 juillet apporte quelques éléments concernant les déplacements et stationnements en pages 26 et 27. Les aménagements des axes de circulation et des quatre parkings permettent l'accès au parc ; ils favorisent la fluidité des déplacements à l'intérieur et aux abords du parc. Concernant les conséquences sur le trafic, pour information, une première étude de sur la capacité des voies menée par le bureaux d'études spécialisés a été réalisée. Cette étude sera mise à jour pour tenir compte des évolutions de trafic et des habitudes en cohérence avec la fréquentation du parc, elles permettront de synchroniser les flux et de les répartir sur les axes principaux. La modélisation apportera une réponse par les nombreuses voies de délestage que la commune depuis plus de 5 ans modernise.

jaco

13/07/2021

question a la mairie : qui a répondu a cet appel d'offre de 2018 avant toute enquête préalable ou publique???????????? CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE TYROLIENNES SUR LE PITON DUGAIN A LA PLAINE DES CAFRES - relance du LOT 1 Suivre ce marché Marché public ou privé  
Référence du marché : 3828226 Date de clôture estimée : 31/08/18 Etat : Première publication Publié dans : BOAMP (12/08/18) 18-113371 JOUE (13/07/18) 302047-2018 Département(s) de publication : 974 Annonce No 18-113371 I.II.III.IV.VI. AVIS DE MARCHÉ Directive 2014/24/UE Le présent avis constitue un appel à la concurrence Section I : Pouvoir adjudicateur I.1) NOM ET ADRESSES  
Commune du Tampon, 256 rue Hubert Delisle, Point(s) de contact : SERVICE COMMANDE PUBLIQUE, 97430, TAMPON, F, Courriel : smp@mairie-tampon.fr, Code NUTS : FRY4 Adresse(s) internet : Adresse principale : <http://www.webmarche.adullact.org> Adresse du profil acheteur : I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Modérateur

21/07/2021

Le projet de tyroliennes a fait l'objet d'une concertation préalable du 24 juin 2019 au 8 juillet 2019. Un bilan de cette concertation a été rendu public courant juillet 2021 et a fait l'objet d'une délibération en conseil municipal. Pendant la durée de cette concertation, le public a eu la possibilité de faire part de son avis, de questions et des suggestions. En réponse à votre question concernant l'appel d'offres en 2018, la commune a effectué une consultation des entreprises afin de préparer les études afférentes à ce projet de tyroliennes, parallèlement aux procédures réglementaires (concertation préalable, étude d'impact en cours de réalisation, etc...)

jaco

13/07/2021

je suis contre ce projet en l'état actuel pourquoi? manque d'informations -les dossiers bilan sur la concertation préalable tyrolienne et l'actuel sont obligatoirement liés !!!!!!!même si on nous soutient à toutes les réunions que c'est un autre débat!!!!!! -entre autre il est écrit chapitre B:il est proposé à la municipalité de poursuivre l'information du public par le biais de réunions publiques, de communiqués de presse, de la mise à jour régulière du site internet de la ville du Tampon concernant ce projet. -rien n'a été fait depuis 2019 dans le domaine de la communication prescrite le dossier annexé sur le site internet ;bilan de la concertation préalable précise : B) Les décisions du maître d'ouvrage suite à la concertation préalable – Poursuivre l'information de la population Entre la phase de concertation préalable et celle de l'enquête publique, dans un contexte de transparence, il est proposé à la municipalité de poursuivre l'information du public par le biais de réunions publiques, de communiqués de presse, de la mise à jour régulière du site internet de la ville du Tampon concernant ce projet. En effet, il serait utile d'expliquer à la population les prochaines étapes à franchir en distinguant les procédures environnementales (étude d'impact, enquête publique, autorisation préfectorale ou non), de celles relatives au code de l'urbanisme, ayant pour objet principal de sécuriser juridiquement le

projet. Pour améliorer la participation de la population lors de l'enquête publique à venir, il conviendra dès lors que le commissaire-enquêteur ait une connaissance suffisante du dossier pour pouvoir éclairer la population sur la teneur de chacune des procédures en cours : procédure environnementale, procédures au titre du code de l'urbanisme.

Modérateur

21/07/2021

Le projet de tyroliennes a fait l'objet d'une concertation préalable du 24 juin 2019 au 8 juillet 2019. Un bilan de cette concertation a été rendu public courant juillet 2021 et a fait l'objet d'une délibération en conseil municipal. Pendant la durée de cette concertation, le public a eu la possibilité de faire part de son avis, de questions et des suggestions. La présente concertation préalable du 1er juillet au 23 juillet 2021 porte sur le projet de parc du Volcan. Un dossier a été mis à la disposition du public présentant le projet de parc du Volcan. Il a été rappelé pour mémoire en annexe de ce dossier une synthèse des éléments relatifs au projet de tyroliennes. Sur conseils des garants de la CNDP, le bilan de cette concertation ainsi que l'étude acoustique du projet de tyroliennes, ont été mis en ligne sur le site internet et dans les trois mairies de la commune du Tampon.

shop suey

13/07/2021

pour l'idée je dit oui, pour les activités qui seront proposées je dit oui pour mon marmaille, les découvertes florales et autres chemins tracés en intérieur également un grand oui! enfin un projet d'envergure pour les hauts de notre commune du Tampon jusque là quelque peu délaissé! les jeunes sans travail espèrent beaucoup de cette future ouverture! la carte touristique se trouvera renforcée avec des offres qualitatives et inédites à ce jour! des places de parking en nombre suffisant ou nos amis à mobilité réduite ne sont pas oubliés! comme le Tampon sait le faire, ses projets sont longuement muris et réfléchis et entre très vite dans les événements incontournables du département (exemple avec FLORILEGES et MIEL-VERT)! ce n'est pas seulement le parc du volcan mais on peut y adjoindre aussi l'aménagement du belvédère de bois-court avec le remodelage complet de ce site, le re surfacage et l'agrandissement des parkings existants, la construction du restaurant panoramique tournant et bien d'autre chose! Tampon y bouge, alors bougeons avec lui

zoli zoreil

13/07/2021

râler, contredire, s'opposer à tout! mais pourquoi donc! si une idée, une action, un projet est bon, on hésite pas et on y va! déjà que les démarches administratives sont longues et fastidieuses, là nous sommes presque à l'épilogue alors on ne va pas tout larguer et envoyer ça au diable au motif que ça gêne quelques personnes qui n'ont même pas d'arguments à proposer contre! retenons les futures et multiples créations d'emplois directs et indirects, l'atout touristique qui sera développé et proposé, le respect et l'intégration de ce parc dans son environnement immédiat, les découvertes engendrées par cette mise en place, etc etc! c'est peut-être et même sûrement une espèce de jalousie qui fait tant parler et décrier ce parc novateur en son genre! moi même, ma famille, mes voisins et connaissances on dit oui oui et oui au parc, au projet lui même, au Maire et ses élus! bref un oui franc et massif!

Clo974

13/07/2021

Ce projet est complètement démesuré. Les risques impactant l'environnement sont trop grands, avec un chantier qui durerait plusieurs années, sans compter les imprévus qui pourrait survenir... Nous en avons un bel exemple avec notre fameuse route du littoral. Des experts reconnus et n'ayant aucun lien d'intérêt avec ce projet devraient être invités à un tour de table afin de pouvoir débattre des bénéfices/risques de ce projet pharaonique. Si ce lieu est toujours aussi magique et dépaysant c'est parce-que justement nous sommes au plus proche de la nature dans son état naturel. Un tel projet n'a rien de compatible avec la préservation de ce site au coeur du Parc Naturel. Les va et vient incessants

des engins, les tonnes de béton utilisés, les nuisances, et après la gestion des milliers de touristes que cela va attirer, la gestion des déchets que sur des projets existants nos élus sont incapables de pouvoir gérer, les dépenses énergétiques utilisées, l'impact sur la faune et la flore sauvage, les nuisances que cela va engendrer pour la population locale, les embouteillages...etc, toutes ces questions qu'il faudrait soulever. Notre île N'EST PAS EXTENSIBLE et son écosystème est en train de disparaître partout aux endroits où l'homme a essayé de la modeler et la modifier. Oui à la création d'emploi, mais un projet de taille plus modeste pourrait en créer autant... avec un projet d'hébergement qui s'intégrerait parfaitement dans cet environnement au lieu d'une telle verrue ! Des esprits ingénieux et créatifs ne manquent pas, et dans divers endroits du monde nous avons des exemples d'hébergement parfaitement intégrés. Et aussi penser à laisser les terres agricoles aux jeunes réunionnais pour un avenir vers une plus grande autonomie et les aider à développer des projets en ce sens (fermes écologiques et pédagogiques). Pour moi, c'est sans hésitation aucune, un NON à ce projet !

monsieur FD

*13/07/2021*

moi je suis super ravi de ce merveilleux projet! la Plaine des Cafres va aborder son tournant en se développant de belle manière avec ce parc attractif! pour les population c'est un joli motif de ballade, de découvertes et de sensations! pour les cafri plainois en recherche d'emploi c'est une belle opportunité qui se présente à eux! une nouvelle carte de visite pour cette commune du Tampon, une commune qui bouge et là on le voit bien! bravo le Maire TAK et son conseil municipal, ne lâchez rien on est derrière vous, on vous soutient à fond soyez en assurés!

maryus

*13/07/2021*

un projet grandiose et novateur comme celui ci à toute sa place dans notre environnement, et raison de plus à la Plaine des Cafres. le propre de l'humain est de râler sur tout et tout le temps! arrêtez vous et réfléchissez un peu si vous en êtes capable! combien d'emplois seront créés? et les attractions proposées ou les avez vous déjà vu à la Réunion? les plantes endémiques plantées sur un parcours découverte balisé, vous ne trouvez pas ça super? les places de parking en nombre suffisants, c'est bien pour éviter de tourner en rond avant de se garer! ce sera une super offre touristique locale et les avantages sont et seront multiples en tout point de vue!

Modérateur

*21/07/2021*

Merci pour votre commentaire positif. En réponse à votre question, le dossier de concertation du projet de parc du Volcan mis à la disposition du public du 1er juillet au 23 juillet 2021, mentionne en pages 5 et 12 le nombre de créations d'emplois qui est de 150 selon une première estimation du POLE EMPLOI.

jaco

*13/07/2021*

je suis contre ce projet pour des questions environnementales concernant les oiseaux : Ce projet présente un impact négatif sur la faune, le papangue (Circus maillardi), le seul rapace endémique de notre île, protégé par arrêté ministériel et qui fréquente les lieux et qui niche sur le plateau du champ de foire. Aucune association de protection de l'Environnement ne peut raisonnablement cautionner ce risque supplémentaire pour notre rapace endémique dont la population n'était estimée qu'à seulement « environ 200 spécimens » il y a 2 ans. - les câbles présentent un risque de collision, et ce malgré une signalétique annoncée qui ne peut éliminer le risque - le bruit généré par la fréquentation et les descentes, constitue des éléments perturbateurs indiscutables - un panneau pédagogique de sensibilisation en haut du Piton n'a aucun effet de réduction des impacts !

Modérateur

21/07/2021

En réponse à votre commentaire relatif à la faune et flore, le projet de parc du Volcan d'une surface de 15 ha, est conçu autour de la thématique du végétal et de la biodiversité, sans terrassement important. Comme mentionnés en pages 30, 31, 32, 33 du dossier de concertation, le site retenu est caractérisé par des enjeux forts de biodiversité qui seront bien entendu pris en compte dans le projet. L'étude d'impact, en cours de réalisation par le bureau d'études BIOTOPE, affinera les mesures environnementales afin d'éviter et de réduire les impacts du projet sur l'environnement. D'ores et déjà, des premières mesures sont présentées en pages 32 et 33 du dossier de concertation, telles que la protection et la préservation des espèces végétales sensibles, intégration environnementale et paysagère du projet, le suivi comportemental du Busard Maillard, etc.. En réponse à votre commentaire concernant les câbles des tyroliennes, comme évoqué dans notre réponse, l'étude d'impact est en cours de réalisation par le bureau d'études BIOTOPE. Des mesures ERC (éviter, réduire, compenser) seront proposées pour prendre en compte et respecter les espèces protégées.

jaco

13/07/2021

je suis contre ce projet:atteinte à l'environnement par les tyroliennes (cf (dossiers divers sur tyrolienne) ce projet porte atteinte à la flore du Piton Dugain, Espace Boisé Classé, avec la présence d'espèces végétales protégées et d'espèces végétales patrimoniales. L'implantation des structures, la fréquentation générée par l'accès du public, et donc l'exploitation de la structure ne pourront que contribuer à la dégradation à terme du site naturel et les mesures compensatoires envisagées ne sont pas suffisamment précises et détaillées et semblent plus relever de vœux pieux de la part du bureau d'études Biotope. Il est par ailleurs notable que l'ONF opère une zone de renaturation sur le site, et qu'il est donc contradictoire de le dénaturer par une installation artificielle . Par ailleurs, si le dossier de concertation (tyrolienne )précise que la plateforme communale de départ serait localisée de manière à éviter les espèces végétales protégées – « objectif zéro destruction » (Cf. p. 16), cette plateforme de départ pose notamment problème du fait de son emprise au sol (288 m2 - Longueur 51,1m \* largeur 5,63m ; Cf. p. 8) et de sa localisation en plein Espace Boisé Classé avec présence d'espèces végétales protégées par arrêté ministériel et d'espèces végétales patrimoniales dont les listes respectives ne figurent étrangement pas au dossier de concertation. D'après la cartographie p. 15, cette plateforme communale de départ se situerait a priori en zone « d'habitats naturels à préserver en priorité » (zone en orange) avec présence avérée de flore patrimoniale protégée (plusieurs points rouges) et flore patrimoniale (plusieurs points jaunes), le dossier de concertation précisant en plus « qu'il est probable que des spécimens de flore patrimoniale et/ou protégée n'aient pas fait l'objet d'un relevé » (Cf. note sous la légende de la carte p. 15), et de plus la transplantation d'individus de flore patrimoniale n'est pas envisagée de manière systématique (que « si possible techniquement », Cf. p. 16).

Modérateur

21/07/2021

Suite à vos questions concernant le projet de tyroliennes, il convient de rappeler que ce projet a fait l'objet d'une concertation préalable du 24 juin 2019 au 8 juillet 2019. Un bilan de cette concertation a été rendu public courant juillet 2021 et a fait l'objet d'une délibération en conseil municipal. Pendant la durée de cette concertation, vous aviez la possibilité de faire part de votre avis, de vos questions et de vos suggestions. La présente concertation préalable du 1er juillet au 23 juillet 2021 porte sur le projet de parc du Volcan. Un dossier a été mis à la disposition du public présentant le projet de parc du Volcan. Il a été rappelé pour mémoire en annexe de ce dossier une synthèse des éléments relatifs au projet de tyroliennes. Pour mémoire, ont été mis en ligne sur le site internet et dans les trois mairies de la commune du Tampon, le bilan de cette concertation ainsi que l'étude acoustique. En réponse à votre question concernant ce projet de tyroliennes, l'étude d'impact est en cours de réalisation par le bureau d'études BIOTOPE et apportera des éléments de réponses sur les enjeux environnementaux. Des mesures pour éviter, réduire, compenser les impacts du projet sur l'environnement ( faune, flore,

espèces protégées, etc...) seront proposées dans le cadre de cette étude d'impact en cours. Le projet a évolué pour prendre en compte les espèces protégées et les préserver.

Raiz

13/07/2021

Avec la bétonisation de terres agricoles et de zones naturelles, l'augmentation du trafic routier et un gâchis total du paysage, ce projet est à l'encontre des enjeux d'autonomie alimentaire, de préservation de la biodiversité remarquable de notre île et sa résilience au réchauffement climatique. Il serait plus cohérent d'allouer le budget prévu pour créer de l'emploi dans l'agriculture, l'environnement et le tourisme nature. Je suis contre ce projet.

FM

13/07/2021

Bonjour, STOP.... aucun intérêt de dépenser autant d'argent pour créer et entretenir un parc totalement ARTIFICIEL de 15 hectares... alors que le site est magique par son AUTHENTICITÉ... aucun intérêt de déboiser, bétonner cet espace naturel... STOP... développez des activités écoresponsables en relation avec la vie réelle au Volcan source d'emploi , ce mirage artificiel énergivore, financièrement risqué, hypothéquera cet espace pour les futurs générations et n'attirera pas les réunionnais et les touristes ... Cordialement

vien a ou

13/07/2021

je suis pas du tampon mais de saint pierre et je suis pour ce parc. il est dans notre région sud, il proposera des animations et des attractions nouvelles et jamais vues, ça va créer des emplois, les jeunes en désespérance reprennent espoir avec ce projet! le tourisme dans les hauts de cette commune va se développer, et le maire et son équipe municipale qui travaille sur ce projet ne laisseront rien au hasard! tout sera fait et réalisé dans les normes et les règles! venez consulter le dossier complet en mairie du Tampon ou bien la mairie annexe de la Plaine des Cafres et vous verrez tout cela par le détail! restons tous unis pour faire aboutir ce parc inédit dans notre île!

Harold SIMON

13/07/2021

Je salue la concertation publique, qui a le mérite d'exister même si elle me paraît trop courte. Le développement économique est important, mais bien moins que la préservation biologique. Allier les deux dans un projet aussi ambitieux est très louable. Je salue les études et le travail déjà accompli. Il me semble qu'il reste encore beaucoup de concertation à faire car il y a de nombreux points à creuser. La serre endémique me paraît absurde, sauf pour observer bien au chaud des plantes endémiques dans un milieu artificiel, arrosées par irrigation automatique, avec peut-être de la biodiversité. Son format géodésique est super classe. Est-ce une nouvelle façon de lutter contre les plantes invasives ? Le parcours botanique semble génial. Les chemins PMR c'est top. 18 000 arbustes plantés, y a-t-il assez de producteurs sur l'île ? Les aires de pique-niques seront superbes si il y a des poubelles de bonne conception avec un traitement de recyclage en cogénération c'est mieux. L'artificialisation des sols n'a pas été présentée. quelle surface ? quels impacts géologiques ? L'étude acoustique est claire sur les perturbations sonores des tyroliennes. Du moins pour les habitants. Les parcours sportifs, type accrobranche et vélo c'est bon pour la santé, peut-être pas dans une forêt primaire (ZNIEFF) ? Je ne vois aucune technologie d'EnR sur la présentation du projet. D'ailleurs quid de la consommation d'énergie ? Les jeux pour les enfants me semblent bien pensés. La montgolfière c'est cher la 1/2h de vol. +15km/h de vitesse vent tout au long de l'année... ça va secouer ! L'intention découverte est bonne. Peut-être que des images vues du ciel seraient plus appropriées ? Pourquoi ne pas transformer le projet en ferme pédagogique ? agrotourisme ? rencontre des agriculteurs cafrillinois et consommation des produits du parc ! Coût de construction phase 1, serait donc de 15M€. Combien coûte les autres phases ? Pour créer 150 emplois à plein temps, à 1500€/mois ça fait

2.7M€ /an Combien coutera l'entretien du parc / an ? Et du coup avec 100 000 visiteurs/an, soit 50% en plus que la maison du volcan, à combien devrions nous payer le ticket d'entrée ? (minimum 27€ pour couvrir les salaires) Peut-on consulter un résumé du plan d'affaire ?

Modérateur

21/07/2021

Suite à votre question sur la lutte contre les espèces invasives, il est important de préciser que le futur parc du volcan a vocation à constituer une vitrine de la végétation typique des Hauts de l'île. Ces milieux naturels, présentant un fort intérêt d'un point de vue écologique, sont menacés par les espèces invasives qui les entourent. Dans le cadre du projet du parc du Volcan, des circuits de découverte des espèces indigènes et endémiques sont prévus. Les terrains n'étant actuellement pas entretenus, ces espèces sont malheureusement menacées par des espèces invasives. Il convient d'initier, avant la délivrance des autorisations réglementaires, des actions de gestion conservatoire, progressive et constante afin de ne pas perdre le potentiel de la biodiversité présent sur le site. Pour ce faire, une action de lutte contre les espèces invasives sera menée courant 2021 par la commune en partenariat avec l'association AV2M compétente en la matière. En réponse à votre question concernant le coût des autres phases du projet, il est important de préciser que le projet de parc du Volcan est un projet global sur une surface de 15 ha, basé sur le thème du végétal. Ce projet ne contient pas d'autres phases. Comme mentionné en page 27 du dossier de concertation, le coût estimatif du projet est de 11,6 M€ et fait l'objet d'une demande de subventions au titre des fonds FEDER à la Région. Un premier dossier a été déposé à La Région pour obtenir 70 % sur un montant plafonné à 4M€ sur le programme POE 2014-2020. Un second dossier sera déposé pour le même projet afin d'obtenir une subvention sur le programme POE 2021-2027. Suite à votre question concernant le coût d'entretien du parc, l'objectif de la commune est bien entendu d'assurer l'équilibre financier lors de l'exploitation du parc. A ce stade, il est prématuré de communiquer les coûts d'entretien.

le rôleur

13/07/2021

à ceux qui râlent contre ce parc du volcan, je leur demande ce que eux sont capable de proposer! nous avons la chance d'avoir un Maire et une équipe municipale ambitieuse et qui mèneront a bien et à terme ce grand projet! le plus dur étant d'aplanir les contraintes techniques, répondre aux interrogations légitimes des populations et enfin lancer la réalisation effective des travaux! ne doutons pas qu'avec ça la Plaine des Cafres aura un nouveau souffle et pourra enfin entrer dans une phase de réel développement! pas mal de gens attendent et espèrent cette réalisation!

jean-claude

13/07/2021

mi réside Plaine des Cafres et mi croit beaucoup en ce projet qui va developpe les haut du Tampon. beaucoup de jeune y travaille pas et la clé une belle opportunité pour eux. le tourisme aussi pourra bien être représenté sans comté les animations mis en place dans ce parc. y'en aura pour tout les gout. faut pas laissé passé ça! il fau être pour ce projet structuran pour notre commune.

camille

13/07/2021

en tant que jeune et résidant de surcroit à la Plaine des Cafres, je soutiens sans conditions ce projet novateur et ambitieux. la commune du Tampon à déjà deux belle cartes de visite avec 'FLORILEGES' et 'MIEL-VERT', rajoutons ce nouveau volet pour magnifier encore plus cette commune ou il fait vraiment bon vivre. Le tourisme va enfin pouvoir se développer, des emplois vont être créés, bref une belle carte d'animation à ne pas laisser passer!

Pattom

13/07/2021

Pourquoi artificialiser encore les sols, encore des pertes de surfaces agricoles. Les touristes ne recherchent pas ce genre d'endroits quand ils viennent à la Réunion. Pour les locaux, ce parc sera fréquenté de temps en temps mais quid la. Semaine ?? Quid de l'équilibre financier ? Quel. Sera le coût pour la billetterie ?

Modérateur

21/07/2021

Concernant la fréquentation du futur parc du Volcan, à ce stade, les données concernant le nombre de visiteurs du futur parc, ne peut être qu'estimatif. Le dossier de concertation mentionne en page 13 que le parc pourra accueillir effectivement 30 000 à 40 000 visiteurs par an. Ces chiffres sont communiqués à titre indicatif. Concernant votre question relative à l'équilibre financier, l'objectif de la commune est bien entendu d'assurer l'équilibre financier lors de l'exploitation du parc. Le coût estimatif du projet est de 11,6 M€ et fait l'objet d'une demande de subvention au titre des fonds FEDER à la Région, comme mentionné en page 27 du dossier de concertation. Il est aussi précisé que l'accès au parc est gratuit, sauf pour les tyroliennes et le ballon captif.

Pfff974

13/07/2021

Un projet de grande envergure. Très séduisant comme d'habitude. A t'on réellement besoin d'attractions touristiques ? A t'on besoin de dépenser des sommes folles alors qu'elles seraient beaucoup plus utiles ailleurs ? Cette île a besoin de devenir autonome au niveau alimentaire, qu'est-ce qui est fait dans ce sens ? Tous les ans le Tampon se retrouve à court d'eau, qu'est-ce qui est fait pour améliorer cette problématique ? Les infrastructures favorisent de plus en plus la non retenue de l'eau. Elles déstabilisent l'équilibre précaire entre les activités humaines et la nature. Vous vendez du rêve aux gens sans emplois tout en ne vous projetant pas sur les conséquences à long terme comme d'habitude. Alors non. Il y a d'autres moyens pour améliorer la vie des tamponnais voir des Réunionnais.

Modérateur

21/07/2021

Vous avez posé plusieurs questions dont celle relative à l'autonomie alimentaire de La Réunion et la question de l'eau sur la commune du Tampon. Il convient de rappeler que la concertation du public du 1er juillet jusqu'au 23 juillet 2021, porte sur le projet de parc du Volcan. En réponse à votre question sur les attractions touristiques, il s'agit plutôt d'un parc de loisirs et non d'attractions. Le projet a été simplifié sur une surface de 15 ha, sur la thématique du végétal et de la biodiversité. Comme mentionné en page 12 du dossier de concertation concernant les raisons et motivations, le projet répond aux objectifs de développement économique et touristique en développant l'offre d'emplois nouveaux, préserver le site dans son aspect végétal de biodiversité, dynamiser les activités de loisirs. Le coût estimatif du projet est de 11,6 M€ et fait l'objet d'une demande de subvention au titre des fonds FEDER à la Région, comme mentionné en page 27 du dossier de concertation. L'objectif de la commune est d'assurer l'équilibre financier lors de l'exploitation du parc.

Micheline

13/07/2021

Ce projet est dans ses dernières phases avant le grand lancement des travaux, il faut donc lui apporter un soutien inconditionnel. Pour donner sa chance à la Plaine des Cafres dans son développement soutenons-le. C'est une réelle chance pour toutes et tous. Les emplois créés vont bénéficier aux jeunes de ce secteur, les professionnels du tourisme pourront en tirer des avantages aussi et au niveau animations nouvelles et inédites ce sera pour tous.

Laurent

13/07/2021

Si détruire la nature et des surfaces agricoles permet de créer quelques emplois, alors allons ; la nature et l'alimentation ça ne sert à rien si ça ne rapporte à personne ;)

Jeanmi

13/07/2021

Avec l'ouverture du parc, un avenir professionnel certain pour nos jeunes. Des couvertures de postes dans beaucoup de domaine en lien avec le fonctionnement d'un parc.

Jeanne

13/07/2021

Bonjour je suis POUR se projet étant sans emploi c'est une opportunité pour nous jeune dans un cadre agréable

Pierre

13/07/2021

Encore une fois, des projets qui vont nuire aux paysages du Tampon, une bonne part du terrain tamponnais parti en dechet et autres batiments qui vont dénaturisés la nature ! Non à ce genre de projet immense et inutile

Beaupoux Jean-Michel

13/07/2021

Il est nécessaire que le parc voit le jour. Cette création sera sans aucuns doutes un bassin d'emplois quelques soient les métiers, quelques soient les niveaux. Une opportunité pour la plaine des cafres qu'il ne faut pas perdre. Faites confiance à notre maire et son conseil municipal. C'est le développement des infrastructures qui fera venir les touristes. La plaine des cafres sera un lieu touristique que l'on nous envira.

Audrey

13/07/2021

Il y a certainement d'autres manières de créer de l'emploi.. Voilà encore un projet humain gigantesque qui aura des conséquences sur les espèces végétales et animales présentes dans les hauts. Il est difficile pour les agriculteurs de trouver des terres pour cultiver et nous allons en utiliser pour du loisir. L'autonomie alimentaire et le respect du vivant me semblent bien plus prioritaire que ce type de projet !

anthonin

13/07/2021

ce projet lé le nouveau souffle que les hauts de lile attend. la plaine des kaf va enfin pouvoir se développé. beaucoup de jeune y attende ça, et auron peutetre un l'emploi. beaucoup touriste va vnir et consommé à la plaine des kaf. c'est super positif et il fau soutenir un projet comme sa.merci tak et son 'équipe

timothé

13/07/2021

Mi lé habitant la plaine et mi trouve que lé un bon projet. li va cré zemplois pou band jeune. li va renforce l'offre touristique dessus ce secteur. n'aura pas mal danimation nouvelle comme les

tirolienne, le balon capetif et ainsi de suite. Tampon lé une ville qui bouge alors il faut approuver ce projet, c'est pour le bien de tous.

Bibi

13/07/2021

Bonjour L'idée peut paraître bien pour le côté emploi la création d'emplois sauf le côté qui me plaît beaucoup moins c'est la dénaturation d'un espace. Le ballet incessant des hélicoptères le bruit la pollution sonore, et autre. Laissons la forêt telle qu'elle est.

yhtac

13/07/2021

Totalement opposée à ce projet fou qui va accentuer la destruction en marche de la Réunion et son bétonnage intensif. Cette île est en train de perdre tout ce qui faisait son authenticité et tout ce pourquoi certains touristes y viennent, qui sont à la recherche d'une nature préservée, et pas à des parcs de loisirs comme on en trouve partout en Europe et dans le monde. Il faut freiner le développement de la Réunion, pas l'intensifier, au risque de devenir un enfer environnemental comme Maurice ! Stop aux projets tous plus délirants les uns que les autres de certains élus. Les paysages vont être dénaturés, la faune et la flore endémiques vont encore régresser, pas de tourisme de masse dans ces lieux ! N'y a-t-il pas plus intelligent à faire pour créer de l'emploi ?!

Modérateur

21/07/2021

Dans le cadre de la concertation préalable du 1er au 23 juillet portant sur le projet de parc du Volcan, vous avez la possibilité d'émettre des propositions en matière de création d'emplois dans un contexte de taux de chômage important dans le département. Concernant le volet « patrimoine naturel », le projet de parc du Volcan d'une surface de 15 ha, est conçu autour de la thématique du végétal et de la biodiversité, sans terrassement important. Comme mentionnés en pages 30 et 31 du dossier de concertation, le site retenu est caractérisé par des enjeux forts de biodiversité qui seront bien entendu pris en compte dans le projet. L'étude d'impact, en cours de réalisation par le bureau d'études BIOTOPE, affinera les mesures environnementales afin d'éviter et de réduire les impacts du projet sur l'environnement. D'ores et déjà, des premières mesures sont présentées en pages 32 et 33 du dossier de concertation, telles que la protection et la préservation des espèces végétales sensibles, intégration environnementale et paysagère du projet, suivi comportemental du Busard Maillard, etc...

Élodie

12/07/2021

Absolument pas nécessaire , 150 emplois ne vaut pas le coup pour autant d'argent mis en place pour construire sur des terrains agricoles alors qu'il y a plein de jeunes agriculteurs qui souhaitent se lancer ou juste particulier qui souhaite être dans l'auto suffisance alimentaire. Elle est là , la priorité on est sur une île et on veut faire des parcs au lieu de nourrir les gens. Écologiquement c'est aberrant , mettre du goudron partout pour faire des parkings et j'en passe! Je dis un grand NON.

Phil

12/07/2021

Je suis absolument contre ce projet qui va dénaturer ce site ou j'aime aller randonner, que je grimpe régulièrement en vtt. C'est un projet financier démentiel au regard du nbre d'emplois créés Et ce n'est pas un projet écologique !

Seb

12/07/2021

Très bonne nouvelle pour le développement des hauts! C'est un beau projet. Hâte de voir tout ça sortir de terre.

Laurent

12/07/2021

un super projet dans les cartons depuis longtemps, le temps de lever les obstacles administratifs. enfin on entre maintenant dans la phase active. en filigrane le développement des hauts par ce projet que certains qualifient d'ambitieux ou encore pharaonique; restons réaliste, c'est un projet structurant pour les hauts de la commune. une raison de plus pour découvrir notre île d'une autre façon.

Dominique

12/07/2021

Enfin un parc pour nous permettre de profiter la fraîcheur avec nos enfants

Christine

12/07/2021

Beau projet qui apportera beaucoup pour la commune surtout au niveau de l'emploi. Une très belle avancée pour notre belle ville

Patpat

12/07/2021

Le parc de volcan m'aidera peut être à ramener des touristes dans ma chambre d'hôte

Jean

12/07/2021

A la Réunion, 21 % de la population active est au chômage. Nos pouvoirs politiques en place doivent créer des projets qui permettront de créer de l'emploi. Je dis Bravo, car ce projet innovant créera de l'emploi pour les jeunes de l'île et surtout pour les jeunes du Sud.

Christelle P

12/07/2021

Bonjour, Belle initiative pour la plaine des cafres et la commune car le projet est vecteur d'emplois et cela apportera du dynamisme au secteur touristique.

Bègue Jimmy

12/07/2021

C'est une très bonne chose pour la commune création d'emplois pour les jeunes et les moins jeunes pour le tourisme et plein d'autres choses merci monsieur le maire

Marie Antoinette

12/07/2021

L'île de la Réunion a été élue meilleure destination française et a remporté un travel d'or. Une nouvelle récompense pour notre filière tourisme qui a été mal menée par cette crise sanitaire. Je dis bienvenue

aux nouveaux projets qui développerons cette filière, et surtout bienvenue à ce parc des volcans qui développera les hauts de notre Île et le Sud de l'Île.

Mich-mich

12/07/2021

La plaine des cafres est un petit village plein de charme, où il fait bon vivre. Ce projet peut ramener du monde sur les hauteurs de la commune, comme par le passé où les gens venaient profiter des week-ends en famille, lors des pique-nique du dimanche

Loulou

12/07/2021

Enfin la plaine des cafres sera mis en avant.

12/07/2021

Projet qui va faire développer les hauts de notre ville. Nos enfants des pourront enfin avoir des activités pour les périodes de vacances

Amis du territoire

12/07/2021

Ont devrait faire un vote afin que les habitants de la plaine s'expriment réellement sur le projet du parc. Ont pense à l'emploi le développement touristique que sa va générer mais l'impact sur l'environnement les élus l'ont oubliés, tous les associations qui ont menaient un gros travail pour la préservation de notre faune et flore depuis des années cela aurais servie à quoi? conclusion triste projet pour notre belle mère nature des hauts de la plaine.

Modérateur

21/07/2021

Lors des réunions publiques du 1er juillet et 10 juillet, les garants de la commission nationale du débat public, ont rappelé que la concertation n'était pas un référendum. Dès lors qu'il s'agit d'une initiative exprimant l'avis de citoyens sur le projet, la pétition est considérée comme une forme d'expression recevable dans un débat public ou une concertation. Concernant le volet « patrimoine naturel », en réponse à votre question, le projet de parc du Volcan d'une surface de 15 ha, est conçu autour de la thématique du végétal et de la biodiversité, sans terrassement important. Comme mentionnés en pages 30 et 31 du dossier de concertation, le site retenu est caractérisé par des enjeux forts de biodiversité qui seront bien entendu pris en compte dans le projet. L'étude d'impact, en cours de réalisation par le bureau d'études BIOTOPE, affinera les mesures environnementales afin d'éviter et de réduire les impacts du projet sur l'environnement. D'ores et déjà, des premières mesures sont présentées en pages 32 et 33 du dossier de concertation, telles que la protection et la préservation des espèces végétales sensibles, intégration environnementale et paysagère du projet, suivi comportemental du Busard Maillard, etc...

Emilie

12/07/2021

Mamie de 4 petits enfants, je trouve que ce projet me donne de l'espoir d'une part pour le développement de ma commune et d'autre part une perspective futur pour nos enfants. Les gens on bien critiquer la route des Tamarins, et le présent à donner raison à Paul Verges sur sa vision de l'époque. Les gens auront beau critiquer se projet, l'avenir donnera encore raison à Tak. N'est pas visionnaire qui veut. Je suis totalement pour

Didier

12/07/2021

Quand on sait que l'emploi est le 1er critère pour démarrer sa vie, le tourisme est une belle porte d'entrée pour préparer l'avenir. Dire qu'on est contre pour préserver la nature alors que justement la biodiversité est prise en compte dans ce projet, il faut être réaliste et se dire que ce sera bénéfique pour nous

Christophe

12/07/2021

Étant un jeune au chômage, je veux rester sur mon île pour travailler, alors si ça peut m'aider à me former pour un emploi dans le tourisme, je suis pleinement d'accord avec ce projet

Jade

12/07/2021

Des activités sensationnelles pour une ville qui en est autant. Le Tampon endroit où il fait bon vivre, bientôt le Tampon endroit où il fait bon d'y rester. Alors je dis grandement oui au Parc avec de nombreux enjeux qui nous attendent

Pierrick

12/07/2021

La Plaine des Cafres va enfin connaître son essor. Hâte d'y aller pour profiter de la fraîcheur et des activités ludiques

Tatiana et Yoann

12/07/2021

Ce projet permet de créer des emplois d'un côté et une autre part crée une activité pour les tamponnaises et tamponnais, pour tous les réunionnais. Aussi situé dans les hauts plus souvent fréquentés par les personnes qui viennent des bas, ça sera une opportunité de faire découvrir et redécouvrir le Tampon autrement. C'est pour ça que nous serons vraiment contents que ce projet aboutisse. Et que le sud recrée un autre divertissement

Idmont

12/07/2021

Cela va dénaturer le site, les hélicoptères dérangent déjà suffisamment la faune réunionnaise !

Camille

12/07/2021

Originaire de Bourg Murat, nous avons très peu d'activités. Si ça se fait, je serai heureuse que enfin mon village se développe. Pour le projet pour nous Cafris Plainois

Marine

12/07/2021

Tamponnaise depuis toujours, je suis heureuse de savoir que ma ville connaît une avancée positive. Bravo et bien évidemment je suis pour que ce projet arrive à terme

Guy

12/07/2021

J ai vu le projet et assister aux réunions, enfin le Tampon se développe. Je suis pour

Pierre

12/07/2021

Pourquoi pas? Si sa crée l'emploi.

Tamponnaise

12/07/2021

Enfin un projet pour développer le sud. Vive le parc du volcan..

Avis

12/07/2021

Bonjour super projet. Emploi , développement des hauts. Je dit oui au parc . Peut-être tamponnais i préfère la roue comme st denis ?

Jacques

12/07/2021

Je comprend pas les avis négatifs! On a cette chance aujourd'hui d avoir cette possibilité de développer notre territoire et les personnes veulent bloquer! Je suis pour la création de l emploi et le développement culturel. On est en retard sur nos voisins Mauriciens. Donc pour se parc du Volcan

Soso

12/07/2021

Je ne suis pas pour ce projet qui détruira à des fins économiques la nature et la sérénité de la Plaine des Cafres. Ainsi, que des maisons, des forêts déjà existantes et des terres agricoles. Pour un coup exorbitant de 16 000 000 € qui plus est ! La Réunion est riche et belle de SA nature. Je suis CONTRE ce projet !

Zep

12/07/2021

Serait il possible de savoir si ce projet répond à la demande des tamponnais et des reunionnais plus largement ? Y a t il eu une étude qui prouve que c est ce projet qu il faut au tampon et dans cette zone des hauts ? Je souhaiterais un bilan chiffré avis positif et avis négatif à la suite de la concertation.

Modérateur

21/07/2021

Ce projet de parc du Volcan figurait dans le programme de la municipalité du Tampon lors des élections municipales de 2020 qui a été approuvé par la majorité des citoyens du Tampon. A ce stade, il n'y a pas de bilan chiffré concernant les avis positifs et les avis négatifs Lors des réunions publiques du 1er juillet et 10 juillet, les garants de la commission nationale du débat public, ont rappelé que la concertation n'était pas un référendum. Comme mentionné en page 9 du dossier de concertation, le bilan qui sera rendu par les garants le 23 août 2021, comportera une synthèse des observations et propositions présentées qui résultent de la concertation (article L121-16-1 du code de l'environnement). Le bilan de la concertation fera l'objet d'une délibération du conseil municipal.

Julie S

12/07/2021

Vous voulez attirer des touristes ? Alors protéger le patrimoine naturel plutôt que de viser un projet à court terme. La richesse de l'île se trouve dans sa nature exceptionnelle. Laissez les parcs d'attraction aux territoires qui ne peuvent se démarquer de part leurs caractéristiques naturelles. La Réunion est suffisamment bétonnée pour fournir des logements, pas la peine d'enfoncer le clou.

Modérateur

21/07/2021

En réponse à votre question, sur le volet touristique, le site du Pas de Bellecombe permettant de découvrir le Piton de La Fournaise est très attractif pour les touristes, mais engendre peu de développement économique pour le secteur de La Plaine des Cafres. Il s'agit d'un projet de parc de loisirs qui répond à des objectifs de développement économique et touristique, générant la création d'emplois nouveaux. (cf page 12 du dossier de concertation). Concernant le volet « patrimoine naturel » de votre question, le projet de parc du Volcan d'une surface de 15 ha, est conçu autour de la thématique du végétal et de la biodiversité, sans terrassement important. Comme mentionnés en pages 30 et 31 du dossier de concertation, le site retenu est caractérisé par des enjeux forts de biodiversité qui seront bien entendu pris en compte dans le projet. L'étude d'impact, en cours de réalisation par le bureau d'études BIOTOPE, affinera les mesures environnementales afin d'éviter et de réduire les impacts du projet sur l'environnement. D'ores et déjà, des premières mesures sont présentées en pages 32 et 33 du dossier de concertation, telles que la protection et la préservation des espèces végétales sensibles, etc...

SB

12/07/2021

Ce qui fait la beauté de ce site c'est son caractère sauvage et naturel. C'est ce qui attire des milliers de gens chaque année. Pourquoi le dénaturer ? Il est vraiment dommage de vouloir tout modifier pour satisfaire les intérêts économiques de quelques uns. J'aime mon île telle qu'elle est. Nous n'avons pas besoin de ressembler à un parc d'attraction pour attirer les touristes.... 😞

Modérateur

21/07/2021

Pourquoi le dénaturer ? Le projet de parc du Volcan d'une surface de 15 ha, est conçu autour de la thématique du végétal et de la biodiversité, sans terrassement important. Comme mentionnés en pages 30 et 31 du dossier de concertation, le site retenu est caractérisé par des enjeux forts de biodiversité qui seront bien entendu pris en compte dans le projet. L'étude d'impact, en cours de réalisation par le bureau d'études BIOTOPE, affinera les mesures environnementales afin d'éviter et de réduire les impacts du projet sur l'environnement. D'ores et déjà, des premières mesures sont présentées en pages 32 et 33 du dossier de concertation, telles que la protection et la préservation des espèces végétales sensibles, etc... En réponse à votre question, sur le volet touristique, le site du pas de Bellecombe pour découvrir le volcan Piton de La Fournaise est très attractif pour les touristes, mais engendre peu de développement économique du secteur de La Plaine des Cafres. Il s'agit d'un projet de parc de loisirs qui répond à des objectifs de développement économique et touristique, générant la création d'emplois nouveaux. (cf page 12 du dossier de concertation).

Cinely

11/07/2021

Je suis totalement contre ce projet ce serait chaotique de le faire, il y a assez à faire sur notre île pour rajouter un parc qui de surcroît gâchera la faune et la flore de la plaine des Cafres c'est un espace authentique qui doit le rester, on est classé patrimoine mondial de l'UNESCO !!! Pourquoi gâcher cette chance ! Stop à ce projet qui n'a aucun sens.

Heidi

11/07/2021

La Plaine des Cafres avec ces attractions (tyroliennes, ballon captif) va perdre son cachet local et son authenticité. Le slogan "Le Tampon où il fait bon vivre" pourra avoir un corollaire : "La Plaine des Cafres où il ne fait pas bon vivre." Il faut garder le côté naturel et sauvage de La Plaine (pas d'implantation de jeux pour attirer de la population). Laissez les habitants tranquilles, laissez les vivre dans un cadre serein !

jaco

11/07/2021

Il existe une pétition (une pétition le 8 octobre sur le site Avaaz.org.) contre ce parc du volcan actuel avec 3056 signatures à ce jour .Celles- ci sont autrement plus significatives en nombre de l'idée que se font les réunionnais sur ce parc que la centaine de réponses à cette enquête : comment les intégrer dans les réponses ???????

Modérateur

21/07/2021

Lors des réunions publiques du 1er juillet et 10 juillet, les garants de la commission nationale du débat public, ont rappelé que la concertation n'était pas un référendum. Dès lors qu'il s'agit d'une initiative exprimant l'avis de citoyens sur le projet, la pétition est considérée comme une forme d'expression recevable dans un débat public ou une concertation. Toutefois, il convient de noter que le texte de la pétition cité dans votre commentaire disponible sur internet et daté de 2018/2019, ne correspond pas au projet soumis à la concertation en cours. Il est en effet quasi exclusivement fait référence à des équipements qui ne font plus partie du projet, par exemples : hélistation, hippodrome

jaco

11/07/2021

j'ai posé une question qui me paraît importante à la première réunion sur le potentiel client et fréquentation du parc ce qui justifie ou pas la présence d'un tel parc, quelques chiffres au cours des ans et dossiers En 2006 : Environ 200 000 visiteurs par an sont attendus, dont 80 % de Réunionnais Dossier de concertation joint : 4500 visiteurs par jour x200= 900000 visiteurs Dossier objet de cette réunion :page 13 : Il pourra accueillir 30 000 à 40 000 visiteurs par an. soit 200 par jour en moyenne J'ai réécouté l'enregistrement de la réponse de monsieur Boyer à la première réunion et il a annoncé le chiffre de 300000 visiteurs Qui sont ces experts qui ont donné autant de chiffres aussi différents ???????

Modérateur

21/07/2021

A ce stade, les données concernant le nombre de visiteurs du futur parc, ne peut être qu'estimatif. Le dossier de concertation mentionne en page 13 que le parc pourra accueillir effectivement 30 000 à 40 000 visiteurs par an. Ces chiffres sont communiqués à titre indicatif.

JACO

11/07/2021

j'ai entendu l'animateur des séances dire que toutes les questions (réunions, livres en mairie ou internet ) auront des réponses, quand pour les questions sur internet et livres ??? il me semble quand même que les réponses qui sont données en réunion sont importantes pour les participants pour se faire vraiment une idée. Pourquoi ne pas prévoir des réunions de 4 heures ,si nécessaire, pour que tout puisse être dit ?????

Modérateur

21/07/2021

Pendant la durée de la concertation préalable du 1er au 23 juillet, le public a la possibilité de mettre en ligne un commentaire, de poser des questions et faire des suggestions. Des réponses seront apportées dans les meilleurs délais par l'équipe projet de la commune aux questions du public. Depuis le début de la concertation le 1er juillet, deux réunions publiques se sont tenues le 1er juillet et le 10 juillet qui ont permis au public de s'exprimer librement. Deux ateliers thématiques se sont tenus le 7 et 13 juillet 2021 ayant permis aussi au public de poser des questions et de formuler des suggestions. Ces réunions publiques et ateliers thématiques se sont déroulées sous l'égide des garants de la commission nationale du débat public (CNDP).

Lotus974

11/07/2021

Bonsoir, Je suis contre cette privatisation de notre espace naturel qui est de plus néfaste pour la faune et la flore locale. Je trouve cela inacceptable de réduire notre volcan à un projet à la Disney world. Pauvre de nous @ Bourg murât sous cloche

Réunion j'aime ton nom

11/07/2021

Si l'on se réfère à l'histoire géologique de notre île, ce projet n'est pas adapté à ce lieu. De plus, le volcan n'a pas besoin de ces nouvelles structures pour exister, il existe déjà par lui-même. Aussi, ce projet ne ferait que le dénaturer et le volcan deviendrait par la force des choses avec le temps inintéressant pour la population et les touristes. Les hauts de l'île ne sont-ils pas déjà protégés, par la seule appellation "patrimoine mondial de l'Unesco" ? Ce projet n'est pas approprié car il toucherait à l'âme de notre île si chère à notre cœur.

Ama

11/07/2021

Totalement contre ce projet gigantesque démesuré et complètement en désaccord avec ce que recherche les réunionnais et touristes en allant dans les hauts. A savoir des paysages naturels exceptionnels, du calme et de l'authenticité. Les Impacts sur la biodiversité seront irréversibles (déchets, défrichage d'espèces endémiques, bruits.... ) N'oublions pas que la Réunion est un parc national avec reconnaissance UNESCO, ce parc d'attraction risque de mettre en péril cette reconnaissance. Notre île à une valeur universelle exceptionnelle toutes nos espèces faune et flore confondues sont en danger d'extinction, mettons des moyens pour la préservation et la réintégration des espèces plutôt que de la détruire encore plus. Et ce n'est pas en créant une serre que nous arriverons à protéger la biodiversité, bientôt il faudra payer pour voir le dernier bois de fer!!!! Respectons la Réunion et cessez les projets inutiles et irrespectueux de la nature comme ce parc du volcan qui ne servira l'intérêt que de quelques personnes sous pseudo projet écologique vive le greenwashing..... Bref contre ce projet vous l'aurez compris.

Patrick

11/07/2021

Nos jeunes doivent quitter l'île pour travailler, la on leur offre enfin un espoir de travailler sur leur île. Combien d'emploi vont être créés? Mes encouragements

Modérateur

21/07/2021

Projet de réponse : Le dossier de concertation mentionne en pages 5 et 12 le nombre de créations d'emplois qui est de 150 selon une première estimation du POLE EMPLOI.

John

11/07/2021

Je trouve que enfin la Plaine des Cafres va trouver son dynamisme et son développement économique. Le projet est beau, et j'espère que sa va profiter au Cafris Plainois que nous sommes

sylvie

11/07/2021

Je suis réunionnaise depuis 22 ans maintenant et les sensations fortes, je n'ai pas besoin d'aller dans un parc d'attractions pour me les procurer. Cette île magnifique ne cesse de me surprendre encore, par ces merveilleux paysages naturels, sa végétation extraordinaire, ces ambiances si différentes d'un endroit à l'autre. La plaine des caffres, si paisible avec ses fermes, ses paysages à couper le souffle, et voilà qu'on voudrait y installer des serres pour soi-disant montrer et préserver des plantes endémiques, des attractions sensationnelles alors que tout autour on peut déjà découvrir ce splendide paysage à pied, à vélo, sans dénaturer quoi que ce soit. Un rond-point pour réguler la circulation: mais si le nombre de visiteurs estimés était vraiment atteint, croyez vous vraiment qu'un rond-point suffirait? NON A CE PROJET, il y a d'autres moyens de faire découvrir cet espace, sans nuire à la population riveraine et le transformer en parc d'attractions.

Modérateur

21/07/2021

A ce stade des études, il est prématuré d'apporter une réponse précise sur le sujet des rond-points pour accéder au futur parc du Volcan Une convention avec la Région a été mise en œuvre par la commune fin 2020 concernant le giratoire. Concernant la circulation, pour information, une première étude de sur la capacité des voies menée par le bureaux d'études spécialisés a été réalisée. Cette étude sera mise à jour pour tenir compte des évolutions de trafic et des habitudes en cohérence avec la fréquentation du parc, elles permettront de synchroniser les flux et de les répartir sur les axes principaux. La modélisation apportera une réponse par les nombreuses voies de délestage que la commune depuis plus de 5 ans modernise.

Jacky mayot

11/07/2021

Bonjour,je suis habitant du lotissement les topazes. Mes questions concernant ce projet : côté route du lotissement on nous parle de barrière,mais côté forêt que sera t'il fait ? l'arrière de ma maison sera mitoyen du parc,je serais également visité par les visiteurs ? Il n'y aura pas de mur construit afin d'éviter les nuisances sonores,visuels? Un mur en pierre ou végétal?car oui voir les pèlerins passés par centaine est une réelle nuisance.par qui la barrière du lotissement sera elle entretenu? J'espère que la mairie,qui nous donne des études incompréhensible pour un lambda a bien fait les choses,car le moment venu si il y a constat de nuisance généré au delà du seuil tolérable,les plaintes risque de se multipliées.Je ne suis pas entièrement contre ce projet, cependant je souhaite préserver mon confort de vie.

Modérateur

21/07/2021

voir avec Louis BOYER s'agissant de questions techniques concernant les barrières pour les riverains  
TOPAZE

Dominique

11/07/2021

Je suis contre ce projet qui nous éloigne encore une fois de nos racines et de l'authenticité du lieu. La Plaine des Cafres fait partie de notre montagne encore préservée de l'urbanisation, de la pollution et

du bruit. Nous allons à l'encontre de la préservation de notre patrimoine. Pauvre Réunion des hauts ! Pauvre Bourg Murat, qui va être défiguré !

Olivier Peythieu

10/07/2021

Je m'interroge sur le réel impact de ce projet. L'idée de faire venir le tourisme sur un territoire n'est pas mauvaise du point de vue économique. La création d'opportunités de travail est louable. Cependant, les enjeux sur l'environnement sont importants. On parle ici de transformation d'un site et non de mise en valeur naturelle. En clair, il s'agit d'un jardin aménagé selon un schéma défini et non un espace naturel préservé. La partie activités est bien celle visée. Si le but est de faire un parc à sensations, trouvez un autre endroit qui ne nous pas à l'environnement. Le bruit, le nombre de voitures, les déchets apportés par les visiteurs, le va-et-vient ne seront-ils pas nuisibles à la faune et la flore du site ? Sans parler des résidents de ce hameau tranquille. Il me semble que ce projet s'inscrit dans une optique économique qui ne tient pas compte de nombreux paramètres.

Modérateur

21/07/2021

Comme mentionnés en pages 30 et 31 du dossier de concertation s'agissant des enjeux environnementaux (volet « cadre de vie »), « le site est principalement exposé au bruit généré par les circulations sur la RN3. L'ambiance sonore est majoritairement modérée, sauf pour quelques habitations situées en bordure immédiate de la RN3. » Concernant la faune et la flore, le site retenu est effectivement caractérisé par des enjeux forts de biodiversité qui seront pris en compte dans le projet. L'étude d'impact, en cours de réalisation par le bureau d'études BIOTOPE, affinera les mesures environnementales afin d'éviter et de réduire les impacts du projet sur l'environnement. D'ores et déjà, des premières mesures sont présentées en pages 32 et 33 du dossier de concertation, telles que la protection et la préservation des espèces végétales sensibles, mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre associées à l'exploitation du parc, etc...

DIDI

10/07/2021

Je suis contre ce projet : le tourisme de masse n'a jamais arrangé les choses, le Bourg Murat doit préserver son authenticité, sa quiétude, les réunionnais montent dans les hauts pour se reposer et prendre un bol d'air frais et pur, et non pour être soumis au bruit, aux embouteillages, à une certaine forme de délinquance, Un ballon captif ne sert à rien, il suffit de monter au Nez DE Boeuf pour découvrir un panorama fantastique ; pensez-vous vraiment que un touriste vient à la Réunion pour entrer dans une tyrolienne et dans un ballon captif, franchement il y a mieux ailleurs ; le touriste découvre la montagne, les sentiers de randonnée, la culture de la Réunion ; en plus avec le climat qui fait la haut, ces activités vont marcher 6 mois de l'année et encore ; quels seront les coûts d'entretien et du fonctionnement ? Si il vous plaît consolidez les existants mais arrêtez de gaspiller de l'argent inutilement

Modérateur

21/07/2021

Le dossier de concertation mentionne en page 27 le coût estimatif et le financement du projet de parc du Volcan. Il mentionne que le parc est gratuit sauf les tyroliennes et le ballon captif. Concernant les coûts d'entretien et de fonctionnement, à ce stade de l'avancement du projet, il est prématuré de réaliser une étude sur ces coûts d'entretien et de fonctionnement. Le nombre de 150 emplois mentionné en pages 5 et 12 du dossier de concertation, est une première estimation évaluée par le pôle emploi

Lilie

10/07/2021

Vous allez détruire l'ensemble des écosystèmes réunionnais. Unique au monde. Des milliers de voitures vont passer dans le Tampon, descendre/monter??? Accidents avec des morts... Mettez votre argent (ceux des contribuables) dans des transports collectifs verts et arrêter de détruire la nature.

MM

10/07/2021

Contre la destruction des 55 ha de terres naturelles pour y mettre des attractions touristiques

Magali

10/07/2021

Je partage la majeure partie des avis donnés à savoir qu'on vient à La Réunion, qu'on vit à La Réunion, qu'on aime la Réunion pour sa nature exceptionnelle, la possibilité d'une multitude de randonnées dans une nature encore (mais pas toujours) préservée. Ce projet d'envergure serait un véritable désastre à bien des égards. Ce serait bien que la mairie et plus globalement les collectivités territoriales se recentrent sur leurs missions principales de service public. Il y a du travail en la matière et si vous voulez vraiment inscrire votre nom dans l'histoire, faites le autrement qu'en saccageant ces espaces naturels.

Pihya

10/07/2021

Encore encore encore... Des aménagements des constructions... On apprend jamais, on ne s'arrête jamais.... Laissez par pitié nos espaces naturels...Naturels! On a créé un parc national pour protéger nos précieuses faunes et flores et voilà qu'on nous pond encore un projet plein de beaux gros chiffres qui rappellent notre hantement pour le sempiternel paradigme de la croissance et de la rentabilité... laissez notre belle nature tranquille...laissez nous tranquille

Jocelyne

10/07/2021

C'est désolant de voir nos décideurs monter des projets de loisirs sur des terres agricoles. Développer la Plaine des Cafres à ce prix est affligeant ! Monsieur le Maire, il faut amuser la population mais pas au détriment des agriculteurs et des éleveurs de la Plaine des Cafres. Comment voulez vous que La Réunion réussisse à atteindre l'autonomie alimentaire pour toute sa population s'il n'y a plus de terres agricoles. C'est vraiment un comble, nous marchons sur la tête et le Maire du Tampon le premier... Sauvons les terrains arables, la terre aux agriculteurs et non à la Finance. L'argent ne remplit pas le ventre du peuple.

Chloé

09/07/2021

Les élus du Tampon devraient penser un peu plus à leur population et à leur ville et un peu moins à leurs folies de grandeur. Ils pourraient utiliser ces 11 millions pour moderniser et rendre leur ville plus agréable à vivre plutôt que dénaturer un endroit naturel aussi magnifique.

Sam

09/07/2021

Pour l'amélioration des hauts oui mais pas pour le projet. L'air est pur à bourg Murat, c'est pour cela qu'il faut le préserver. Les gens se ressourcent quand ils viennent ici, ils veulent la tranquillité et aussi pouvoir déguster un bon carry dans la fraîcheur. S'il vous plaît ne mettez pas ces câbles qui vont

dénaturer le paysage, à quoi va servir ce ballon captif qui va faire que descendre et monter. Quel est l'intérêt d'arracher des arbres endémiques et les replanter sous une serre. Que vont devenir tous ces petits oiseaux (nids) car automatiquement les rats vont rappliquer par rapport aux déchets laissés sur site. A l'heure actuelle la déforestation est d'actualité alors pourquoi enlever nos arbres. Ne serait pas t-il mieux d'entretenir nos sentiers, améliorer les kiosques déjà existants, mettre des toilettes, des poubelles plus grandes, améliorer les routes, aider les petites entreprises de la Plaine des Cafres, l'habitat etc.. Cet argent peut servir ailleurs que pour le rêve de Monsieur le maire..

45ans

09/07/2021

Bonjour, a mon avis dépenser autant d'argent dans un tel projet alors qu'il y a tant a faire pour améliorer nos vies quotidiennes (donner du travail au jeunes, nettoyer les ravines et sentiers -sans parler de rue en villes et alentours- : écologie + relance économique!) au lieu de miser sur un système économique qui va détruire l'éco système et cela quelque soit les pseudo-études d'expert, car moi aussi je suis expert: là ou l'homme s'installe, la nature détale; cela fais 45 ans que je vois ça autour de moi, quelque soit les pays que j'ai visité (pour le travail ou du tourisme) ... Le parc du puy du fou , je connais bien, il y a du bon (emploi - formation - gain économique pour certains) comme du mauvais (expropriation - perte de terrain agricole), cela reste un modèle économique artificiel (car basé essentiellement sur le tourisme) non viable avec la crise sanitaire actuel. (Et oui nous allons subir le Covid encore quelques années...) Et importer ce système ici, c'est encore une vision 'coloniale' (prendre un modèle qui semble marcher ailleurs/en France et le calquer ici en espérant/priant que cela marchera)... bof d'autre on déjà essayé. Pourquoi? 1/ Ben simplement la météo tiens, faire de la tyrolienne ou monter en montgolfière en plein brouillard!!! ( a comparer avec les survols en hélico dans la même situation/zone) 2/ Les grands Parcs, fonctionnent (sont rentable économiquement) car ils arrivent à attirer un public issue a/ localement (au début oui) b/region voisine (nous: maurice ? mada?) c/ international (nous : maurice ? mada?) oui je me répète, mais a quoi bon chercher plus loin, ceux qui auront les moyens iront ailleurs... (Dubai, Thailand, la Reunion? Connais pas!) 3/ Il y a tellement à dire sur les projets pour la Réunion ou la Ville. Où l'on ne tiens pas compte des vrais besoins, et les commandes/embauches sont validées/lancées avant les consultations officiels?!? Oui pour un projet ambitieux pour nous faire avancer, non pour un projet couteux et incertains d'arrivé au bout, ou d'être réellement viable/utile à la population locale (ce qui doit être la priorité de la collectivité locale). - Combien d'emploi peut on créer avec 15 millions sur la communes su Tampon ? - Combien d'associations ( et donc de familles) tamponnaises peut on aider avec 15 millions Aller j'arrête ici le décompte! Peux vraiment mieux faire à mon humble avis de citoyen tamponnais.

Kika

09/07/2021

Personnellement je ne pense pas que les tamponnais aient besoin de tels structure qui de plus dénatureront les paysage ici encore préservé. Ce que le citoyen lambda demande c'est principalement du logement du travail développer ses quartiers remettre des association qui encadre la jeunesse. Je plains les personnes qui ont travaillé toute leur vie pour payer leur terrain qu'ils vont être réquisitionné. J'espère que ce projet ne sera pas comme la route littoral.... Encore une histoire de gros sous

JACO

08/07/2021

POURQUOI FAIRE PASSER LES TYROLIENNES AU DESSUS DE DEUX ZONES HABITATIONS ALORS QUE L'ON POUVAIT LES FAIRE PASSER BIEN AU NORD AU DESSUS DE PRAIRIES?

jaco

08/07/2021

des structures de restaurations QUI FERAIENT CONCURENCE AUX RESTAURANTS EXISTANTS sont elles prévues à l'intérieur du parc??

Marie de l'Étang-Salé

08/07/2021

Nous avons des sites naturels unique reconnu mondialement pour sa préservation par le patrimoine mondiale de l'UNESCO. Des familles réunionnaises sont propriétaires depuis plusieurs générations et se sont constitués un patrimoine à transmettre à leur descendance et on voudrait leur dire de partir et les expulser. Et ce sont nos élus qui votent et ordonnent ce genre d'actions malsaine et qui porte atteinte aux patrimoines de familles réunionnaises du Tampon. C'est insupportable de tel projet contre l'administré du Tampon qui habite dans le coins . Nos élus n'ont ils pas d'autres préoccupations essentielles comme nourrir sa population pauvre? Voici encore un projet de parc projet cher inutile et qui a terme vont aboutir à des expropriations et du gaspillage d'argent public. Je suis contre ce projet de parc du volcan.

Dim

08/07/2021

Arguer de l'accroissement de la population pour sacrifier la nature sur l'autel de l'emploi et du développement touristique montre l'étroitesse d'esprit, le dépassement total et l'archaïsme des politiques en vigueur. Une politique éclairée ne prône pas une croissance infinie sur un territoire insulaire fini et aux ressources extrêmement limitées. Le meilleur moyen de 'préserver le site dans son aspect végétal de biodiversité dominant' est de le laisser en l'état. La nature 'écologiquement remarquable' n'a pas besoin de serre et de sentier découverte pour se restaurer, seule l'absence d'hommes permet cette préservation. Les barbecues et les tyroliennes ne contribuent en rien à 'l'accès à la culture pour le plus grand nombre'. Vendre un pique-nique dans un 'cadre naturel retrouvé' est un non sens absolu pour signifier un cadre artificiel confortable et pratique qui n'a plus rien à voir avec la nature. Quel est l'intérêt d'un ballon captif lorsque l'on connaît les conditions météorologiques qui dominent à cet endroit ? Tous ces aménagements 'légers' qui altèrent irrémédiablement les sols et le paysage seront balayés au premier cyclone, un beau gaspillage d'argent public en somme.

Ln

08/07/2021

Pourquoi dénaturer ce site avec du bitume et autres les touristes viennent pour la beauté de la nature telle quelle SVP Arrêtez ce massacre sauvez ce patrimoine

Locale

07/07/2021

NON, contre ce projet! Arrêtez de détruire les beaux espaces qu'ils nous restent. Nous sommes sur Île et non un continent! Nous ne pouvons pas bitumé, ferrailé...tous les espaces verts que nous avons! Des voyageurs viennent des quatre coins du monde pour visiter de tels sites encore vierge de toutes infrastructures... A force nous ne serons plus qu'un un bloque de béton dans l'océan indien, que tous les touristes et locaux fuiront pour des lles/pays voisins qui auront su garder leurs authenticité et richesses naturelles..

jaco

07/07/2021

question :qui sont ces spécialistes ????? affaire tyroliene: dans la page 5 du document bilan de la concertation préalable il est écrit : En outre, « ce sont près de 311 000 véhicules qui transitent chaque année par Bourg Murat, représentant un potentiel important de fréquentation ». Aussi, « la collectivité a décidé de concrétiser cet ensemble de tyroliennes sur la base des études préliminaires de plusieurs spécialistes qui ont démontré la faisabilité, l'intérêt et l'opportunité de l'opération

jaco

07/07/2021

quelles suites ont été données au chapitre ci dessous concernant les tyroliennes??? le dossier annexé ;bilan de la concertation préalable précise : B) Les décisions du maître d'ouvrage suite à la concertation préalable – Poursuivre l'information de la population Entre la phase de concertation préalable et celle de l'enquête publique, dans un contexte de transparence, il est proposé à la municipalité de poursuivre l'information du public par le biais de réunions publiques, de communiqués de presse, de la mise à jour régulière du site internet de la ville du Tampon concernant ce projet. En effet, il serait utile d'expliquer à la population les prochaines étapes à franchir en distinguant les procédures environnementales (étude d'impact, enquête publique, autorisation préfectorale ou non), de celles relatives au code de l'urbanisme, ayant pour objet principal de sécuriser juridiquement le projet. Pour améliorer la participation de la population lors de l'enquête publique à venir, il conviendra dès lors que le commissaire-enquêteur ait une connaissance suffisante du dossier pour pouvoir éclairer la population sur la teneur de chacune des procédures en cours : procédure environnementale, procédures au titre du code de l'urbanisme.

Gedemus

07/07/2021

Serez-vous satisfaits lorsqu'il ne restera plus un seul hectare naturel à la Réunion ? Ce (nouveau) projet est des plus inquiétants. Ne faites pas de cette île un gigantesque parc d'attraction. Alors des arbres, oui, des fleurs et des plantes, oui, des sentiers botaniques, oui, des espaces agricoles, oui. Mais surtout pas de béton et d'artificialisation des sols !

Aidi

07/07/2021

Je rencontre déjà des problèmes de nuisances sonores,nuissances diurne ,suite à l'installation de la nouvelle recyclerie, aucune insonorisation du lieux ,nous riverain souhaitons d'abord la sécurité des lieux ,982 place de parking vous savez qui occupe ces places de parking déjà bien nombreuses nos jeunes nuit comme jour ,avec alcool ,joint,exta, le week-end nous avons droit a des rodéo quad ,moto.surtt m'apeller pas la police municipale, le 27 ème km n'est pas leur secteur ( celui qui la plaine des palmiste ??)les aller-retour incessant des hélicoptères très agréables également, vos projets ok mes pour le bien de tous!!!bien cordialement

Sébastien CLAIN

07/07/2021

S'il vous plaît arrêtez de massacrer les quelques endroits encore sauvages de notre pays.

jaco

06/07/2021

demande d'explication sur les chiffres des différents experts sur le potentiel du futur parc dans les différents documents depuis les premières idées 2006 :200000 visiteurs prévus 2019: passage de 311000 véhicules année 2021 dossier concertation:4500 visiteurs jours X200= 900000 visiteurs année dossier actuel : page 5 passage de 400000 véhicules par an page 13 :30000 à 40000 entrées par an /200 = 200 entrées par jour il faut nous expliquer les vraies études de quels expert et prouver la rentabilité d'un truc de ce genre avec 200 entrées par jour en moyenne : nous allons vers une vraie catastrophe économique et environnementale je suis contre ce parc en l'état du dossier il faut supprimer les tyroliennes, le ballon captif et les serres géantes

Christine et Gilbert La Porte

06/07/2021

Bonsoir, Habitants de Bourg Murat, nous sommes assez inquiets devant ce projet. Nous sommes des randonneurs, principalement en milieux naturels. Nous sommes très heureux de ce que la Dame Nature nous offre tous les jours, en été comme en hiver. Faut-il vraiment engager 15 M€ pour nous donner envie de sortir, de nous plonger dans ce que naturellement nous pouvons trouver à Bourg Murat ? Cependant, tous les lundis matin, nous voyons avec désolation les dépôts d'immondices laissés par les pique-niqueurs venus se scotcher sous les kiosques, avec leurs transistors qui hurlent des insanités. Ils repartent en laissant leurs déchets et les bouteilles vides un peu partout. Les chiens errants font le reste en disséminant encore plus les pourritures dans cette belle nature. Vous voulez encore rajouter à cela ? Il me semble qu'il suffirait tout simplement et à moindre frais, entretenir l'existant, engager des garde-champêtres pour verbaliser les pollueurs, entretenir les sentiers de randonnée classés GR R2 qui sont aujourd'hui démolis par les 4x4 qui n'ont rien à faire sur ces sentiers. Et notre magnifique Piton Dugain va être livré aux hordes sauvages qui vont se lancer suspendus à une tyrolienne ? Autre question : que deviennent les Grands Kiosques construits à grands frais et qui sont toujours fermés ? Ont-ils été amortis ? Et enfin, quelles conséquences aurons-nous sur nos impôts fonciers et taxes d'habitation ? Qui va financer les coûts d'entretien et de fonctionnement ?

CAZANOVE Sarmendie

06/07/2021

Bonjour, je souhaite donner mon avis sur ce projet et j'espère sincèrement qu'il sera pris en compte. Je suis contre ce projet pour différentes raisons. Tout d'abord, il est question de préserver l'environnement, il me semble donc paradoxal de construire un parc de 15 hectares, cela va à l'encontre même de la volonté et de l'idée de préservation. Le projet prévoit de déboiser, de bétonner un espace NATUREL pour ensuite y introduire un espace "naturel" anthropisé (cf. serres géodésiques, labyrinthe végétal...). Personnellement, je ne vois pas la logique de cette action. En ce qui concerne l'attractivité touristique, l'essence même du tourisme c'est de chercher l'AUTHENTICITE d'un lieu. En construisant ce parc c'est détruire l'authenticité et le charme du volcan qui sont les éléments fondamentaux de son attraction touristique. De plus, le public touristique du Volcan est un tourisme vert en quête de nature, de randonnées et non de parcs de loisirs touristiques standards. On peut aussi prendre en compte le fait que ce parc sera une pollution paysagère. Ainsi, ce projet fera fuir le principal public touristique de ce lieu. Cela risque d'être une perte économique étant donné que le public touristique visé n'est pas intéressé et en sachant que bon nombre de Réunionnais en désaccord avec ce projet risquent de boycotter ce parc. Enfin, ce parc sera un réel crève-coeur pour un grand nombre de Réunionnais, pour qui la l'aire du Volcan est synonyme de patrimoine naturel et culturel. La Plaine des Cafres est un lieu traditionnel de quiétude pour se ressourcer et faire des pique-niques pour n'importe quel Réunionnais. Ce parc va de toute évidence à l'encontre de la politique du développement durable de l'île. Il faudrait vraiment commencer à réfléchir sur le long terme et arrêter de bétonner la Réunion des battants de lames au sommet du Volcan. On a envie de léguer aux générations futures un espace vert naturel phare de la Réunion et non pas un gros parc de loisirs banal. Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire mon commentaire et de le prendre en considération. Cordialement, CAZANOVE Sarmendie.

Marie

06/07/2021

Je suis défavorable à la construction de ce parc: Pourquoi ne pas dynamiser cette partie de la commune du Tampon en aidant l'existantiel :améliorer les gîtes, les hôtels, les restaurants, d'une part et d'autre part, rénover les vieux bâtiments, pour accueillir un théâtre, salon de thé, espaces concerts, avec des artistes locaux afin de promouvoir la culture réunionnaise, proposer tout un panel d'activités durable aux touristes et aux locaux, des artisans de la vannerie par exemple et bien d'autres choses. A la Réunion un savoir faire existe, recréons de l'emploi. Renouvons l'existant et non au béton

CAZANOVE Sarmendie

06/07/2021

Bonjour, je souhaite donner mon avis sur ce projet et j'espère sincèrement qu'il sera pris en compte. Je suis contre ce projet pour différentes raisons. Tout d'abord, il est question de préserver l'environnement, il me semble donc paradoxal de construire un parc de 15 hectares, cela va à l'encontre même de la volonté et de l'idée de préservation. Il est par exemple question de serres géodésiques ou encore de labyrinthe végétal, ainsi avec ce projet, on détruit un espace NATUREL boisé pour réintroduire une nature anthropisée. Personnellement, je ne vois vraiment pas la logique de faire cela. En ce qui concerne l'attractivité touristique, l'essence même du tourisme c'est de chercher l'AUTHENTICITE d'un lieu. En construisant ce parc c'est détruire l'authenticité et le charme du volcan qui sont les éléments fondamentaux de son attraction touristique. De plus, le public touristique du Volcan est un tourisme vert en quête de nature, de randonnées et non de parcs de loisirs touristiques standards. On peut aussi prendre en compte le fait que ce parc sera une pollution paysagère. Ainsi, ce projet fera fuir le principal public touristique de ce lieu, en quête de nature et de dépaysement, et ne présentera donc pas un réel intérêt économique touristique. Ce parc risque de ne pas être fréquenté par le public touristique que nous avons, et risque aussi d'être boycotté par un grand nombre de Réunionnais en désaccord avec le projet. C'est pourquoi je ne pense pas que ce projet sera un réel enjeu économique pour la Réunion. Enfin, ce parc sera un réel crève-coeur pour de nombreux Réunionnais. On s'attaque ici à l'aire du Volcan qui est un élément identitaire de notre île et aussi de sa population. C'est un patrimoine naturel, mais aussi culturel. C'est une réelle tradition pour n'importe quel Réunionnais d'aller se ressourcer dans la quiétude de la Plaine des Cafres, d'aller pique-niquer. Votre projet ne fera que gâcher ce qui nous tient à cœur. Il faudrait adopter des politiques DURABLES et penser sur le long terme. Je suis encore jeune et j'ai la chance d'avoir pu profiter de ce lieu comme il est actuellement, et je voudrais que les générations futures puissent en faire de même. Selon moi, ce parc va de toute évidence à l'encontre de la politique du développement durable de l'île. Je vous lance un appel, réfléchissez à vos actes d'aujourd'hui et aux conséquences qu'ils auront sur notre île. On n'a pas besoin d'une île bétonnée des battants des lames jusqu'au sommet du Volcan. Laissez-nous respirer dans les derniers endroits verts de la Réunion sans chercher à les changer. Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire mon commentaire et de le prendre en considération. Cordialement, CAZANOVE Sarmendie.

Anne

06/07/2021

Je suis contre ce projet. Il est essentiel aujourd'hui de préserver ce qui fait la force de notre île : un espace naturel et classé au patrimoine NATUREL mondial de l'UNESCO. Le parc est soit disant conçu autour de la thématique du végétal et de la découverte de la végétation des Hauts .. Mais il suffit tout simplement d'explorer les multiples sentiers que La Réunion nous offre et de regarder autour de soi et tout cela pour 0€ ...

jaco

05/07/2021

je parlais précédemment des études sur le potentiel client : quelle supercherie dans les chiffres des experts pour justifier la création !!!!!!!!!!! en 2006 200000 visiteurs par an attendus en 2021 dossier

intention: nombre de visiteurs estimés 4500 personnes par jour soit 900000 en 2021 dans le dossier actuel : page5 400000 passages à bourg murat par an page13 possibilité d'accueil :30000 à 40000 visiteurs par an musée du volcan :70000 par an

Habitant BOURG MURAT

*05/07/2021*

Bonjour, N'ayant pu assister à la réunion du 1er juillet, j'ai écouté avec grand intérêt la réunion enregistré sur le site de la Mairie du Tampon. A plusieurs reprises vous avez insisté pour avoir des avis sur ce projet du Parc du Volcan, mais ce sont plutôt des questions qui ont été posés par les riverains, questions qui ont fait l'objet de réponses très vagues. On peut comprendre les inquiétudes des riverains qui ne vont plus retrouver leur quiétude dans le petit village de BOURG MURAT. Quiétude qui va être altérée par de multiples désagréments et notamment la pollution de l'air, la pollution sonore. A l'heure où l'on parle écologie et respect de l'environnement ce parc va bouleverser tout un éco système. Pourquoi dénaturer cet endroit ? Ces paysages hors du commun sont donc actuellement menacés par les activités humaines. Sans parler du coût astronomique de ce projet et de son coût de fonctionnement. La crise COVID n'étant pas terminée et sans savoir sa fin est il judicieux d'investir de telles sommes dans ce projet ? A la question très pertinente posée par un riverain : "A t on besoin de ce parc du Volcan ?" Je dirais non pas dans cette forme, se limiter à une aire de pique nique, quelques sentiers de randonnée ou pistes cyclables seraient suffisants. Cordialement,

K

*04/07/2021*

Le volcan a un truc extraordinaire....le calme , le côté sauvage. Faire ce projet c'est casser le paysage lunaire de cet endroit. Vous pouvez mettre vos tirioliennes ailleurs. Un des plus beaux endroits de la réunion...les touristes veulent voir quelque chose d atypique...pas un parc d attraction. Burk à votre projet!

Philippe Rouet

*03/07/2021*

Existe-t-il des éléments d'évaluation de la fréquentation d'un parc à thème dans une zone éloignée des villes et éloignée des zones de villégiature des touristes. Combien d'emplois en équivalent temps-plein pérennes pour 11 millions d'euros? Combien de demi-journées (matinées, après-midi) soumises aux précipitations par an (brouillard, pluie farine, pluie intense) pour ce parc en plein-air? Je n'attends pas les réponses, cela ressemble à un projet-échec inutile issu de la suffisance d'un maire. Un Vergès aurait pu faire aussi nul.

LAURENT

*03/07/2021*

Bonjour, J'habite en limite du parc du volcan dans son projet initial coté terrain de foot. Cette zone était concernée par un espace de parking boisé. Que devient cette zone? Est ce un prolongement du parc dans un second temps ? Est ce que l'espace terrain de foot et alentour reste en état? D'avance Merci pour vos réponses. Laurent Merci à la Mairie pour ce beau projet.

Jean-Marie CHASSAGNE

*03/07/2021*

Ce parc du Volcan est vraiment une mégalomanie. Espace boisée et pique-nique pourquoi pas avec parcours pédestre à la découverte des plantes endémiques. Mais quelle aberration de mettre toutes ces activités à sensations fortes. C'est détruire l'esprit serein et calme de la Plaine des Cafres. Les gens quittent le littoral pour retrouver des espaces calmes et naturels, où ils peuvent se détendre en famille loin des bruits et des voitures. Ils feront tous ces km pour retrouver les contraintes et la nocivité du bruit des voitures et de la surpopulation . J'ai eu l'occasion de faire les parcs en Métropole, on

m'avait tellement parler de leurs attractivités. Finalement c'est source de stress, de bruit de fatigue. Vraiment je suis contre ce projet, les grands kiosques ne remplissent pas leur rôle d'origine (concert de chanteurs de qualité à très bas prix, expos, et autres) pour l'instant je ne vois en majorité que des animations des clubs de 3ème âge (tant mieux pour eux). Il faut que la Plaine des Cafres restent un lieu serein loin de toute agitation et d'excitation. Très Cordialement Jean-Marie CHASSAGNE PS : J'espère que la raison et la qualité de vie seront prédominantes aux enjeux économiques, politiques et autres.

vanessa

02/07/2021

Par pitié, arrêtez de gâcher les rares espaces naturels vierges de tout bruit et accessibles qu'il nous reste à la Réunion! Pourquoi faire des tyroliennes??? On ne peut pas venir juste se promener et observer la nature comme on l'a toujours fait? Se ressourcer dans un endroit calme et frais? Et le projet d'hélistation est encore plus criminel: imaginez-vous les nuisances sonores qui seront occasionnées dans cet environnement préservé de tout bruit? Arrêtez ce massacre svp!!!

Alain

02/07/2021

Quand comprendrez vous que ce qui fait la beauté de cette ile est sont authenticité? Arrêtez de vouloir tout transformer, tout aménager pour concentrer des hordes de touristes. Ce parc est l'émanation d'une pensée sortie des 30 glorieuses. Inutile, néfaste et tout simplement moche!

Marie

02/07/2021

Contre ce projet. Il faut aujourd'hui préserver ce qui fait la force de la Réunion: un espace naturel préservé, fer de lance de la biodiversité, classé au patrimoine NATUREL mondial de l'UNSECO. Arrêtons d'artificialiser, arrêtons de faire de l'île un haut lieu de la consommation!

jaco

01/07/2021

je ne crois pas du tout aux soit disant études sur le potentiel client pour un tel parc , 400000 visiteurs par an ce parc risque d'être comme le site du colosse à st andré !!!!!pas de visiteurs la deuxième année

jaco

01/07/2021

j'étais à la réunion le 1er juillet et j'ai appris que le projet tyrolienne ne faisait pas parti du dossier parc!!!! suite à l'appel d'offre il y a eu des réponses pour exploiter les tyroliennes?

**Cellule des Grands Projets**

**PROJET DU PARC DU  
VOLCAN**

**CONCERTATION DU  
PUBLIC**

**REGISTRE**

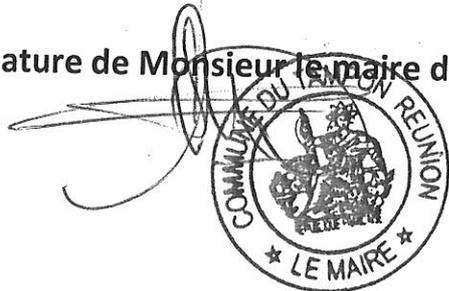
**OBSERVATIONS  
DU PUBLIC**

**du 1er juillet 2021  
au 23 juillet 2021**

**CONCERTATION PREALABLE DU**  
**PROJET DE PARC DU VOLCAN**  
**du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 23 juillet 2021**

Vu la délibération n° 12-20210327 du conseil municipal du 27 mars 2021 prescrivant les modalités de la concertation préalable du projet de parc du Volcan, le registre d'observations du public est ouvert par Monsieur le maire du Tampon le 1<sup>er</sup> juillet 2021 à 8 h 00.

Signature de Monsieur le maire du Tampon :



The image shows a handwritten signature in black ink, which is somewhat stylized and overlaps with an official circular stamp. The stamp is from the 'Commune du Tampon, Réunion' and is specifically for the 'Maire' (Mayor). The stamp features a central emblem with a figure and the text 'LE MAIRE' at the bottom, flanked by two stars. The outer ring of the stamp contains the text 'COMMUNE DU TAMPON REUNION'.

2 Je Suis Centre le projet tel qu'il est décrit dans le document de référence: Dossier de Concertation préalable.

- Projet préservant la Biodiversité, la Nature ??? de qui est-ce que ça parle?

- 10 Tyroliens 6 de 500 mètres et 4 de 800 m

- 1 Ballon Captif.

- Parking de 1000 places

- Projet avec 150 emplois pour qui? pour quoi? quels emplois? (écoparc, 15 par semaine)

- étude expr 50000 passages entrées par An

$40000 / 200 = 200$  entrées par jour.

- ensemble de Tyroliens reliés par les habitations de la cité Topaze et des maisons juste en dessous

- 2 Serres géantes inutilisées

- Ce projet est varié a devenir un parc de Colosse bis avec Tyroliens abandonnés dans la Nature dans 2 ans

oui à un aménagement sommaire de cette zone avec:

- Aire de Pique-nique

- Parcours Nature rti chercheurs

- Sens Tyroliens

- Sens Ballon Captif

~~MAE~~  
Pauvre Ile Beton encore du Beton pour nos enfants de demain.

J'approuve votre projet concernant le Volcan

Bravo

~~Tran~~  
C. J. J. J.

J'approuve votre projet pour la création du parc du volcan

- cela fera de la création d'emploi sur la Plaine des cafés

Bravo pour votre projet

BOYER Christian

~~Boyer Christian~~

Très beau projet et pour nos jeunes la création d'emplois bravo

~~Boyer Christian~~

Projet très innovant, qui va générer des emplois et aura un impact grandiose pour le tourisme. J'approuve à 100%.

~~Boyer Christian~~

Très beau projet. Cela va créer des emplois pour nos futurs jeunes diplômés. Avis favorable

~~Boyer Christian~~

4 Super projet pour les gens et surtout les jeunes  
Frédère Bigot ~~Frédère~~

Projet très acceptable dans son ensemble  
Puisse-t-il être respecté sans toutefois trop  
le dénaturer !!! Profitable à l'ensemble  
familial à court, moyen et long terme  
Bravo à tous ceux qui le mettront  
en œuvre.

~~Frédère~~ my <sup>nd</sup> = ~~Frédère~~

C'est un super projet pour la Plaine des Cafres  
et le tourisme ! Bravo Monsieur le Maire

~~Frédère~~

C'est un très beau projet pour la Plaine des Cafres  
Il permettra aux jeunes de travailler et aux moins  
jeunes. Félicitations à M le Maire,

~~Frédère~~

C'est un projet qui semble intéressant pour la population  
cela pourra générer du travail pour les jeunes  
et venir de l'animation dans les hauts de la plaine  
des Cafres

D<sup>e</sup> / Berrichon

Berrichon

C'est un projet que j'ai trouvé super surtout pour les emplois  
et le développement des Hauts

~~Frédère~~

C'est un super projet pour la  
Population de la plaine des Cafres.

5

~~Je~~

je trouve que c'est un projet qui va faire du bien  
à la nous aide dans ce projet

~~Je~~

Projet très porteur pour le développement économique,  
et touristique de la plaine des Cafres. Cependant,  
la gestion se fera telle en délégation de service  
publique. Bon projet aussi pour les associations.

J'approuve le projet. Il permettra de rapporter de l'emploi et d'apporter  
une richesse à notre commune.

Oui je suis d'accord pour le projet que je trouve  
très bien et bravo

Beau projet pour nos enfants, un Parc  
le 10. M. le Maire Mera Valls Avec toujours ds.  
grand projet, pour développer le Tampion. PDC.  
création d'emplois, bravo. Je suis d'accord

~~Noté~~



Un bon projet pour le quartier du Bourg-Murat  
va apporter de l'emploi pour le secteur du Bourg Murat

*Signature*

- Projet pour les jeunes va apporter un plus pour la jeunesse pour le développement de l'emploi sur le secteur du Bourg Murat.

Le parc du volcan est un projet nécessaire pour le développement des hauts, économiquement, pour le bien-être et l'emploi.

La plaine des Cafres a besoin de ce type de projet.

*Signature*

Le projet du Parc c'est une chose de grande importance pour notre ville. Je vous en encourage et j'ai atté que ce projet aboutisse

\* Dominique MAILLOI

↳ 1 impasse des TOFAZES.

*Signature*

Le projet du parc c'est très bien pour la région, ça nous ramènera du travail et du dynamisme pour la population.

Bien à vous.

Mme. Seng. M. Louisa  
Plaine des Cafres.

Je suis d'accord pour le projet. Ça permettra d'apporter de l'emploi.  
Beaucoup d'activités proposées.

~~Marie Fran~~

Je suis d'accord pour le projet ça permet de beaucoup de projet et Bravo M<sup>re</sup>  
le Maire félicitations

~~Marie Fran~~

Je suis d'accord pour le <sup>Parc</sup> du volcan de la plaine des cafés  
pour ce projet très intéressant pour le développement de notre  
commune et qui va créer énormément d'emplois.

Marie Marie Catherine

Je suis d'accord pour le projet du Parc du volcan de la  
plaine des cafés je suis très intéressé pour le développement de  
ce projet de notre commune, qui va créer beaucoup de  
~~de~~ d'emplois. mais moi je suis favorable pour le  
travail

~~Marie Fran~~ Marie Fran

Je suis d'accord pour le projet du parc volcan de  
la plaine des cafés pour ce projet très très  
intéressant et très utiles pour le développement  
de notre commune et va créer des emplois

Chamand Nicole

Je suis d'accord pour ce projet pour l'emploi.

~~Marie Fran~~

Tra beau projet Bravo

~~Marie Fran~~

Broue NR le Naive pour votre projet

FAVORABLE

M<sup>re</sup> Djeanbelite

Favorable pour le Projet ~~de~~ Dizour

Un très beau projet pour notre commune des hauts! Un parc attractif qui va attirer des touristes de tous les horizons, national et international. Des emplois pour nous, tout le monde est heureux. 100% pour le projet 😊😊

Mylene FOCK-CHUI

Un très beau projet pour ~~notre~~ notre belle commune. Je donne le feu vert

Un projet visionnaire pour la commune du Taupon et le quartier du Bourg Murat

Mes amis de familles de la plaine des Cafes je trouve que le projet du Volcan est une bonne chose pour les familles Reunionnais qui n'ont pas les moyens de voyager très beau projet

dette de plus

un très BEAU PROJET POUR LA Reunion ET NOTRE ILE JE RECOMMENDE MCLENNAN c'est très BIEN. ~~Reunion~~

10 Projet très intéressant, pour une commune qui se  
bonne vers l'avant... Citb. L.

Depuis très longtemps la plaine des Cafres  
attendait d'être développée, le projet est en  
parfaite cohérence à son développement.

Bon projet sa va ramener de l'emploi  
Bonne continuation pour Monsieur le maire

Un bon projet pour le Bourg Marat. Bonne continuation à  
Monsieur le Maire

Un bon projet pour la commune du Tampion  
et pour la population

Bon projet pour le développement de la plaine des cafres.

Bon projet pour le développement de la plaine  
des Cafres.

Bon projet pour le développement de la plaine  
des Cafres

Comment ne pas encourager ce très beau projet pour le développement des hauts.

Me. Line

~~Signature~~

Depuis longtemps on attend un projet de ce niveau pour notre commune. Pour les jeunes et les sans emploi et pour le projet pour le développement des hauts.

~~Signature~~

C'est bien ce projet. j'espère qu'il aura des emplois pour les jeunes.

il faut penser les gens la haut pour leur terrain. D'accord il faut pour les emplois et beaucoup de choses pour la commune

~~AMASSY/AMANO~~

C'est un beau projet ça permet aux jeunes de travailler

~~Signature~~

C'est un bon projet il faut le faire

~~Signature~~

Ecouter votre intuition n° le Maire jusqu'à présent on vous suit dans ce grand projet. Bonne continuation n° le Maire. Le Tampon a besoin de vous.

~~Signature~~ ~~Signature~~

Pour le Tampon et la plaine de la Côte c'est un bon projet et va faire Boulot pour les jeunes mardi nous

12 Un bon plan pour la plaine des cafres. En espérant que  
ce projet permettra aux jeunes d'avoir un emploi.  
~~Sautered~~

Un très bon projet pour la Pl. des cafres. Ce permettra  
d'avoir des emplois. ~~plek~~  
~~et surpin~~

Pour les Habitants du 2<sup>e</sup> un bon plan. est Bon pour  
le développement. merci la commune. ~~th~~

Un très bon projet pour nos enfants et Grand avec  
des Emplois. ~~th~~

M<sup>me</sup> Bayet Marie Thérèse

pour moi c'est un Bon projet pour l'avenir  
des enfants cela permettra d'avoir des emplois  
pour les jeunes aussi pour les petit  
qui profiteras des activités amuse les

touristes aura l'occasions de faire des

belles découverte se sera pour nous

les lampancais et lampancaises

de faire passer notre temps avec cette  
grande joie pour tous de retrouver

M<sup>me</sup> Bayet ~~th~~

Bonne Monsieur le Maire pour le parc du 13  
volcan c'est pour l'avenir et pour développer  
Leclercq

Suite au projet du parc du volcan je suis  
favorable et félicitation à Mr le Maire pour que le  
27<sup>th</sup> revête pour toute la famille Lellemard et Lelhetan

M. Lellemard

M<sup>OR</sup> Payet Jean-Marie

Ce projet est bien et fera beaucoup d'emploi  
Et pour l'avenir des enfants.

Payet J.

- Favorable à ce projet

- Création emploi

- loisir pour toutes la population

- développement du tourisme et de l'économie local

CORRE Guennelle

Je suis d'accord pour le parc du Volcan  
~~M. Guennelle~~  
~~pose~~

avis favorable pour le Parc du Volcan

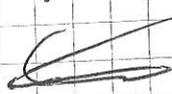
M. Guennelle

Je suis favorable à ce projet pour le parc  
du Volcan.

M. J. 88

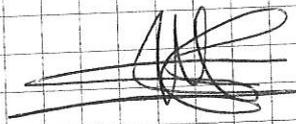
14 Le projet semble tout à fait cohérent à une politique favorisant le développement des Hauts.

PAYET Nathalie

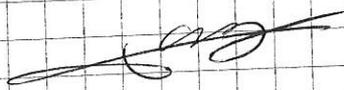


TRES bon projet pour le développement de la plaine des Alpes et pour la création d'emploi pour la population et les jeunes

Je suis favorable à ce projet



Ce beau projet de développement des Hauts va permettre l'extension du tourisme, va permettre de relancer l'économie devenue fragile en ces temps de COVID-19, de donner du travail à la population, d'être visible par un grand nombre de touristes. Je suis complètement favorable à ce projet d'envergure.



oui oui pare : projet de développement des Hauts.

Belle opportunité, pour notre village du Bourg mural. 2ème km

Créations d'Emplois pour nos jeunes pour nos Commerces

pour nos Tables d'hôtes. Fermes Auberges

Restaurants - Hôtels, Tourisme local Touristes Etienne

Protection de notre Environnement Faune Flore

Cordialement CANOUE Michèle Professeur Agrégée

Excellent projet qui va relever la plaine <sup>15</sup>  
pourrait mettre des gens au travail.

Jeune de l'animation sur Tampon Plaine  
des cahiers

Du jamais un sur les plaines

Je suis favorable

Jean Marie GIGAN  
~~Signature~~

Projet favorable pour la Plaine de Cafes.  
surtout pour les jeunes sans emploi on doit  
Avancer dans la société avec notre commune  
du TAMPON et de la Plaine des Cafes.

Voilà je suis favorable

SEVERIN Karine

~~Signature~~

Très Beau projet continuons avancer  
restons positif dans tous on est ensemble

Severin Jean Fred

Favorable au projet Bravo continuons  
ensemble.

Severin Arthur

super projet un grand Bravo je suis  
très favorable

Stéphane Clément

16 Très Bon projet pour la Commune.  
semble Georges.

Georges

oh super avec les idées de projets  
de la Commune. le développement de la  
commune amènera pour les touristes

Honneur à  
vous

Oui pour le projet parc des Volcans  
Bravo à Mr. Le Trau, et à toute son équipe.

Le Trau

Super projet pour le développement de  
la Plaine des Capes et du TAMBOUR

Tambour

Le projet est important pour le développement du  
territoire et la Commune du Tambour, particulièrement la  
plaine des Capes.

Bernard. Ward

Bernard Ward

Le projet est important pour le développement du Tambour  
et territoire a General

General

Je soutiens pleinement le projet du parc du volcan. Développement économique, social et touristique. 17

UBON Hélène

Très bon projet pour le développement de la Plaine des Cafres.

UBON Jean François

Etant lycéen, je trouve que ça apportera de l'emploi à notre commune.

UBON Roben

Je soutiens pleinement le projet du Parc du Volcan  
PRODÉV Bugitte

C'est un très bon projet pour la plaine des Cafres, un bon projet pour l'emploi, le tourisme.

Luspot Marie José

Luspot José

J'approuve le projet à 100% pour l'emploi, le tourisme. Moi je donne un avis favorable à ce projet.

Je suis favorable au projet, cela sera positif pour le territoire. Cela sera bon l'emploi et le tourisme et l'activité économique.

rivière André Johnny

Je suis favorable à ce projet de la commune de PRODÉV - Pour le développement touristique

18 Projet important pour le développement de la commune du Taupon, je soutiens favorablement le projet

~~THOUET Claudine~~

Jean-Michel Deaupassé : ~~est~~ indispensable pour l'emploi, la formation ainsi que l'économie et fait donner un avenir à nos jeunes.

~~THOUET~~

Jane Papineau :  
Qui a la création du Parc du Volcan. L'emploi devient une priorité absolue.

~~THOUET~~

Leila Jacquet : Je suis étudiante et trouver un travail ou un job dans les Hauts est impossible. Qui a la création du Parc pour tous.

~~Jacquet~~

19/07/21

Dominique Carmiqué

Quel beau projet, belle initiative je suis satisfaite à sa réalisation

~~THOUET~~

19/04/21

Charlotte Gossopé

La commune a déjà son label "Bienvenue au TAUPON" avec ce nouveau projet que j'adopte pleinement et encore

un plus pour l'avenir du TANTON, l'emploi le  
tourisme l'avenir de notre jeunesse passe par cette  
évolution ~~etc.~~ 19

Projet Important pour le Tourisme, le développement  
de tout le temps et la réunion. 19-07-21

~~etc.~~

19-07-2021

Oui au projet du Parc pour nos Petits enfants  
et le développement de la Plaine.

~~etc.~~

19/07/2021

Je soutiens le projet du Parc du Volcan  
Maire SERVEAUX MANGATA Maire Eliette

~~etc.~~

19/07/2021

J'approuve le projet du parc du Volcan à 100% pour le  
développement de notre île et peut-être avoir des emplois

19/07/2021

~~etc.~~

je suis à l'écoute.

Beau projet pour le parc Volcan  
et développement pour la plaine de café

~~etc.~~

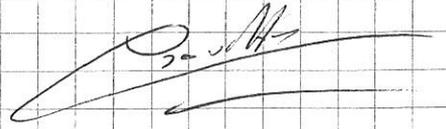
19/07/2021

Leperlier Daisy.

beau projet pour le parc ~~etc.~~

20 18.07.21.

Bon projet pour la plaine des Cafres et des habitants  
creation d'emplois. Pour les jeunes et plus de touristes,  
Trop. Super pour l'avenir.

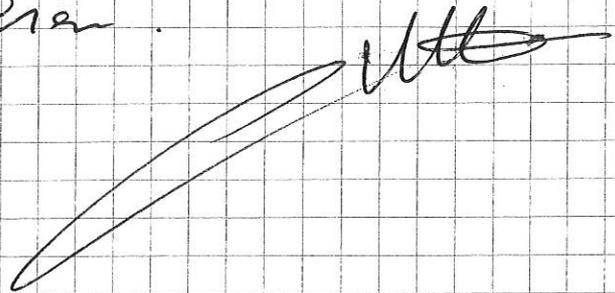


19.07.21.

Calage githi

Bon Projet pour la plaine des Cafres et  
creation d'emplois

Très bien.



Total  
1/2  
2

19-07-21 STANAVI Patrice

Favorable au projet super pour la plaine des Cafres

19/07/2021 GONWENU Sulley

Favorable au projet du port de la plaine des  
Cafres ça va amener Emploi, tourisme et industrie.

19/07/21 / Hani - Ouni CHANE - KANE

Je suis très favorable à ce projet

Cela développera le Tourisme à la PDC  
et amenera de l'emploi pour les gens  
du secteur.

Chane Kane  


13/07/2021

21

SINACCENTY Dunière - 1/1

Favorable à 200% pour le projet du Parc du Volcan -  
Merci pour les prochains emplois et l'ordre -

*G. Dunière*

19/07/2021 BADIN M Lamena (N° D 9 0 14),  
je suis très favorable à ce projet  
cela développera un projet de tourisme  
et crée des emplois

~~MA~~

Le 19 Juillet 2021

Le Taupon est la 1<sup>ère</sup> commune de l'île (en terme de population) ne l'oublions pas. Alors ce projet 'Parc du Volcan' est un super projet pour le développement des hauts du Taupon. Ce sera la 3<sup>ème</sup> grande carte de visite de la Commune (Floritiges, Miel-Jert et très prochainement le parc du Volcan).

Enfin le tourisme va pouvoir se développer conséquemment. Les emplois direct et indirects aussi parce que les jeunes des hauts et de la plaine des cafres en particulier, sont quelques peu en désespérance et là c'est une véritable opportunité pour eux de travailler dans l'activité. Les attractions inédites et novatrices aussi sont à ne pas oublier. Les sentiers pédestres avec flore locale des hauts locaux et curieuses d'espèces endémiques. Le zone de détente pour être sûr de passer une super journée en famille, entre amis. L'innovation relativement attendue par tous et tous, ce sont les tyroliennes et la montagne fictive. Visamment de bon moments à passer en perspective.

22 C'est sur que des détracteurs il y en aura toujours, c'est sur  
mais ces gens là, que proposent-ils en remplacement? A mon  
avis rien...

En tout cas avec une municipalité ayant comme chef de file  
André Thierri Ah Koon et ses élus municipaux nous sommes sur d'un  
projet viable. Soyez comme moi favorable à 100%. le 19 juillet 21  
Alain Roucoen

le 19.07.2021

Je suis d'accord pour le projet du Parc du  
Volcan qui va donner du travail aux jeunes  
attirer des touristes est

~~me~~  
Pape

Je suis tout à fait d'accord pour le  
parc du volcan y aura nous de  
travaux pour nos pairs de famille

Je suis d'accord

Je suis d'accord pour le parc du volcan il y aura  
plus d'emploi pour les jeunes tamouarnais

~~me~~

TRES bon projet pour la plaine des cafres  
developement du tourisme porteur d'emploi  
ou pour sa construction

MUSSEAU MARTIN

~~me~~

Un grand oui pour le Parc du Volcan,

- Création d'emploi
- Sortie pour toute la population
- Endroit idéal pour cette construction

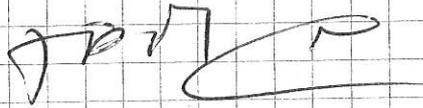
20/07/21

HUGUES

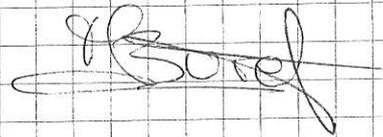
20/07/2011

23

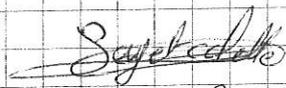
Bravo à toute l'équipe pour  
le projet ambitieux pour la PDC.  
Permettez-moi de plaindre pour cet initiative  
pour les hauts, pour l'emploi  
et pour la dynamisation du territoire



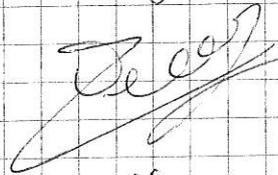
Félicitation à l'équipe pour le  
projet ambitieux pour la PDC  
et bonne continuation à vous  
Je suis pour le projet du parc volcan



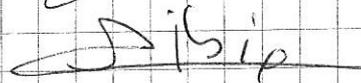
Je suis d'accord pour le parc du volcan il aura plus  
emploi félicitation à l'équipe pour le projet



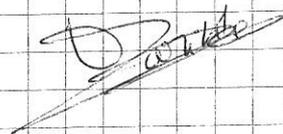
Je suis d'accord



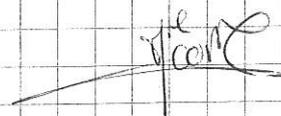
Po moins le bon



Oui à ce beau projet qui va accélérer le développement  
de la Plaine des Cafres



Bravo pour ce projet.  
Création d'emploi  
développement des hauts



24 Boyer Françèes

Favorable au projet

Boyer

Digoux Régina

Favorable au projet

~~Digoux~~

Beau projet, le Tampon sera toujours une commune exemplaire  
où il fera toujours bon de vivre. Wandjeu Jh gind

- Le 20/07/2021 par BADOR Ginette  
Je suis à 100% pour le projet du parc  
du Volcan. ~~BADOR~~

- Le 20/07/2021 M<sup>me</sup> RAMSIN Marie Joëlle  
Le parc du Volcan est un bon projet  
d'encouragement sa réalisation.

~~RAMSIN~~

20/07/2021 M<sup>me</sup> CADOT Roselyne

Le projet du parc des Volcan doit  
se réaliser, ce sera très bénéfique pour  
la Plaine des Cafres.

Cela apportera de l'emploi et du Tourisme

Cadot Roselyne

très bon projet, pour le développement  
des hauts.

~~[Signature]~~

Très bien ~~Thierry~~

25

bon projet pour la plaine des cafres. développement pour  
emplois touristique 100% pour sa construction.  
~~gauthier~~ Alain Gauthier.

Projet positif pour les hautes  
SA

Avis favorable parce profit du  
Parc du volcan

avec l'élevage et l'agriculture n'a  
malheureusement fait le plein.

Il n'y a pas d'usines ni de zones industrielles  
la population jeune n'a pas de perspective,  
les études ont démontré que des emplois  
indirects espérés sont de près de mille au  
plan dans le secteur du tourisme.

L'exode vers le bas n'est pas la seule solution  
jour tous - il faut redonner confiance  
à notre jeunesse. Je suis avec elle -

AVIS FAVORABLE

et merci à tous d'à toutes jours  
votre amitié et votre soutien.

Amable THIERRY MATHON  
le 20/07-2021.

26

Damour Joseph Théo  
Favorable au projet  
Damour

POTHIN Marie Esida  
Favorable au projet  
Pothin ~~Esida~~

Soubaya Josiah

Très favorable pour ce projet  
Parce que Volcan qui va porter  
un véritable changement pour la  
plaine des Capres avec création  
d'emploi, projet qui va permettre que  
les touristes restent sur la plaine des  
Capres et tout bénéfique pour le  
développement de la plaine des Capres

Celste Lucette

Très favorable super projet. celste lucette

Soubaya Jocelyn

Très beau projet pour le développement  
des hauts Bonne initiative Bravo  
M<sup>re</sup> le Maire.

Jocelyn Soubaya

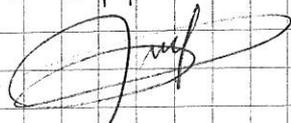
Projet Favorable pour l'emploi 27  
de mes enfants  
Socelyne Paget ~~Paget~~

Robert Marie Sylvie Grande Ferme  
Favorable pour le projet du parc du  
Volcan. Merci pour les générations à  
venir - ~~Robert Marie~~

DESJOURS MARGARET

Merçi pour ce projet pour mes enfants  
et toute la population.  
~~pour mes enfants~~

Je suis pour le Parc du Volcan  
pour que ça ramène beaucoup de touristes en  
le temps.  
Bonne nuit

Boyer Philippe  
Je suis favorable pour le parc du Volcan  
Très beau projet pour le développement des hauts  


Je suis favorable  
 pour le projet du parc du volcan  
 parce qu'il donnera du travail  
 à notre population. <sup>usuffit</sup> ~~un~~ <sup>et</sup> ~~il~~ <sup>il</sup> ~~est~~ <sup>il</sup> ~~est~~ <sup>il</sup> ~~est~~  
 des conditions de vie et de santé  
 qu'on s'occupe d'elle  
 Le tourisme doit reculer dans  
 ces hauts du tampon -

Genevieve Thier ff 1000

Je suis pour le parc du volcan.  
 on pourra donner du travail aux enfants  
 Disons oui pour le parc du Volcan.

Lebeton Jeanne

Delebar Jeanne

~~Rebat~~ ~~Loone~~

~~Bernard~~

Je suis totalement d'accord pour le Projet du Parc  
 Du Volcan

Je suis favorable pour le Parc du Volcan

XAL'EJ

Je suis favorable pour le projet du parc du Volcan  
cela permettra de développer la commune et de donner  
du travail aux Tamponnaïses et Tamponnaïses.

29

~~Signature~~

Je suis d'accord pour le projet du parc du volcan  
cela permettra de développer davantage ainsi des touristes

~~Signature~~

Je suis favorable pour le projet du parc du Volcan.  
pour le développement de la plaine des Cafres le tourisme.  
du travail pour les tamponnaïses et Tamponnaïses.

~~Signature~~

Je suis favorable pour le projet du parc du volcan  
~~Louvent~~

favorable pour le projet du parc du volcan.

~~Signature~~

Je suis pour le projet du parc du volcan pour le développement  
du territoire et donner du travail.

~~Signature~~

Je suis d'accord pour le projet du Volcan

~~Signature~~

Je suis d'accord pour le projet

~~Signature~~

30 je suis d'accord pour le projet du parc du Volcan

~~Jacques~~

je suis favorable au projet du parc du Volcan

~~Jacques~~

TRES BEAU PROJET !!! FAVORABLE

~~Pauline~~

Je suis favorable au projet du parc du Volcan pour le développement des hauts du tampon, pour les créations d'emplois. Payet Charles ~~Jacques~~

Je suis d'accord pour le projet du parc du volcan, pour le développement du tourisme et de la Plaine des Cafes.

M. Lebon ~~Jacques~~

Je suis très favorable au projet du Parc du Volcan pour le développement touristique du sud et le développement économique, touristique et surtout pour l'augmentation d'emplois pour nos jeunes jusqu'à maintenant. Beaucoup de touristes n'ont pas accès à un site touristique à la hauteur de notre île, dans le sud de l'île, qui favorise les autres secteurs. C'est un manque à gagner pour notre économie des hauts, et un manque de diversité dans le circuit des services pour notre population du Tampon, qui dépense beaucoup plus d'argent dans les autres villes, tels que St Pierre ou St Etienne. Ce projet permettra une grande diversité pour la population du Tampon et favorisera le bien-être de nos citoyens de la Plaine des Cafes.

FORDOUNA

Jacques

~~Jacques~~

On est FAVORABLE à ce Beau projet 31  
qui va contribuer au développement des Hauts

La Plaine de Cafes a besoin de ce souffle  
qui apportera du positif en ce qui concerne le

TOURISME - CREATION D'EMPLOI - DEVELOPPEMENT  
du Territoire

BRAVO A MR Le MAIRE

Famille ROBERT (Bois Court)  
Piton Bleu

~~Signature~~

LA REUNION HERITE CE PARC DU VOULCAN

JE SUIS FAVORABLE POUR CE BEAU ET  
~~SOLE~~ PROJET. FUTURETE ET  
ECONOMIQUE

Famille AN CHEUNG

~~Signature~~

AN Cheung Héléne

Projet important ~~pour maximiser~~

~~Techer Pire~~

le 24 juillet 2021 M<sup>me</sup> Lauret Monique Hugo  
on est pour le développement du Parc du Volcan  
on va emmener les touristes à pour valoriser le tampon

M<sup>me</sup> Lauret

M<sup>me</sup> Lauret

M<sup>me</sup> Lauret Monique + Hugo 116 Ch. Petite Tampon

32 Très favorable à ce projet, développement du tourisme,  
l'emploi ---  
Fontaine Ferry  
Fontaine

Beau projet je souhaite sa réalisation, c'est  
une belle initiative pour la mise en valeur de la  
commune du Tampon.  
Gauthier Eliana  
~~Gauthier~~ Fontaine

Le parc du Volcan metra en valeur la  
commune du Tampon

c'est un Beau projet je suis favorable  
totalment  
Thierry Fontaine

Le Parc du Volcan. Beau projet pour l'île de Reunion  
mais surtout mettre en valeur et du  
travail pour les jeunes qui restent après  
nous. Merci Monsieur le Maire.  
Blond Adeline

Favorable pour le projet du parc du volcan  
positive pour le tourisme et l'emploi  
Annick Cipon ce

Pour le parc du Volcan qui ne peut être que  
positive pour la population  
Guillou Dominique

favorable pour le projet, permet de créer de  
l'emploi pour les jeunes de la plaine des cafés.  
olmelim

33

Favorable pour le projet du Parc de  
Volcan.

Dune Dijon

Bonne initiative, super projet

Favorable pour le Parc du Volcan

Dijon

Je suis pour la concrétisation de ce projet Dijon

AVIS Favorable Pour le Parc du Volcan.

Pour développer les activités pour la Plaine des Cafés.  
et développer l'emploi.

Smith J.P.

J.P. Smith

Je suis favorable à ce projet, pour le développement des  
hauts, le tourisme et l'emploi. Bon pour les emplois directs et  
indirects

[Signature]

Beau projet  
favorable pour le tourisme et l'emploi  
positive pour la population

Dijana Mathilde

34 Yolène HOAREAU

Félicitations pour ce magnifique projet

~~Y. HOAREAU~~

et nos ~~nommes~~ favorables Cecile Bigey

~~M<sup>me</sup> Bigey~~

~~R~~ GOULSIAR Jean Marie

Bon projet et félicitations  
pour ce Grand projet et

nos sommes favorable

mais et ma petite famille Goulzien

~~Marie~~

FONTAINE Jeanette

Je vous encourage pour ce beau projet du Parc du Volcan  
pour le développement de l'île de la REUNION et mieux reconnaître  
notre patrimoine et notre histoire

Fontaine

~~Jeanette~~

SURVEILLANT Julie

Mes encouragements pour continuer à développer de beaux projets  
comme celui là pour la commune

~~Julie~~

FUTOL Reine Marie

Félicitations pour ce projet

~~Futol~~

DUPOIS Lucien

Magnifique projet, mes encouragements

~~Dupois~~

Gastriu Albert

Avis très favorable pour ce beau projet  
Cela permettra à des familles de travailler  
dans leur secteur

Gastriu

AVIS FAVORABLE ~~Chamand~~

CHAMAND ALEX PASCAL ~~Chamand~~

PAYET Marie Lucie

PAYET Michel Eddy  
OK Projet

~~PAYET Marie Lucie~~

TURPIN Laurence

Super projet pour  
la plaine de Copin et surtout  
pour l'économie OK pour le projet

Turpin

PARINET Bernard

enfin : de belles perspectives  
pour le développement de la PDC  
Favorable au projet

Parinet

TURPIN Amélie

Je vois la pdc évoluer dans le  
bon sens  
Favorable au projet à 100%

Turpin Amélie

TURPIN Agnès

la pdc reste un passage important  
pour aller au volcan  
Favorable au projet

Turpin Agnès

Ce projet nous apportera de l'emploi  
surtout on aura beaucoup de touristes.

CARAMBATA  
généraliste

Cela sera le seul projet au niveau de la  
Réunion. Très beau projet.

36 je suis favorable au projet du parc  
de Solcan  
m<sup>me</sup> maillot Liliane

~~De Maic~~

Projet intéressant

HOARAU Geraldine  
DB.

~~Jaques~~

Favorable au projet - Avec mes encouragements  
PAYET Alice. ~~Jaques~~

GAZTOS Anne cécile

je suis favorable au projet ~~Estelle~~

VANTALE Valentin

~~Jaques~~

Projet dependable et intéressant.

- HOARAU Yanick.

quelque mon jeune âge interesse peu le projet  
studental de fac.

~~Alex~~

Je suis favorable au projet du Parc  
du Volcan

Sousobos Cyril

~~Alex~~

Je suis favorable au projet.

Begue Bertrand

Je suis favorable au projet

Damour Albert

Je suis favorable au projet

Pour le développement de la plaine des Cafres favorable au projet.

Robert Jasmine

favorable au projet

GONTHIER S. David

FREDERIC FOREAUX

Formidable projet, créateur d'emploi et dynamique

LAURET Germain Jeannick

Super projet réaction d'emploi

Je suis favorable au projet "Le Parc du Udean" pour le développement de la plaine des Cafres autant pour les touristes que pour les cafeplois.

SERVEAUX Anna et famille.

Je suis favorable pour le projet du parc du volcan.

PAYET Sally

Je suis très favorable pour le projet du parc, création  
emploi une très bonne chose pour l'économie de la commune.

Favorable au projet Parc du volcan: Une grande avancée pour la commune  
Etière Christine

Un très beau projet du Parc volcan; une bonne action et projet pour le Touriste  
et pour la réunion et la commune du Tampon

Smith Morgan

Un Bon projet pour embau de des femme

M<sup>me</sup> Fontaine Ariane

~~Smith Morgan~~

Bon pour le projet

~~Smith Morgan~~

Favorable pour le projet

M<sup>me</sup> Raymond

avec  
de 21

M<sup>me</sup> PICARD Veronique

Je suis très favorable au projet  
du Parc du volcan.

~~Smith Morgan~~

M<sup>me</sup> Nathalie ROSALIE

39

Favorable pour le Projet

Bravo M<sup>lle</sup> Marie

~~Rosalie~~

Aubane CHARVE-KUME

Projet très innovant

ouvert au tourisme

et développement de l'emploi.

~~AK~~

CHAME-KUME Alain

Favorable pour le projet

du PDC a grand besoin de développement

J'encourage vivement a ce que cela se réalise.

~~AK~~

HOARAU Sulette

Favorable aux projet parc du volcan  
pour développer le tourisme.

~~Hoarau~~

MERLO José

Favorable au projet parc du volcan

~~J~~

MERLO Jean Randy

Favorable au projet parc du volcan qui permet de mettre  
notre patrimoine en valeur

~~JRandy~~

BOYER daunie

Très favorable au projet du parc du volcan, hâte  
que ce projet voit le jour

~~BOYER~~

Je suis très favorable à ce projet  
cela apportera du Travail  
et développera le Tourisme  
M<sup>r</sup> HOARAU Rital

~~HOARAU Rital~~

Je suis très favorable au projet du Parc du Volcan  
DEMILE Gyloze DEMILE

Je suis absolument Favorable au super projet pour le  
Parc du volcan

SMITH JACKY ~~SMITH~~

Je suis favorable au projet du Parc du volcan

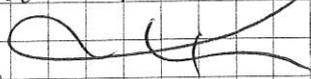
Zedith Rivozeppin

très favorable au développement de notre  
territoire

DH.

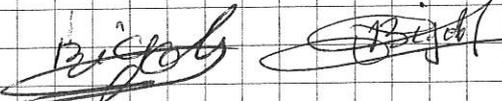
~~DH.~~

Je suis satisfaite pour le Parc  
du Volcan je suis très contente  
surtout pour les enfants

M<sup>lle</sup> Hoanem  


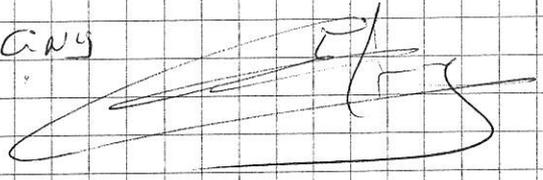
Je suis très favorable à son Pranger.  
cela appellera son travail est développement

M<sup>re</sup> Bigot Jean Baptiste

~~Bigot~~ ~~Bigot~~  


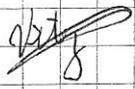
Très Favorable au projet de développement du  
Comptoir.

FILDO SAVICANY



Je suis très favorable au projet du Parc du Volcan

Dalida SAVIOUY 

Favorable au projet du Parc du Volcan  
VIOUY Claudette 

Безопасно

Très bel initiative de l'équipe  
municipal.

BRAND A vos services



42 le 22/07/2021

très beau projet pour le développement  
des Hauts

Ce projet permettra au territoire de  
organiser de se développer bravo à l'équipe

le 22/07/2021

Très beau projet qui permettra ⊕ de l'emploi et apporter  
plus de touristes sur la plaine.

Bon courage

M<sup>me</sup> H. Sandra

le 22/07/21

Un magnifique projet qui crée de l'emploi et aussi pour les  
personnes du tampon. Une activité pour divertir les réunionnais  
et pour le tourisme. Bon courage

J. M. J. J.

Très bon projet mise en valeur les Hauts du  
tampon et plus emploi

P. J. J. J. J. J.

Super projet pour emmener de l'emploi

J. J. J.

Très beau projet pour le tampon

J. J. J.

Très bon projet pour le TAMPON

J. J.

Super projet pour avoir de l'animation sur le TAMPON

J. J.

Je suis d'accord pour ce super projet sur le Tampon 43

~~Severin~~

Super projet innovant il faut que ça sorte de terre  
il faut mettre le tampon en l'air.

~~Bellefleur~~

Je suis d'accord avec ce projet de parc du  
Volcan

~~Maureen~~  
Valérie

Super projet par votre commune.

~~MARIE~~

Bonjour C'est un très beau projet pour développer  
la commune et pour créer des emplois et mettre en  
valeur la commune et les habitants du tampon  
je suis très favorable Bon courage

~~Eduige~~ Florenty

Je suis FAVORABLE au projet le Parc du Volcan  
Création d'emplois Dijoux Marie DOMINIQUE Exploration  
3 Mores Tampon Dijoux

Je suis FAVORABLE au projet pour le développement  
de la Vallée des Capres Lorian Jean et Lucile

Je suis favorable au projet pour le développement  
de la Vallée des Capres ainsi toute la Commune du Tampon  
Saint Jean François

Voici quelques remarques ci-dessous qui n'engagent que moi.

Lors de la première réunion de présentation/concertation jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021, Mme Lechnig (élue municipale) a affirmé « vous informer le plus complètement possible », ainsi que « Parc du volcan d'une superficie maximale de 15 ha ».

Mr Lehmanne a aussi répondu à la question sur l'éventuel futur « pôle cheval/hippodrome » en affirmant que ce projet équestre ne se fera pas, car il n'y a pas de « culture cheval » à La Réunion, et qu'il fallait aussi simplifier et alléger le projet initial Parc du volcan.

Pourtant, je me souviens avoir lu dans la presse locale que, le vendredi 23 octobre 2020, la commune du Tampon et La Région ont signé ensemble un accord cadre en faveur des 55 ha du futur Parc du volcan, avec 21 millions d'euros versés par La Région pour la première phase, puis 20 autres millions d'euros versés pour la seconde phase dédiée au « pôle cheval ».

Avec ces différences de langages, comment croire alors en la véracité de toutes les affirmations officielles actuelles exposées durant cette concertation ?

Ne se profile-t-il pas plutôt un « méga Parc du volcan » de 55 ha, découpé en plusieurs phases distinctes successives ?

1= Tyroliennes, 2= Zones de découverte/ sensation/pique-nique, 3=Pôle cheval/hippodrome ? et donc  $1 + 2 + 3 =$  Parc du volcan final ? ...Diviser pour mieux régner ?

Dans ce registre pourtant dédié à la concertation, je constate encore une nouvelle fois supplémentaire que nombre d'avis favorables écrits émanent très probablement et majoritairement de personnes envoyées, dirigées, et missionnées, ayant « reçu l'ordre » d'aller signer un énième registre.

Faits déjà constatés de visu pour une précédente concertation.

Donc s'en tenir simplement au total des avis favorables ou non pour affirmer qu'il existe une forte majorité de « pour » restera un résultat biaisé.

En pointillés se profile peut-être surtout le désir de création de nouvelles routes automobiles pour desservir et donc « alimenter » les projets imminents « méga Parc du volcan » et « Belvédère de Bois Court » ?

Persister encore dans le « tout voiture » ?

Comment plutôt sauver le peu qu'il reste du « calme des Hauts » ?

Valorisons plutôt de l'authentique local. Les touristes extérieurs viennent principalement à La Réunion pour découvrir des paysages naturels et de la créolité réunionnaise, pas un parc artificiel supplémentaire.

Les friches n'existent pas pour être systématiquement éradiquées, ou alors ne faudrait-il pas mieux les transformer en saines et vitales cultures vivrières nourricières, qui justement ont besoin de main d'œuvre (=emplois) et de financements conséquents de soutien ?

Et si Parc du volcan finalement malheureusement il y a, je ne vois pas l'intérêt de deux serres (forcément énergivores), ni d'un ballon dirigeable captif impactant négativement le paysage, si ce n'est pour satisfaire son égo personnel et « faire comme en métropole », du style « nous lé pas plus, nous lé pas moins ».

Idem pour les tyroliennes entraînant coupe rase d'arbres et impacts visuels.

Bonnes réflexions responsables pour la Planète à vous.

DALGE Jean-Laurent. 0693 62 55 66.

~~HAUT~~ Cercle ~~Group~~ Favorable pour création  
 d'emploi.

Payet Jos van

D'Accord pour le parc du volcan

~~HAUT~~

Je soussigné H. Hoog — Abouamine  
 que j'approuve le projet du parc  
 du volcan

~~HAUT~~

BIGEY Joseph max  
 j'approuve le parc du volcan

~~BIGEY~~

ABRANTE DANIEL

Je suis d'accord pour le  
 parc du volcan BRAVO!

~~ABRANTE~~

Leo

Un projet adopté au territoire des hautes  
 et se volcan — Cet aménagement est  
 fédérateur et appuiera au rayonnement  
 sectoriel et Régionale de notre  
 ENVOIR FORT

~~Leo~~

Projet intéressant pour le développement des hauts.<sup>47</sup>  
Création d'emploi, développement certain pour le tourisme.

Triboulet

Très intéressant pour le développement de l'Emploi  
Et pour ramener les touristes aussi.

Pannierville

Récemment installée sur la Plaine des Cafres,  
j'appaise un soutien favorable à ce projet.

Rita Zellum

C'est un projet d'une grande dimension  
dans un contexte où le développement économique  
devient et touristes devient obligatoire dû à  
la fréquentation de la population et surtout la qualité  
de vie dans les hauts ce qui favorisera aussi  
l'emploi de notre population des hauts  
l'adhère totalement à ce projet

Très beau projet pour les hauts  
pour tout public

Mme Perrille j'approuve pour le parc

Mme Marie j'approuve pour le parc

Je trouve que c'est un projet valorisant pour la Plaine  
des Cafres. Cela permettra la création d'emploi ainsi  
que de dynamiser le quartier de la Plaine des Cafres.  
Bonne continuation. Bravo Monsieur le Maire

Gilles FLORENCY

Superbe projet pour la plaine des cotes

~~BAICH~~

Notre Département a besoin de projets solides de cette envergure pour assurer notre D.E.U.E.N.I.R. (Développement Économique Englobant Naturel et Identité de la Réunion. Véritable

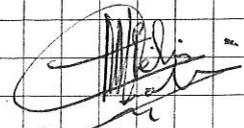
Notre Camarade par cet engagement prend sa part pour assurer l'avenir de notre jeunesse et ouvrir de nouvelles perspectives économiques.

Le village de la Plaine des Cafres, où transitent plus de 400 000 visiteurs par an, a besoin d'équipements structurels pour offrir un accueil efficace et profitable au plus grand nombre.

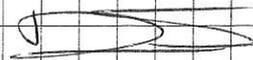
Ce projet du Parc du Volcan constitue un élément essentiel de ce puzzle de développement. Adossé à la seule voie pour accéder à notre volcan avec les réseaux collinaires de grande capacité, les réseaux individuels en pleine restauration, le boulevard du Bas-Cout, les espaces d'économies solidaires, la réhabilitation de l'espace de l'ancien APACA se sont des perspectives nouvelles pour conforter les Jardiniers et Éleveurs qui nourrissent toute la Réunion. Cet espace pourra sans aucun doute favoriser ce que nous appelons dans nos vœux, le Circuit Court économique pour sauver notre environnement.

C'est donc un Avis très Favorable que nous apportons à toutes celles et tous ceux qui sont porteurs de ce Projet.

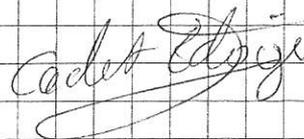
Marcelin THELIS 0682649630



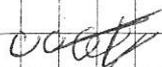
Je suis favorable à ce projet par développer notre territoire et apporter de l'emploi dans le parc et alentours du parc.



Je suis favorable



Je suis favorable



Monsieur Louis Philippe - je suis favorable pour ce 49  
projet - Pour développer la commune du Tampan.

Mme Grandini Rose-ray et favorable pour ce projet et  
apporter de l'emploi pour les jeunes de la plaine des cafés

Mme Grandini  
→

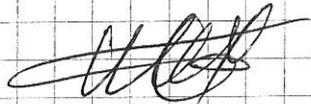
Opposer les habitants de la Plaine des Cafés  
et du Tampan entre ceux qui cherchent du  
travail dans un contexte de misère sociale et  
économique et ceux qui habitent cette endroit  
est ce bien raisonnable pour l'intérêt  
général. NON aux tyroliennes et  
aux ballons CAPTIFS. Oui pour un  
aménagement raisonné du Champ de  
Foire Antoine Fontaine

23 juillet 2021

Je soutiens le projet du parc du Volcan

SERDORUP Gilbert

25/07/2021



Je suis favorable au projet de la commune  
et plus naturellement du Parc du Volcan

50 vous avec mon soutien

DR CADET Honoré  
11<sup>12</sup> ADET Jules  
CADET

Vous avec mon soutien ETHEVE Christian  
15 impasse Monaco  
PK 26

Bien entendu il est aussi hors de  
question de laisser faire la commune  
dans le cadre de la réalisation d'une  
hélistation pour les besoins touristiques  
d'hélicoptère. Antoine Fontaine

23/07/2021: Mes Futol et Madame Clain sont  
favorables au projet du parc du volcan. Effectivement  
c'est un bon projet, il est constructible pour l'avenir  
car cela va être une occasion de créer de l'emploi  
et attirer beaucoup de tourisme. Cela permettra  
également au réunionnais l'occasion de voir autre  
chose et d'apprendre. C'est un beau projet pour le  
Tampon et la Plaine des cafres.

Futol Stéphane / Clain Solie

EMHEUE Jean Jacques Cairn Tranquillité  
Très Bon Projet - ~~OK~~

51

NON aux Tyroliennes et ballons  
captivefs.

Les résidents ont besoin de garder leur  
Tranquillité.

~~OK~~

Non aux Tyroliennes et aux ballons  
Captivefs.

Oui à la Reflexion Commune sur  
l'aménagement de la plaine des Capes.

Le Paysage est l'élément le plus  
important.

Dangois VIRASSATY - MAGE

Non à la Tyrolienne et Ballon Captif  
Résident les DOBATES.

JARA - Sylvie et Jean-Luc  
~~OK~~